

Racé Simon

Majeure Politique, Ecologie, Soutenabilité, 4<sup>e</sup> année

Sciences Po Lille, année universitaire 2021-2022



**Mémoire appliqué :**

**Le groupe des Verts/ALE face à la sobriété énergétique  
au Parlement européen, IXe législature (2019-2024)**

Sous la direction de Mme Barbara Nicoloso, directrice  
de l'association Virage Energie



Le siège du Parlement européen à Strasbourg, entrée du bâtiment Louise-Weiss. Source :  
[touteurope.eu](http://touteurope.eu).

## **AVERTISSEMENT**

« Sciences Po Lille n'entend donner aucune approbation ni improbation aux thèses et opinions émises dans ce mémoire de recherche. Celles-ci doivent être considérées comme propres à leur auteur.

J'atteste que ce mémoire de recherche est le résultat de mon travail personnel, qu'il cite et référence toutes les sources utilisées et qu'il ne contient pas de passages ayant déjà été utilisés intégralement dans un travail similaire. »

## Remerciements

Je remercie tout d'abord Barbara Nicoloso pour son encadrement et pour son expertise. Sa disponibilité, sa bonne humeur et l'étendue de son réseau professionnel furent le terreau fertile de ce travail. Ses conseils ont soufflé les nuages de doutes qui ont pu planer sur ce mémoire appliqué pendant l'année.

Je remercie également les professeurs, les intervenants extérieurs et les alumnis de Sciences Po Lille, qui m'ont apporté références, contacts professionnels et suggestions pour ce travail. Merci donc à Jérémie Zeitoun, à Luc Semal, à Martine Legris, ainsi qu'à Mélanie Bourgeois. Je remercie enfin Cécile Leconte, qui a accepté de faire partie de mon jury aux côtés de Barbara Nicoloso.

Je remercie l'ensemble des personnes ayant accepté de m'accorder un entretien pour partager leur vision du monde et pour répondre à mes questions : Karima Delli, Jutta Paulus, Damien Carême, Edouard Toulouse, Stéphane Arditi, Océane Mariel, Antonin Chapelot, Yamina Saheb, Stéphane Baly et Florent Marcellesi.

Je remercie enfin Barbara Nicoloso et Mathilde Szuba d'avoir enrichi ma vision du monde et de m'avoir fait comprendre la valeur de l'énergie à travers le concept de sobriété ; en bref, de m'avoir fait grandir en tant que citoyen. Merci enfin pour cette soirée dédiée à la recherche de fossiles sur les marches de Sciences Po Lille, que je garde précieusement en mémoire.

Mes remerciements vont bien sûr à l'ensemble de mes proches, de mes camarades PES et de ma famille, qui m'ont soutenu tout au long de ce cheminement académique et qui ont supporté mes exhortations à des comportements quotidiens moins énergivores.

## Liste des acronymes

- ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- AEE : Agence Européenne de l'Environnement
- AIE : Agence Internationale de l'Energie
- AREC : Agence Régionale Energie Climat
- CECA : Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier
- CEE : Communauté Economique Européenne
- CEREMA : Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- CEVIPOL : Centre d'Etudes de la Vie Politique
- CIRED : Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement
- CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
- Commission ENVI : Commission Environnement, Santé publique et Sécurité alimentaire du Parlement européen
- Commission ITRE : Commission Industrie, Recherche et Energie du Parlement européen
- Commission TRAN : Commission Transports et Tourisme du Parlement européen
- CRE : Groupe des Conservateurs et des Réformistes Européens
- CREDOC : Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie
- EEB : European Environmental Bureau
- EED : Energy Efficiency Directive
- EELV : Europe Ecologie Les Verts
- FEDARENE : Fédération Européenne des Agences et des Régions pour l'Energie et l'Environnement
- FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
- GES : Gaz à effet de serre
- GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
- GUE/NGL : Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique
- ID : Identité et Démocratie
- IDDRI : Institut du Développement Durable et des Relations Internationales

- ONG : Organisation Non-Gouvernementale
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PLO : Procédure Législative Ordinaire
- PPE : Parti Populaire Européen
- RTE : Réseau de Transport d'Electricité
- S&D : Alliance progressiste des Socialistes & Démocrates au Parlement européen
- SNP : Scottish National Party
- TFUE : Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne
- TUE : Traité sur l'Union européenne
- TWh : térawatt-heure
- UE : Union européenne
- Verts/ALE : Groupe des Verts/Alliance Libre Européenne

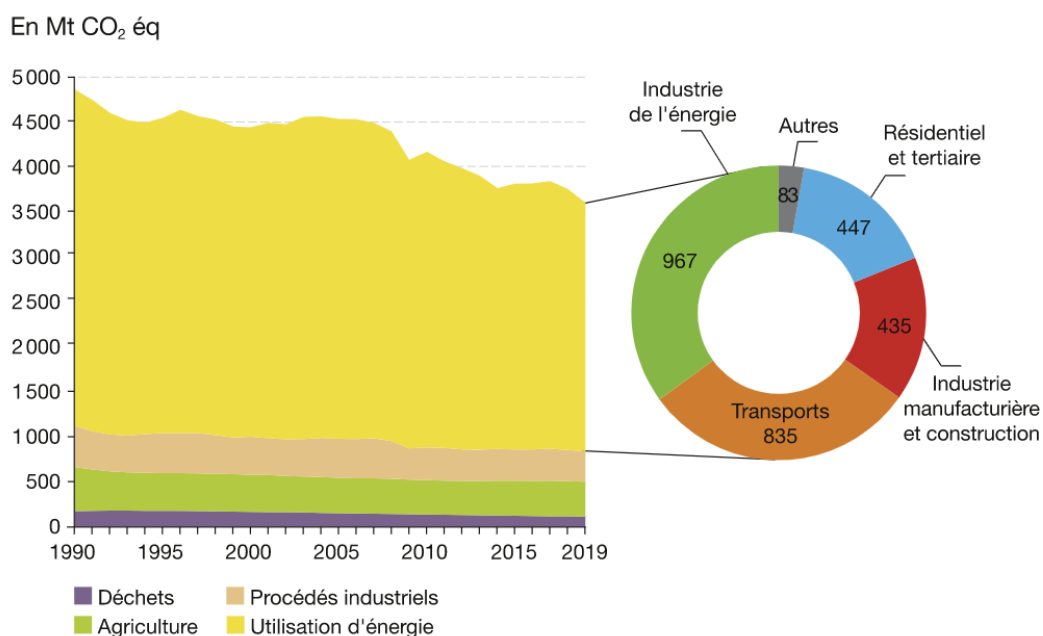
## Sommaire

Introduction.....	7
PARTIE 1. Le cadrage théorique et empirique de la sobriété énergétique, analyse d'un concept pluriel.....	16
Section 1.1. Définition et délimitation de la sobriété énergétique.....	16
Section 1.2. Différencier la sobriété énergétique de ses synonymes pour en dégager l'unicité.....	33
Section 1.3. Les applications empiriques de la sobriété énergétique comme outil politique..	42
PARTIE 2. Faire de la sobriété énergétique un outil politique européen : le cas des Verts/ALE au Parlement européen .....	57
Section 2.1. Le degré d'appropriation de la sobriété énergétique par le groupe des Verts/ALE.....	62
Section 2.2. L'usage de la sobriété énergétique au Parlement européen : décalage entre adhésion conceptuelle et utilisation politique.....	82
Section 2.3. Facteurs explicatifs du blocage et pistes de réflexion.....	95
Conclusion.....	111
Bibliographie.....	117
Annexes.....	136
Table des matières.....	139

## Introduction

“Chaque demi-degré compte, chaque année compte, chaque choix compte<sup>1</sup>.”  
Valérie Masson-Delmotte, coprésidente du Groupe de travail 1 du GIEC, 2019

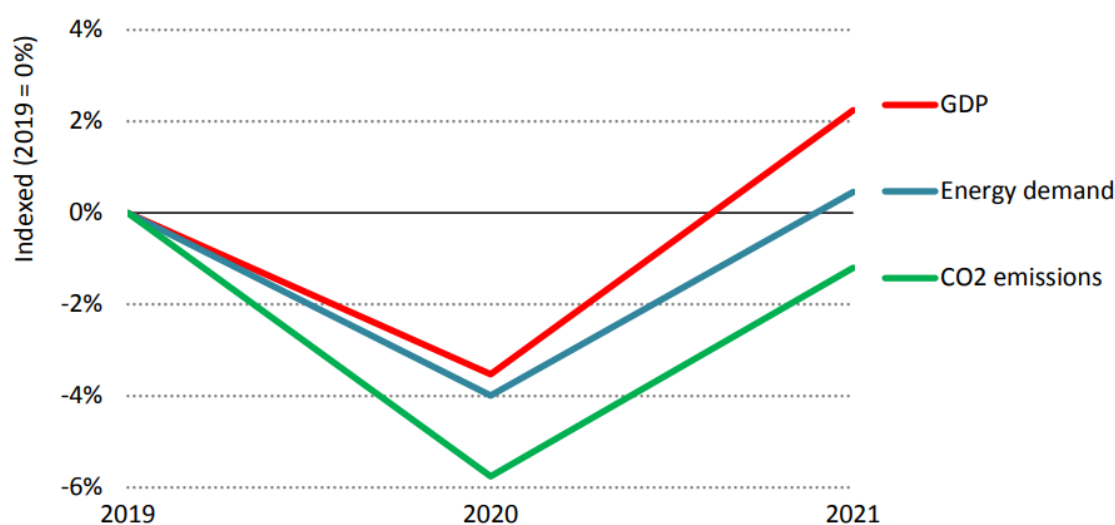
Le Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat – GIEC – est formel : il est encore possible de limiter le réchauffement global à +1.5°C. Les experts indiquent toutefois que cet objectif est de plus en plus difficile à atteindre, à moins de prendre des mesures fortes et immédiates. C’est pourquoi Valérie Masson-Delmotte insiste sur l’importance de chaque demi-degré épargné et de chaque choix effectué. De même, les derniers travaux du GIEC établissent clairement la responsabilité humaine derrière le dérèglement climatique en cours, au travers de la combustion des énergies fossiles depuis la ‘Révolution industrielle’, initiée fin XVIIIe siècle - début XIXe siècle. La combustion des énergies fossiles provoque une accumulation de gaz à effets de serre – GES – dans l’atmosphère terrestre, ce qui perturbe les écosystèmes et déstabilise les équilibres biogéochimiques. Au niveau de l’Union européenne – UE, l’utilisation de l’énergie est le secteur le plus émetteur, représentant plus de la moitié des émissions de GES totales en 2019 (Illustration 1).



**Illustration 1** : Répartition par source des émissions de GES dans l’UE à 27 entre 1990 et 2019. Source : Agence Européenne de l’Environnement, 2021.

<sup>1</sup> *La transition énergétique au cœur d’une transition sociétale (synthèse du scénario négaWatt 2022)*, négaWatt, 2022, 16p.

L'utilisation de l'énergie est en constante hausse depuis le XIXe siècle : elle a ainsi été multipliée par 25 entre 1800 et 2015<sup>2</sup>. La demande énergétique mondiale actuelle s'inscrit dans ce schéma, puisque l'Agence Internationale de l'Énergie – AIE – prévoit que celle-ci rebondisse de 4.6% en 2021, dépassant les niveaux pré-Covid19 de 0.5%<sup>3</sup>. Les émissions de GES étant fortement corrélées à l'utilisation de l'énergie, l'AIE prévoit également un rebond et une croissance du niveau d'émissions de 4.8% à l'échelle mondiale, liées à la reprise de la croissance économique après l'année 2020, marquée par la pandémie et le ralentissement de la croissance économique globale (Illustration 2).



**Illustration 2 :** Evolution du PIB mondial, de la demande totale d'énergie primaire et des émissions de GES liées à l'énergie entre 2019 et 2021. Source : AIE, 2021.

La croissance continue de la demande d'énergie a accompagné le développement d'une société d'abondance, « une situation dans laquelle le pays de cocagne est enfin devenu réalité, un monde où tout nous est présenté, où tout est présent pour nous, dans un monde sans manque », pour reprendre les mots de Günther Anders<sup>4</sup>. Cette situation découle de l'opulence énergétique, qui se traduit par une disposition immédiate, continue et permanente de l'énergie. La société d'abondance, ou société de consommation, a accru les pressions exercées sur les ressources matérielles et énergétiques, tandis qu'elle a contribué à rendre

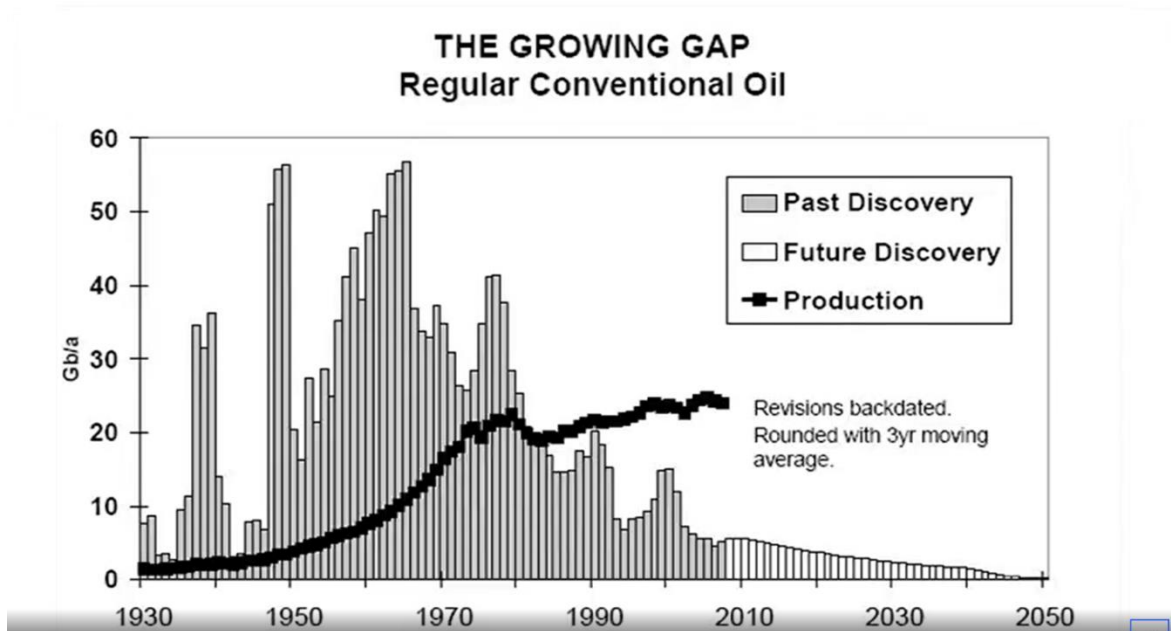
<sup>2</sup> GEMENNE François, RANKOVIC Aleksandar, *Atlas de l'Anthropocène*, Paris, Atelier de cartographie de Sciences Po, Presses de Sciences Po, 2019, p. 110.

<sup>3</sup> *Global Energy Review 2021. Assessing the effects of economic recoveries on global energy demand and CO2 emissions in 2021*, 2021, 36p.

<sup>4</sup> VILLALBA Bruno, SEMAL Luc (dir), *Sobriété énergétique, contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles*, Versailles, Editions Quae, NSS-Dialogues, 2018, p. 10.



l'énergie « à la fois invisible et évidente<sup>5</sup> ». Cependant, la pression exercée sur les ressources est telle que des phénomènes de contraction énergétique se multiplient. L'exemple le plus frappant est celui du pic pétrolier, qui a eu lieu en 2008 pour le pétrole brut conventionnel selon les études de l'AIE<sup>6</sup>. Le pic pétrolier, ou pic de Hubbert, désigne le sommet de la courbe de l'extraction mondiale de pétrole. Il représente le point où cette courbe atteint son niveau maximal avant de décliner suite à l'épuisement progressif des réserves contenues dans le sous-sol (Illustration 3).



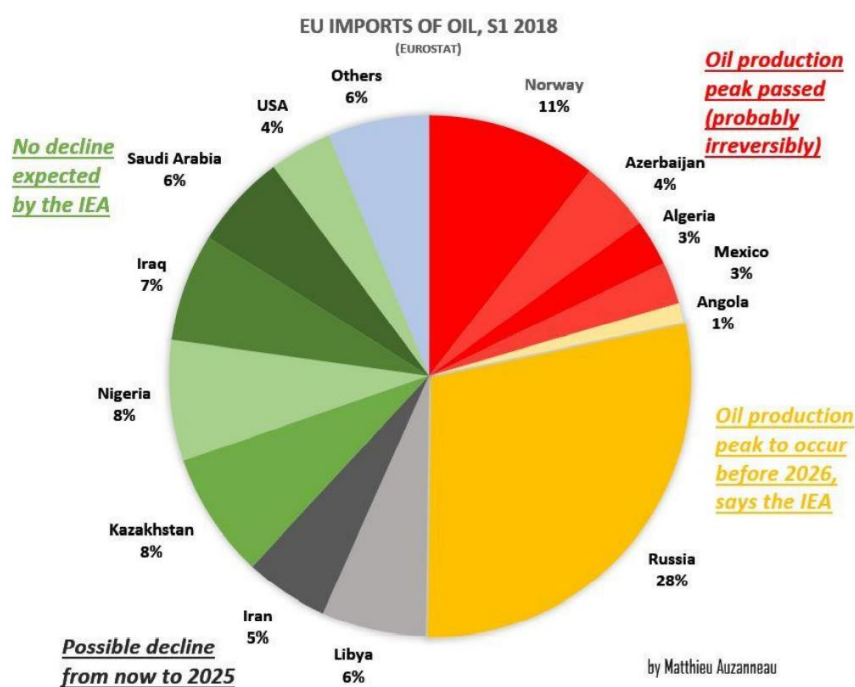
**Illustration 3 :** Confrontation de la courbe de la production du pétrole brut conventionnel avec le déclin des découvertes de la ressource. Source : Rob Hopkins, 2010.

Malgré le dépassement du pic, « la prise de conscience que l'ère du pétrole facile touche à sa fin » s'est cantonnée aux initiatives locales, à l'image du mouvement des Transition Towns, lancé par Rob Hopkins<sup>7</sup>. L'enjeu du pic pétrolier est de taille pour l'UE, premier importateur mondial de pétrole brut. De même, les pays pétroliers entourant l'UE ont connu une forte décline des extractions depuis les années 2000, comme le Royaume-Uni, la Norvège ou la Russie, cette dernière représentant 1/3 des importations européennes (Illustration 4).

<sup>5</sup> *Ibid*, p. 12.

<sup>6</sup> AUZANNEAU Mathieu, « L'inexorable déclin du pétrole, l'Union européenne, première victime de la pénurie ? », *Futuribles*, n°443, 2021/4, pp.65-74.

<sup>7</sup> HOPKINS Rob, *The Transition Handbook: from oil dependency to local resilience*, Totnes, Green Books, 2008, 224p.



**Illustration 4 :** Importations de pétrole de l'UE en 2018. Source : Matthieu Auzanneau, 2018.

La dépendance énergétique de l'UE vis-à-vis des hydrocarbures russes a été exacerbée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022. La crise énergétique qui en découle, liée à la hausse considérable du prix des hydrocarbures a déclenché une prise de conscience au niveau européen de l'importance de cette dépendance. Les mots de la ministre française de la transition écologique sont éloquentes à ce sujet :

« Le conflit en Ukraine est une leçon de géopolitique énergétique. Aujourd'hui, l'UE est dépendante de la Russie à 40% pour ses importations de gaz et de 30% pour son pétrole. Les Européens ont trop longtemps refusé de regarder la réalité en face de ce point de vue. Nous devons sortir le plus rapidement possible de notre dépendance aux énergies fossiles<sup>8</sup>. »

La guerre en Ukraine, de par ses répercussions économiques, politiques et énergétiques, a bien soulevé le lien fort existant entre économie et énergie, tandis qu'elle a rappelé la nécessité pour les sociétés européennes « d'opérer une bifurcation dans la dynamique des systèmes énergétiques<sup>9</sup> ». Cette bifurcation, accélérée par ce choc exogène, se traduit au niveau européen par l'objectif de décarbonation du système d'approvisionnement

<sup>8</sup> POMPILI Barbara, « Les politiques écologiques européennes : Pacte vert et crise ukrainienne », [Conférence], Visions d'Europe, Sciences Po Lille, le 03/03/2022.

<sup>9</sup> BOURG Dominique, PAPAUX Alain (dir), *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, p. 362.

énergétique pour 2050, introduit en 2019 par le European Green Deal. L'inscription de cet objectif dans la législation européenne remonte à l'an dernier, avec l'adoption de la loi européenne sur le climat, le 28 juin 2021. Le paquet Fit for 55, qui est un ensemble de propositions de la Commission européenne permettant de mettre en œuvre cette loi, est en cours d'évaluation au Parlement européen ainsi qu'au Conseil de l'UE<sup>10</sup>. La pertinence de l'échelon européen réside dans l'éventail d'outils diplomatiques, juridiques et financiers qu'il propose aux Etats membres<sup>11</sup>. L'action gouvernementale est cruciale pour parvenir à l'atteinte des objectifs fixés, puisqu'elle permet le déploiement de mesures rapides à une échelle conséquente<sup>12</sup>.

Dans ce contexte de tensions politiques, de raréfaction des ressources matérielles et énergétiques, de difficultés économiques et de crise écologique, le concept de « sobriété énergétique » émerge peu à peu dans l'espace public et le débat politique. Souvent objet de confusion avec d'autres termes synonymes – frugalité, modération, sobriété heureuse, simplicité volontaire – ou avec l'efficacité énergétique, la sobriété énergétique se développe en France, à travers les travaux de l'association négaWatt, au début des années 2000. Le concept est d'ailleurs repris dans la législation nationale à partir de 2015. Le processus de politisation et d'institutionnalisation de la sobriété énergétique suit actuellement son cours, avec la publication des scénarios de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie – ADEME – et de Réseau de Transport d'Electricité – RTE, afin d'orienter les débats de la campagne présidentielle de 2022.

Ce mémoire appliqué, supervisé par l'association Virage Energie, vise à retracer les cadres théorique et empirique de la sobriété énergétique, tout en proposant une étude de cas de son appropriation et de son utilisation par le personnel politique au sein du Parlement européen. Dans ce travail de recherche, la sobriété énergétique est définie en tant « qu'un ensemble de mesures et de pratiques quotidiennes, mises en place par les pouvoirs publics, qui ne requièrent pas ou peu de ressources énergétiques et naturelles, qui visent une répartition plus équitable des ressources énergétiques, qui présentent plusieurs cobénéfices, tout en améliorant le bien-être de tout un chacun dans le respect des limites planétaires ». Il s'agit d'une définition politique de la sobriété énergétique, érigeant le concept en tant

---

<sup>10</sup> 2020 Report on the State of the Energy Union pursuant to Regulation (EU) 2018/1999 on Governance of the Energy Union and Climate Action, from the Commission to the European Parliament, the Council, the European economic and social committee and the committee of the regions, Bruxelles, 14 octobre 2020, 24p.

<sup>11</sup> POMPILI Barbara, « Les politiques écologiques européennes : Pacte vert et crise ukrainienne », [Conférence], Visions d'Europe, Sciences Po Lille, le 03/03/2022.

<sup>12</sup> Net Zero by 2050. A Roadmap for the Global Energy Sector, octobre 2021 (4e révision), 224p.

qu'instrument au service de la décision publique. La sobriété énergétique n'est pas uniquement une ressource liée au dérèglement climatique. En effet, elle tire sa légitimité politique au regard des limites planétaires identifiées par Rockström en 2009. Enfin, elle dénonce l'état d'ébriété énergétique caractérisant les sociétés européennes contemporaines, en invitant à questionner ce qui relève du besoin et ce qui relève du désir.

La réflexion proposée sur la sobriété énergétique s'accompagne ici d'une étude autour de l'appropriation et de l'utilisation du concept par le groupe politique des Verts/Alliance Libre Européenne – Verts/ALE, au Parlement européen. L'appropriation se réfère ici à la capacité de faire sien quelque chose. Il s'agit d'un processus qui débute avec la compréhension de la sobriété énergétique, à travers l'identification de ses différentes dimensions. L'appropriation est importante en ceci qu'elle est l'étape préalable à l'utilisation du concept. C'est pourquoi ce travail de recherche met l'accent sur ce processus, en proposant une analyse du degré d'appropriation par les membres du groupe des Verts/ALE au Parlement européen.

Le cadrage spatial s'explique par la volonté de l'auteur d'approfondir ses connaissances sur l'échelle européenne. De même, le contexte de rediscussion de la directive de 2018 relative à l'efficacité énergétique – EED – au Parlement européen offrait une opportunité intéressante de questionner les élus au sujet de la sobriété énergétique. La rediscussion de la directive EED a aussi circonscrit le périmètre de la recherche aux commissions parlementaires des Transports et du Tourisme – TRAN, et de l'Industrie, de la Recherche et de l'Energie – ITRE. Enfin, le ciblage d'un groupe précis s'explique par des contraintes temporelles, en ceci qu'il aurait été ardu d'étudier plusieurs groupes politiques dans le laps de temps accordé. Le groupe des Verts/ALE, a quant à lui été choisi pour son caractère minoritaire et sa sensibilité au concept de sobriété énergétique. Le cadrage temporel reprend le mandat des eurodéputés actuellement en poste, à savoir les cinq années de la IXe législature, de 2019 à nos jours. La contribution à ce travail de recherche d'un eurodéputé de la législature précédente (2014-2019) a également fourni des précisions intéressantes quant à l'enracinement de la sobriété énergétique au Parlement européen.

L'état de la recherche sur la sobriété énergétique est particulier. En effet, celui-ci est encore très récent, puisqu'il est possible de constater une multiplication des publications à ce sujet après 2018. C'est après cette date que la sobriété énergétique dispose d'une définition plus complète et s'affirme dans le champ de la recherche académique en France. De même, la

recherche portant sur la sobriété énergétique demeure très restreinte, avec peu d'ouvrages et d'articles universitaires publiés à ce jour. Les auteurs ayant le plus contribué à enrichir le concept et à le faire entrer en tant qu'objet d'étude dans les sciences sociales sont Dominique Bourg, Bruno Villalba et Luc Semal. L'ouvrage *Sobriété énergétique, contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles* de 2018 peut ainsi être considéré comme le véritable tournant dans l'analyse académique de la sobriété énergétique. Avant cette date, la plupart des publications se focalisent sur la sobriété en tant que concept général, dans le sillage de l'ouvrage *The Logic of Sufficiency* de Thomas Princen, paru en 2005. Dans le contexte éditorial pré-2018, la sobriété énergétique n'est qu'occasionnellement mentionnée, tandis que la confusion avec les notions synonymes est monnaie courante. Si depuis 2018 il est possible de constater un emballement éditorial autour de la sobriété énergétique, force est de constater que la plupart des publications englobent la sobriété énergétique autour de textes liés à la décroissance ou à la simplicité volontaire.

La maigre collecte de données académiques s'est donc vue complétée par l'usage de nombreuses sources issues de la 'littérature grise', c'est-à-dire de publications menées par des think tanks, des institutions publiques, des entreprises et des associations. Les documents publiés par l'ADEME ont notamment été des plus utiles, tandis que ceux produits par négaWatt et par l'association Virage Energie – le *Petit traité de sobriété énergétique* de 2021 – ont donné du corps au concept de sobriété énergétique. Enfin, les sources journalistiques, d'abord marginales dans la construction de ce travail, ont connu une véritable poussée à partir du 24 février 2022. La crise énergétique découlant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie a précipité la sobriété énergétique sur le devant de la scène médiatique, dans l'optique de trouver des solutions à cette crise politique, énergétique et économique. De nombreux articles de presse français, allemands, italiens, britanniques et espagnols ont ainsi été pris en considération.

La partie analytique portant sur l'échelon européen est à la fois restreinte et abondante. Abondantes sont les publications académiques relatives au fonctionnement institutionnel de l'UE. Les nombreux manuels consultés donnent une idée claire des logiques propres au Parlement européen. Les travaux d'Olivier Costa ont notamment été cruciaux dans l'établissement de l'analyse présentée. Cependant, restreintes sont les publications académiques portant sur le groupe politique des Verts/ALE. D'ailleurs, celles-ci sont le plus souvent focalisées sur la cohésion du groupe politique et sur l'étude des scores électoraux réalisés lors des élections européennes. C'est pourquoi, ce travail de recherche constitue

vraisemblablement un premier pas dans l'étude de la sobriété énergétique au sein du groupe des Verts/ALE, et peut-être plus globalement, au sein du Parlement européen. Il convient enfin de souligner que la sobriété énergétique est complètement absente des textes juridiques produits par les institutions de l'UE.

La première étape de ce travail de recherche a consisté en la collecte de données issues de sources publiées. Cette première phase de travail a nécessité d'importants efforts afin d'appréhender pleinement le concept de sobriété énergétique et de le démêler des notions synonymes. Les sources consultées se réfèrent pour la plupart aux travaux menés par les associations négaWatt et Virage Energie. Il est important de reconnaître que le cheminement effectué dans le cadre de ce travail repose majoritairement sur les conceptions héritées des deux associations.

La deuxième étape de ce travail de recherche est relative à la collecte de données issues d'entretiens semi-directifs. La méthode de l'entretien semi-directif était la plus appropriée pour répondre aux interrogations de ce travail. En effet, comme il n'existe aucune source liant sobriété énergétique et le groupe des Verts/ALE, l'entretien semi-directif se révéla être un outil adéquat pour faire émerger les positions du panel interrogé sur la sobriété énergétique. Trois eurodéputés de la IXe législature ainsi qu'un eurodéputé de la VIIIe législature appartenant au groupe des Verts/ALE ont ainsi répondu à une grille d'une dizaine de questions préalablement établie. Afin d'étoffer cette recherche, deux analystes ainsi que deux membres d'acteurs extérieurs au Parlement européen ont aussi été interrogés avec cette méthode. Les entretiens ont intégralement été menés en visioconférence, en français ou en anglais, et ont duré entre 30 minutes et 50 minutes, en fonction des contraintes horaires des différentes personnes interviewées. Il est possible de trouver la liste des personnes interrogées en Annexe 1, tandis qu'un exemple de grille de questions est disponible en Annexe 2.

Enfin, la troisième étape de ce travail était consacrée à l'analyse thématique des entretiens obtenus. Cette méthode d'analyse a permis de défaire la singularité de chaque discours en les découpant par grand thème, afin d'établir une cohérence thématique inter-entretien. Les données analysées et présentées dans ce travail respectent les volontés du panel consulté : la prise de notes a été envoyée à chaque personne interrogée, pour qu'elle puisse valider ou non la diffusion des passages notés. Figurent donc dans cette étude les éléments sur lesquels un accord d'utilisation et de diffusion a été donné.

Les hypothèses de départ, qui ont guidé ce travail, au nombre de cinq, sont les suivantes :

1. Il existe une confusion au sein du groupe des Verts/ALE autour de la sobriété énergétique.
2. Il n'y a pas une appropriation commune de la sobriété énergétique au sein du groupe des Verts/ALE.
3. L'appropriation de la sobriété énergétique évolue en fonction de l'appartenance nationale à une formation politique.
4. La sobriété énergétique n'est pas mobilisée dans les débats au Parlement européen.
5. Les obstacles à la sobriété énergétique sont de nature institutionnelle.

La validation ou l'invalidation de ces postulats initiaux servait plusieurs objectifs. Le premier était celui de vérifier le degré de pénétration de la sobriété énergétique parmi les élus européens affiliés à l'écologie politique. Le deuxième but était celui de contrôler l'existence de divergences et de convergences au sujet de la sobriété énergétique au sein d'un même groupe politique. Le troisième objectif était celui d'identifier les barrières à l'utilisation du concept au niveau européen. Enfin, il s'agissait de vérifier la présence ou l'absence de volontés politiques d'usage de la sobriété énergétique dans l'hémicycle européen.

Dès lors, comment les élus du groupe des Verts/ALE de la IXe législature se sont-ils appropriés le concept de sobriété énergétique et comment l'utilisent-ils ? Le contexte de la rediscussion de la directive de 2018 relative à l'efficacité énergétique est-il propice à la mobilisation de la sobriété énergétique au Parlement européen ?

Afin de répondre à ces questions centrales, il convient de délimiter de manière précise les contours du concept de sobriété énergétique, afin d'en donner une définition claire et d'en déterminer les cadres théorique et empirique (Partie 1). Une fois ce travail accompli, l'accent est ensuite mis sur l'usage de la sobriété énergétique en tant qu'outil politique au sein du Parlement européen, à travers l'étude du groupe politique des Verts/ALE (Partie 2). Des pistes de réflexion sont enfin incluses dans la troisième section de la Partie 2, dans l'objectif de remédier aux facteurs de blocage identifiés à l'échelon européen.

# PARTIE 1. Le cadrage théorique et empirique de la sobriété énergétique, analyse d'un concept pluriel

La sobriété énergétique est un concept complexe. S'il se réfère de façon générale et consensuelle à une démarche permettant de réduire les consommations d'énergie, il comporte également des caractéristiques individuelles, collectives, choisies et subies, tandis qu'il tire sa légitimité et son sens écologique au regard des limites planétaires. L'absence de définition fixe et partagée par l'ensemble des acteurs l'utilisant constitue un obstacle majeur à sa pleine compréhension. En effet, les caractéristiques de ce concept pluriel ne sauraient être étudiées séparément les unes des autres. Ce travail de recherche va donc à l'encontre de l'affirmation de l'ADEME<sup>13</sup>, pour qui ce flou facilite la diffusion de la sobriété énergétique dans l'espace public. Or, la sobriété énergétique, quand elle est incomprise ou mal interprétée, peut conduire à édulcorer et diluer les messages qu'elle porte. Cette première partie vise donc à donner un cadre théorique et empirique au concept de sobriété énergétique.

## Section 1.1. Définition et délimitation de la sobriété énergétique

### 1. Les caractéristiques et les valeurs portées par la sobriété énergétique

#### 1.a. Les composantes de la sobriété énergétique

La sobriété énergétique est un concept relativement récent, qui émerge en France au début des années 2000 à travers les travaux de l'association négaWatt. D'abord marginalisé dans l'espace public, il se consolide jusque dans les années 2010, avant d'être reconnu par les institutions françaises. Ainsi, l'année 2015 marque l'entrée de la sobriété énergétique dans le texte de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, à l'article 1, alinéa 1<sup>14</sup>, tandis qu'en 2019, les recommandations pour le gouvernement issues de la convention

---

<sup>13</sup> CEZARD Florian, MOURAD Marie, *Panorama sur la notion de sobriété – définitions, mises en œuvre, enjeux (rapport final)*, novembre 2019, 52p.

<sup>14</sup> [Article 1](#), I.-L'article L. 100-1 du code de l'énergie est ainsi rédigé : « Art. L. 100-1. La politique énergétique : « 1° Favorise l'émergence d'une économie compétitive et riche en emplois grâce à la mobilisation de toutes les filières industrielles, notamment celles de la croissance verte qui se définit comme un mode de développement économique respectueux de l'environnement, à la fois sobre et efficace en énergie et en consommation de ressources et de carbone, socialement inclusif, soutenant le potentiel d'innovation et garant de la compétitivité des entreprises. », p. 3.



citoyenne pour le climat utilisent 35 fois le terme de sobriété<sup>15</sup>. Malgré cette reconnaissance, le concept demeure marginalisé dans l'espace public tandis que des interprétations parfois contradictoires se multiplient sur la scène politique. Le processus d'institutionnalisation de la sobriété énergétique se poursuit actuellement, avec les derniers scénarios de l'ADEME et de RTE, qui accordent une part non-négligeable au concept dans leurs publications.

Face aux interprétations multiples liées à la sobriété énergétique par les acteurs politiques, certaines inquiétudes se développent autour du concept, qui risquerait de devenir un nouvel oxymore destiné à connaître le même sort que le développement durable et la croissance verte<sup>16</sup>. Afin d'éviter de tels brouillages conceptuels, il convient d'établir avec précision les contours de la sobriété énergétique. Pour ce faire, il est possible de croiser les définitions les plus abouties qui soient, à savoir celles fournies par les associations négaWatt et Virage Energie, ainsi que par les recherches de Luc Semal et de Bruno Villalba.

La sobriété énergétique se comprend tout d'abord par l'analyse de la rhétorique qu'elle comporte. La sobriété est le miroir de l'ébriété. Appliquée au champ de l'énergie, elle dénonce la dépendance des sociétés contemporaines aux énergies fossiles. A travers l'application de mesures tenant compte de la déplétion des ressources à disposition, elle propose un sevrage afin de sortir de cet état de dépendance. Le champ lexical se rapprochant du concept de sobriété énergétique relève donc de la pathologie. « Elle connote l'idée d'une maladie dont le changement climatique ne serait qu'un symptôme<sup>17</sup> ». De plus, il existe une dimension moralisante vis-à-vis de l'excès ou hubris, qui pourrait induire la possibilité d'un délit attribuable à quiconque consommerait trop. Cette dénonciation de l'hubris s'incarne aussi dans le capitaine Achab à travers sa chasse livrée à Moby Dick : « Plus la fureur d'Achab grandit, plus grossit le monstre qu'il pourchasse<sup>18</sup> ». Ici, la fureur peut être interprétée comme la soif et la dépendance des sociétés contemporaines à la consommation de l'énergie, qui poussent à la croissance incessante de la demande énergétique.

---

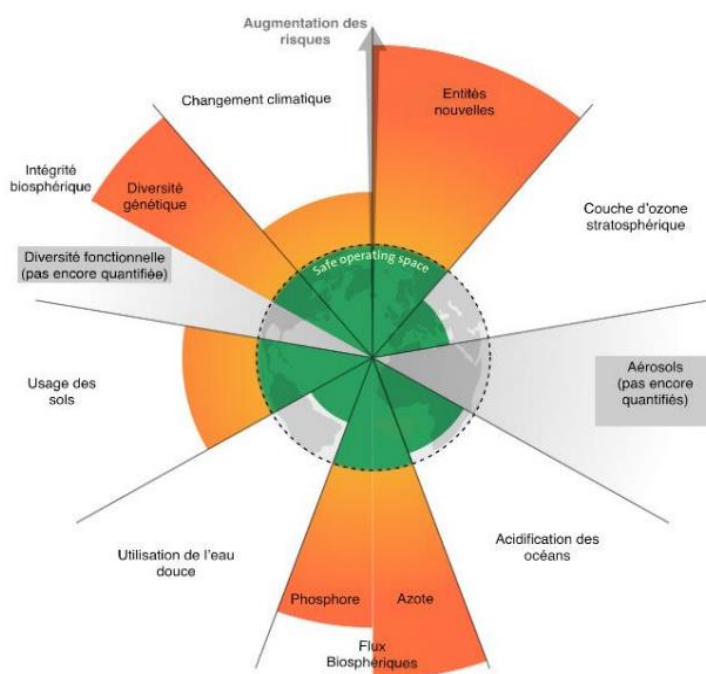
<sup>15</sup> NICOLOSO Barbara, « Rencontre d'auteur autour du *Petit Traité de Sobriété Énergétique* », [Conférence], Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités de Lille, le 24/11/2021.

<sup>16</sup> JARRIGE François, « Sobriété énergétique, un nouvel oxymore ? », *AOC média*, le 06/02/2020, <https://aoc.media/analyse/2020/02/05/sobriete-energetique-un-nouvel-oxymore/>, consulté le 11/03/2020.

<sup>17</sup> CIHUELO Jérôme, JOBERT Arthur, GRANDCLEMENT Catherine (dir), *Energie et transformations sociales, enquête sur les interfaces énergétiques*, Editeur Lavoisier – Socio-économie de l'énergie, 2015, p. 203.

<sup>18</sup> CHARBONNEAU Bernard, *Le feu vert, autocritique du mouvement écologique*, Paris, L'échappée poche, 3<sup>e</sup> édition, 2022, p. 91.

L'ébriété énergétique est aussi caractérisée par son côté illimité. En réponse, la sobriété énergétique entend réenchâsser la consommation énergétique aux limites planétaires telles qu'identifiées par Johan Rockström en 2009 (Illustration 5). L'apport des recherches menées par Luc Semal et par Bruno Villalba sur la sobriété énergétique réside précisément dans le lien fait avec les limites planétaires. Le contexte de finitude énergétique confère un sens ainsi qu'une légitimité au concept de sobriété énergétique, qui devient « une méthode collective de négociation de la contrainte matérielle dans un contexte de finitude énergétique<sup>19</sup> ». Cette conception de la sobriété énergétique recoupe celle développée par Thomas Princen, qui aborde le concept en tant que véritable éthique de la soutenabilité et en tant que principe répondant à l'état « d'overshoot écologique<sup>20</sup> ». La sobriété énergétique devient ainsi une condition nécessaire ayant pour but de renverser les tendance biophysiques et de réorganiser la société pour un usage plus soutenable des ressources. Par ailleurs, la sobriété énergétique accentue la double-responsabilité des pays du Nord, en leur offrant la possibilité de réaliser leur part dans l'effort nécessaire de réduction des émissions de GES ainsi qu'en envoyant un message de rupture avec la surconsommation. En intégrant la contrainte de la finitude planétaire, la sobriété énergétique propose de remplacer l'illusion de la liberté de consommer toujours plus par une plus ample liberté de choix<sup>21</sup>.



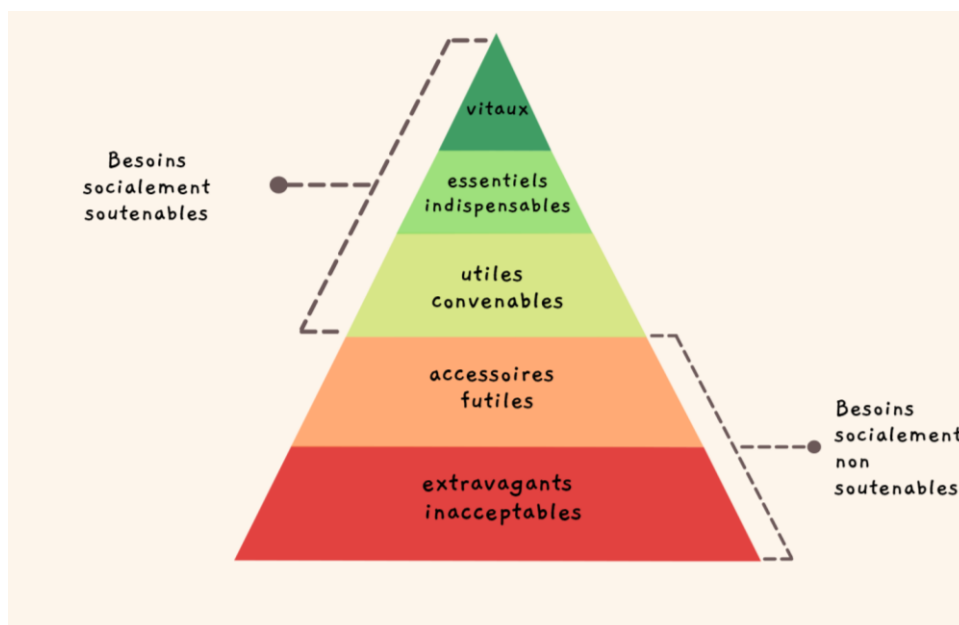
**Illustration 5 :** Schéma des limites planétaires basé sur l'analyse de Steffen (2015) et de Persson (2022), traduit par le Comité 21.  
Source : Comité 21.

<sup>19</sup> SEMAL Luc, SZUBA Mathilde, VILLALBA Bruno, « 'Sobriétés' (2010-2013) : une recherche interdisciplinaire sur l'institutionnalisation de politiques locales de sobriété énergétique », *Natures Sciences Sociétés*, n°22, 2014/4, pp.351-358.

<sup>20</sup> PRINCEN Thomas, *The logic of sufficiency*, Cambridge, MIT Press, 2005, 424p.

<sup>21</sup> CHATELIN Stéphane, « Qu'est-ce que la sobriété ? », *Fil d'argent*, n°5, hiver 2016, pp. 11-13.

La sobriété énergétique engage également une réflexion sur les besoins et interroge la différence entre le besoin et le désir. Le point de départ de la sobriété énergétique est de remonter la chaîne de l'énergie jusqu'à la ressource, il s'agit donc de « penser l'énergie à partir du juste dimensionnement des services rendus » pour Yves Marignac<sup>22</sup>. L'idée de justesse se rattache à un équilibre que la sobriété permettrait de retrouver. L'association négaWatt est celle ayant les réflexions les plus abouties quant à la classification des besoins. En effet, négaWatt introduit une pyramide des besoins, selon qu'ils soient socialement soutenables ou non (Illustration 6). La non-soutenabilité, ou nuisance, est corrélée aux impacts provoqués de façon (in)directe sur les ressources. La hiérarchie des besoins s'établit comme suit : vitaux / essentiels / indispensables / utiles / convenables / accessoires / futiles / extravagants / inacceptables. Cette pyramide est un guide dans la prise de décision quotidienne, qui sert à calibrer les choix effectués. Néanmoins, la définition de chacune des strates de la pyramide des besoins n'a pas encore été fixée de manière détaillée par l'association. Cela pose un sérieux problème puisque le concept de sobriété énergétique ainsi que les mesures qui en découlent reposent sur cette hiérarchie. L'absence de consensus sur ce que ces adjectifs représentent fragilise ainsi le concept dans son ensemble.



**Illustration 6 :** La pyramide des besoins selon négaWatt. Source : établi par l'auteur.

<sup>22</sup> SAUJOT Mathieu, THIRIOT Sarah, LAURENT David, DUBUISSON-QUELLIER Sophie, MARIGNAC Yves, PODESTA Gwenaël, CHAFFARDON Gersende, « Totem ou tabou : comment débattre des leviers de sobriété ? », [Conférence], Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) et LEONARD (groupe Vinci), le 14/01/2022, <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/conference/replay-totem-ou-tabou-comment-debattre-des-leviers-de>, visionnée le 26/03/2022.

Enfin, la sobriété énergétique comporte en son cœur une dimension sociale. L'association Virage Energie mobilise une définition de la sobriété énergétique des plus complètes à ce sujet, en mettant l'accent sur les finalités collectives du concept. Elle consiste en « une démarche volontaire et organisée de réduction des consommations d'énergie par des changements de mode de vie, de pratiques, de valeurs, de normes, de comportements et de modes d'organisation collective<sup>23</sup> ». La dimension du choix est également primordiale dans l'approche de Virage Energie, où la sobriété subie renvoie aux contraintes financières des personnes en situation de précarité énergétique. Le choix volontaire et collectif y est le critère majeur rendant la sobriété énergétique désirable et socialement acceptable. De même, la sobriété énergétique devient un outil de négociation de la répartition plus équitable des efforts de réduction des consommations d'énergie tout en tenant compte de l'investissement symbolique dans la consommation pour les classes sociales les moins favorisées<sup>24</sup>. Les inégalités sociales y sont appréhendées à travers le prisme de la précarité énergétique. Dès lors, la sobriété énergétique pose la question de la répartition équitable des ressources énergétiques en voie de raréfaction.

#### 1.b. La sobriété énergétique, un visage de la sobriété parmi d'autres

La sobriété énergétique est une déclinaison du concept plus vaste de 'sobriété'. En effet, la sobriété ne dispose pas d'une définition universellement reconnue, bien que la plupart de la littérature existante sur la sobriété énergétique s'accorde sur les valeurs 'pro-environnementales' de celle-ci<sup>25</sup>. La caractéristique écologique de la sobriété énergétique se retrouve dans les autres déclinaisons du concept de sobriété. Afin de mieux saisir les contours de la sobriété énergétique, il apparaît nécessaire de connaître les autres formes de la sobriété ayant trait à la diminution de la pression anthropique exercée sur les ressources.

La première de ces déclinaisons voisines est appelée « sobriété numérique ». Très récente, cette facette de la sobriété connaît actuellement une médiatisation dynamique, liée aux

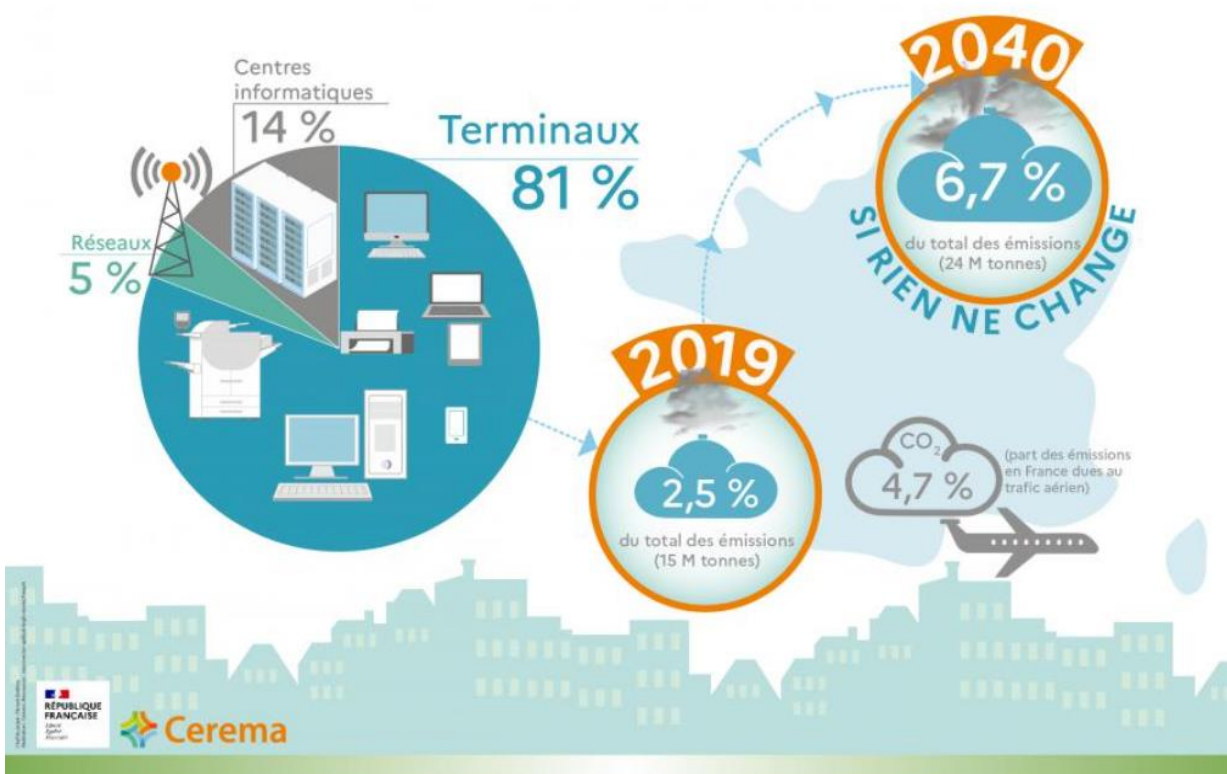
---

<sup>23</sup> NICOLOSO Barbara, *Petit traité de sobriété énergétique*, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 2021, p. 74.

<sup>24</sup> BISSON Julien, entretien avec Jérôme Fourquet, « Il y a un investissement symbolique dans la consommation. », *Le 1*, « Sobriété, faut-il s'y préparer ? », n°371, 03/11/2021, 8p.

<sup>25</sup> SORRELL Steve, GATERSLEBEN Birgitta, DRUCKMAN Angela, "The limits of energy sufficiency: A review of the evidence for rebound effects and negative spillovers from behavioural change", *Energy Research and Social Science*, n°64, Juin 2020, 27p.

récents débats autour de la 5G. La sobriété numérique est intimement liée à la sobriété énergétique en ceci qu'elle vise elle aussi à réduire la consommation d'énergie en questionnant l'usage des outils numériques. Cette médiatisation peut aussi s'expliquer par l'opposition du concept à l'idée générale de « dématérialisation de l'économie », qui repose sur l'hypothèse que la pression exercée sur les ressources diminuerait grâce à l'intensification des usages du numérique. En effet, la sobriété numérique rappelle que l'empreinte énergétique des technologies digitales croît au rythme de 9% par an. Cette croissance est liée au développement des réseaux de télécommunication, des centres de données, de dispositifs connexes et de l'intelligence artificielle. Les estimations du Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement – CEREMA – indiquent que sans politique publique de sobriété numérique, les émissions de GES du numérique en France pourraient augmenter de 60% en 2040<sup>26</sup> (Illustration 7).



**Illustration 7** : Emissions de GES du numérique en France, juin 2020. Source : CEREMA.

<sup>26</sup> « Sobriété numérique, la voie du numérique durable pour la smart city », site web du CEREMA, <https://smart-city.cerema.fr/territoire-intelligent/smart-city-sobriete-numerique>, consulté le 12/04/2022.

### **Encadré 1. Le succès de la sobriété numérique en langues espagnole et italienne**

La sobriété numérique semble transcender les obstacles posés par le mot sobriété quand il est transposé en langue espagnole ou en langue italienne. En effet, si les mots ‘sobriedad’ et ‘sobrietà’ sont quasiment inutilisés dans ces deux langues, il n’en est rien pour la sobriété numérique, qui figure dans la presse nationale et dans les déclarations ministérielles. Le nouveau ministre italien de la transition écologique a ainsi fait des déclarations sur la sobriété numérique peu après sa prise de fonction en 2021, incitant les jeunes à limiter leur usage des réseaux sociaux, pour éviter le risque « d’effacer 1/5 des efforts faits pour réduire les émissions de GES depuis les accords de Paris<sup>27</sup> ». De même, l’influence des publications d’organismes français à la pointe sur la sobriété, comme le Shift Project, est manifeste dans la presse espagnole, qui se réfère aux études menées en 2018<sup>28</sup>. Malgré ce succès médiatique, il semblerait que la sobriété numérique y soit réduite à la sphère individuelle.

Par ailleurs, l’association négaWatt opère une différenciation entre sobriété « dimensionnelle », « collaborative », « organisationnelle » et « d’usage ». Si le principe de sobriété se réfère à ne pas consommer ce qui peut être évité, la sobriété dimensionnelle permet de réduire la puissance d’un appareil afin d’éviter une surpuissance et une surconsommation énergétique inutile. La sobriété coopérative, quant à elle, exploite les avantages de la mise en commun pour réduire les besoins. En outre, la sobriété d’usage joue sur la durée d’utilisation d’un appareil au strict nécessaire. Enfin, la sobriété organisationnelle permet de repenser les modes d’organisation collective pour développer de nouvelles manières de vivre. Si l’association précise que « la sobriété ne se limite pas à cette typologie », elle en étoffe l’éventail des possibilités en offrant plusieurs facettes du concept<sup>29</sup>. Ce travail d’enrichissement est aussi mené par l’association Virage Energie, qui ajoute d’autres couleurs à la palette de la sobriété en prenant en compte la sobriété matérielle et la sobriété structurelle. La sobriété matérielle répond à l’objectif de réduire l’utilisation des matières premières et des matériaux neufs. Déclinée sous sa forme structurelle, la sobriété influence l’organisation d’un territoire et structure les modes de vie des personnes qui y vivent<sup>30</sup>.

<sup>27</sup> CINGOLANI Roberto, “Roberto Cingolani, nuovo ministro della transizione ecologica. Ecco il manifesto per la sobrietà digitale che ha scritto sull’Espresso”, *L’Espresso*, il 09/02/2021.

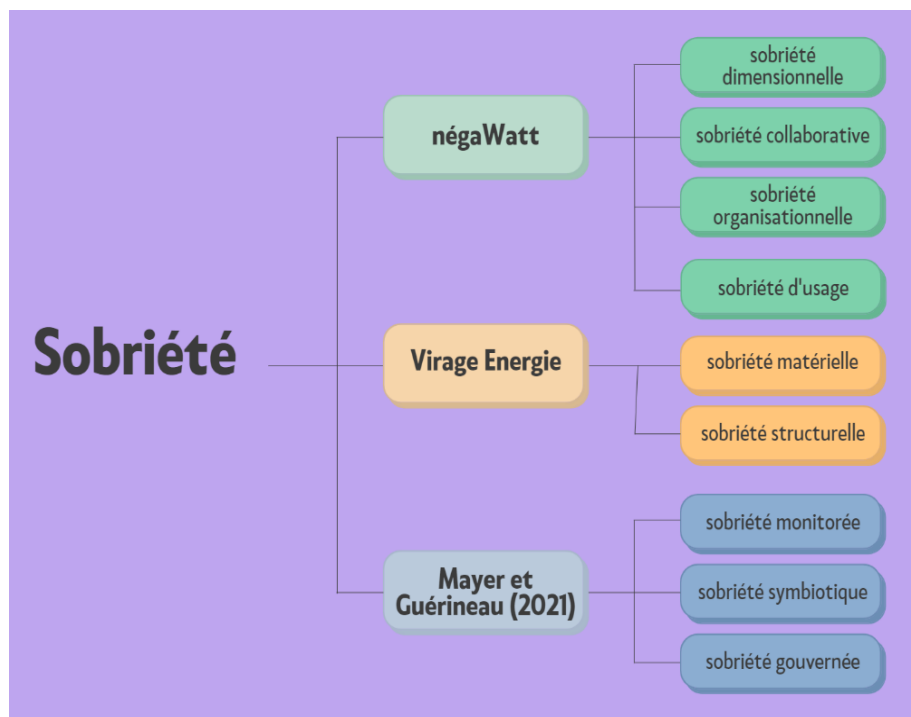
<sup>28</sup> MORILLO Jesús, “Sobriedad energética en la era digital”, *El nacional*, le 27/09/2019.

<sup>29</sup> *Manifeste négaWatt, En route pour la transition énergétique !*, Domaines du possible, Actes Sud, (2012), nouvelle édition 2015, 400p.

<sup>30</sup> NICOLOSO Barbara, *Petit traité de sobriété énergétique*, op.cit., 200p.

La sobriété peut enfin se parer des adjectifs de « monitorée », « symbiotique » et de « gouvernée », selon les travaux menés par Julie Mayer et Mathias Guérineau<sup>31</sup>. Ici, la sobriété monitorée correspond à une optimisation à la marge des usages énergétiques individuels, à travers la diffusion des écogestes par exemple. La sobriété symbiotique est définie par la recherche d'une relation harmonieuse avec l'environnement naturel et peut être vécue dans les éco-hameaux ou via le recours aux low tech. Dernièrement, la sobriété gouvernée se focalise sur le réagencement des infrastructures pour qu'elles induisent des usages sobres de façon mécanique.

L'éventail de la sobriété est donc large. Il apparaît ainsi que la sobriété énergétique ne constitue qu'une facette de la sobriété, bien qu'elle interagisse avec l'ensemble des autres déclinaisons de la sobriété. L'ensemble de ces déclinaisons peut être rassemblé dans une même illustration découlant de la sobriété (Illustration 8).



**Illustration 8** : Synthèse des visages de la sobriété et des acteurs impliqués. Source : établi par l'auteur.

<sup>31</sup> MAYER Julie, GUERINEAU Mathias, *Projet de recherche. La sobriété énergétique : quelle(s) trajectoire(s) ?*, RTE, 2021, 33p.

### 1.c. Redéfinir les imaginaires par les valeurs portées

La sobriété énergétique est porteuse de valeurs spécifiques, qui participent à distinguer ce concept d'autres changements de comportements plus respectueux des enjeux écologiques. Ce sont notamment ces valeurs qui la séparent des « écogestes », qui ne suffisent pas à infléchir la tendance de réduction des consommations d'énergie<sup>32</sup>. Ces valeurs servent à orienter les actions de sobriété énergétique et permettent d'en accroître la désirabilité. Enfin, ces valeurs constituent le terreau permettant de redéfinir les imaginaires individuels et collectifs dans le but de transformer les mentalités.

En effet, la sobriété énergétique est en rupture avec l'imaginaire de l'abondance et ne laisserait pas le modèle de croissance dominant intact, rompant ainsi avec « la quête incessante du graal énergétique<sup>33</sup> ». De plus, les valeurs portées par ce concept permettent de la distinguer de la pauvreté, de la misère, de la précarité et de la souffrance. Elle invite plutôt à redéfinir l'abondance par la sous-utilisation des ressources disponibles, en proposant un niveau de référence énergétique à ne pas outrepasser. La « sobriété est un cheminement, c'est du plaisir car cela rentre en écho avec des valeurs personnelles », pour reprendre les mots de Valérie Guillard<sup>34</sup>.

Générosité, respect, fraternité, compassion, curiosité, humilité, liberté, responsabilité, équilibre, paix sont autant de valeurs fondamentales rattachées à la sobriété énergétique. L'ensemble de ces valeurs reflète le renforcement des liens sociaux prôné par la sobriété ainsi que la prise en compte des limites planétaires dans les comportements quotidiens<sup>35</sup>. Ces valeurs se retrouvent notamment dans les habitats coopératifs, qui suivent une logique bottom-up, où les membres d'une coopérative définissent le programme et les modes de réalisation du projet d'habitation<sup>36</sup>. Ce type de logement développe ainsi la convivialité des espaces et des services mis en commun tandis qu'il encourage le partage des responsabilités entre les résidents.

---

<sup>32</sup> MARESCA Bruno, « Sur le chemin de la sobriété énergétique, engager les français au-delà des écogestes », *Consommation et modes de vie*, n°265, janvier 2014, pp.1-4.

<sup>33</sup> JARRIGE François, « Sobriété énergétique, un nouvel oxymore ? », *AOC média*, le 06/02/2020, <https://aoc.media/analyse/2020/02/05/sobriete-energetique-un-nouvel-oxymore/>, consulté le 11/03/2020.

<sup>34</sup> GUILLARD Valérie, NICOLOSO Barbara, « La sobriété énergétique au quotidien, ça s'apprend ! », *France Inter, Le téléphone sonne*, le 03/11/2021, <https://www.franceinter.fr/emissions/le-telephone-sonne/le-telephone-sonne-du-mercredi-03-novembre-2021>, consulté le 18/03/2022.

<sup>35</sup> BOURG Dominique, PAPAUX Alain (dir), *Vers une société sobre et désirable*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, 508p.

<sup>36</sup> WIRZ Hans, « Décroissance et sobriété : une nouvelle mission pour l'urbanisme ? », *Tous urbains*, n°22, 2018/2, pp. 26-29.



Le paysage est un autre exemple du déploiement des valeurs liées à la sobriété énergétique. En effet, cette dernière transforme les paysages en direction d'une revalorisation des ressources, en utilisant des formes spatiales condensées. A travers cette transformation, la sobriété énergétique construit et restaure de la beauté dans des paysages où les traits de la modernité l'avaient chassé<sup>37</sup>. Enfin, la sobriété énergétique, en gardant un horizon de l'effondrement, mobilise prudence et précaution, afin d'éloigner une telle perspective<sup>38</sup>.

A travers ses valeurs spécifiques, la sobriété énergétique développe des conditions favorables à la création de récits alternatifs dans le but de mettre en œuvre une société sobre, acceptable et désirable. Ce travail de développement des imaginaires peut aussi être pris en charge par des entités publiques, comme la municipalité de Bologna, qui a institué un « bureau de l'imagination citoyenne » en 2017 afin d'initier un mouvement de transformation par le bas, au plus près de la communauté citoyenne<sup>39</sup>.

## 2. Les contours de la sobriété énergétique : décroissance, efficacité et complémentarité

### 2.a. La décroissance, cadrage politique de la sobriété énergétique ?

« Ah non, mais nous on n'est pas des décroissants<sup>40</sup> ! »

Réaction d'un député La République En Marche questionné sur la sobriété énergétique en 2021

Interrogé par Jean-François Julliard – directeur de Greenpeace France – sur la sobriété énergétique, cet élu de la majorité présidentielle, piqué au vif, assimile sobriété énergétique et décroissance. Si cet exemple reflète une certaine ignorance de la classe politique vis-à-vis de la sobriété énergétique, force est de constater que la confusion est fréquente. S'il est vrai que de nombreuses publications portant sur la décroissance se réfèrent et mobilisent la sobriété énergétique, il convient de distinguer décroissance et sobriété, afin de mieux tracer les contours de cette dernière.

---

<sup>37</sup> DOREAU Auréline, « Réduire les besoins en énergie : un autre paysage dans une perspective de sobriété énergétique », *DARD/DARD*, n°4, 2020/2, pp. 62-71.

<sup>38</sup> ARNSPERGER Christian et BOURG Dominique, "Sobriété volontaire et involontaire", *Futuribles*, n°403, 2014, pp. 43-57.

<sup>39</sup> NICOLOSO Barbara, *Petit traité de sobriété énergétique*, op.cit., 200p.

<sup>40</sup> JULLIARD Jean-François, POUGET Marine, « Quelle influence des ONG sur les gouvernements ? », [Conférence], Homo Ecolorictus et La Ruche, Sciences Po Lille, le 02/02/2022.

Il est tout d'abord intéressant de relever le décalage temporel entre les deux concepts. En effet, la sobriété dispose d'un héritage historique, philosophique et spirituel d'une richesse remontant à l'Antiquité grecque. A l'inverse, la décroissance est une notion bien plus récente, dont les premières apparitions contemporaines remontent aux années 1970, à travers les figures d'André Gorz et de Nicholas Georgescu-Roegen, dans le contexte de la naissance et de l'affirmation de l'écologie politique<sup>41</sup>. Après une période de marginalisation politique, la décroissance opère un retour médiatique en France avec la primaire des écologistes pour l'élection présidentielle de 2022, à travers la candidature de Delphine Batho. De même, la décroissance bénéficie d'un certain attrait d'une part de la population française, selon un sondage de 2019 révélant que 2/3 des Français s'y estimaient favorables<sup>42</sup>.

Malgré un enracinement conceptuel plus récent, la décroissance n'en a pas moins contribué à former le concept de sobriété énergétique. Ainsi, pour l'historien François Jarrige, « la sobriété est d'abord un contrefeu au mot-obus de décroissance qui suscite toujours le rejet<sup>43</sup> ». La décroissance a donc entraîné un positionnement de la sobriété énergétique sur des idées plus radicales, faisant apparaître la sobriété comme plus acceptable<sup>44</sup>. Les notions se rejoignent aussi dans une opposition commune au modèle dominant fondé sur la surconsommation des ressources, tandis qu'elles recouvrent toutes deux des dimensions politiques<sup>45</sup>. Par ailleurs, la sobriété énergétique peut être considérée comme une source de décroissance de certains secteurs obsolètes de l'économie, tandis qu'elle comporte une décroissance dans l'usage des matières et de l'énergie, comme Blake Alcott le souligne : «Material and energy throughput should degrow. Throughput is input into the economy as natural resources and output out of the economy as waste<sup>46</sup>».

Malgré cette proximité, la sobriété s'écarte de la décroissance en ceci qu'elle demeure compatible avec des logiques de croissance économique, pouvant même être utilisée par les

---

<sup>41</sup> SEMAL Luc, *Face à l'effondrement, militer à l'ombre des catastrophes*, Paris, Presses universitaires de France/Humensis, mars 2019, 361p.

<sup>42</sup> *La sobriété, fil vert de la transition*, Comité 21, février 2022, 57p.

<sup>43</sup> JARRIGE François, « Sobriété énergétique, un nouvel oxymore ? », *AOC média*, le 06/02/2020, <https://aoc.media/analyse/2020/02/05/sobriete-energetique-un-nouvel-oxymore/>, consulté le 11/03/2020.

<sup>44</sup> *Sobriété énergétique, publication transition énergétique citoyenne*, Labo de l'ESS, octobre 2018, 60p.

<sup>45</sup> GUILLARD Valérie, NICOLOSO Barbara, « La sobriété énergétique au quotidien, ça s'apprend ! », *France Inter, Le téléphone sonne*, le 03/11/2021, <https://www.franceinter.fr/emissions/le-telephone-sonne/le-telephone-sonne-du-mercredi-03-novembre-2021>, consulté le 18/03/2022.

<sup>46</sup> SCOTT-CATO Molly, MASTINI Riccardo, ALCOTT Blake, RAFFAELLI Fulvia, TULKENS Philippe, ZAPFEL Peter, «Post-Growth 2018 Conference: Energy Sufficiency», [Conférence], Parlement européen, Bruxelles, 2018, <https://www.postgrowth2018.eu/energy-sufficiency/>, visionnée le 26/03/2022.

tenants de projets de relance productiviste<sup>47</sup>. En effet, la sobriété énergétique peut favoriser l'innovation dans certains secteurs alternatifs, à travers le déploiement des mobilités actives et du tourisme local. Elle peut dès lors permettre aux entreprises de développer de nouveaux services pour satisfaire une demande de biens et de services moins énergivores, dans l'optique de répondre aux besoins de façon différente<sup>48</sup>. De la même manière, la sobriété énergétique peut être complémentaire aux principes de circularité, qui visent à réduire l'extraction des matériaux et l'usage de l'énergie en étendant la durée de vie des produits, en les réusant et en les recyclant<sup>49</sup>.

Décroissance et sobriété énergétique sont donc à distinguer. Si ces deux notions partagent des valeurs communes, elles constituent deux projets politiques aux finalités différentes. La sobriété semble ainsi moins radicale et à rebours de la croissance économique, contrairement à la décroissance, qui « met les pieds dans le plat<sup>50</sup> ».

## 2.b. L'efficacité énergétique ou l'effacement de la sobriété énergétique

L'efficacité énergétique est sans conteste le maître mot de la transition énergétique. Grâce à sa définition clairement établie ainsi qu'à sa compatibilité avec le modèle économique et social dominant, l'efficacité énergétique est devenue « hégémonique<sup>51</sup> » et occupe une place prépondérante dans les documents de l'Union européenne ayant trait à la transition écologique. Il n'est donc pas surprenant de constater l'abondance du terme dans le Green New Deal de 2019 (x8), dans la European Climate Law (x8) et dans le Fit for 55 Package de 2021 (x11). De même, la considération des instances européennes pour l'efficacité se traduit par les directives de 2012 et de 2018 relatives à celle-ci. En comparaison, la sobriété énergétique n'a pas sa place dans les textes européens. Il convient donc de comprendre les raisons de cette consécration de l'efficacité énergétique.

Contrairement à la sobriété énergétique, l'efficacité dispose d'une définition stabilisée, consensuelle et construite depuis les années 1970, où elle s'imposa comme une nécessité

---

<sup>47</sup> JARRIGE François, « Sobriété énergétique, un nouvel oxymore ? », *AOC média*, le 06/02/2020, <https://aoc.media/analyse/2020/02/05/sobriete-energetique-un-nouvel-oxymore/>, consulté le 11/03/2020.

<sup>48</sup> *La sobriété énergétique, pour une société plus juste et plus durable*, négaWatt, 2017, 12p.

<sup>49</sup> SAHEB Yamina (OPENEXP), SADIN Bertrand, WATES Jeremy, SANCHEZ Gonzalo, *Sufficiency and Circularity, the two overlooked decarbonization strategies in the 'Fit for 55' Package*, EEB, septembre 2021, 16p.

<sup>50</sup> BATHO Delphine, « Faire campagne pour la décroissance, retours critiques d'expérience », [Séminaire], Institut Momentum, le 08/01/2022.

<sup>51</sup> PRINCEN Thomas, *The logic of sufficiency*, *op.cit.*, 424p.

dans les pays faisant face au choc pétrolier de 1973. L'association négaWatt propose une définition parmi les plus complètes de l'efficacité énergétique. Elle désigne un ensemble de moyens permettant d'utiliser le moins d'énergie possible et « d'améliorer les performances à chaque étape des diverses chaînes énergétiques, de la ressource primaire jusqu'à la satisfaction des besoins<sup>52</sup> ». Elle se concrétise notamment via l'isolation des logements, l'augmentation du rendement des appareils, l'optimisation des processus de fabrication industriels et la réduction des pertes. En outre, l'efficacité énergétique s'applique à divers niveaux, pouvant être adaptative, de fonctionnement ou productive.

Le succès de l'efficacité énergétique repose également dans sa capacité à épouser les théories néoclassiques de la croissance économique. Elle est donc perçue en tant que force motrice de la croissance. Le principal argument des théories de la croissance est celui du découplage entre la demande de ressources énergétiques et naturelles et la croissance économique, grâce aux évolutions techniques et à la découverte de facteurs de substitution<sup>53</sup>. Ce découplage semble se concrétiser dans l'UE, dont la croissance économique tend à se dissocier de la consommation d'énergie primaire, qui diminue (Illustration 9). Toutefois, il convient de souligner qu'il n'y a pas de consensus scientifique à ce sujet, tandis que les graphiques disponibles n'incluent pas toujours la consommation d'énergie primaire liée aux produits importés. Cela explique qu'une récente communication de l'Agence Européenne de l'Environnement indique qu'un « découplage complet de la croissance économique et de la consommation des ressources pourrait ne pas être possible<sup>54</sup> ». Au-delà de la sphère économique, l'efficacité est devenue le « principe majeur de la société », englobant les principales institutions sociales que sont l'usine, le marché et le laboratoire, pour Thomas Princen<sup>55</sup>. Dès lors, l'efficacité est associée au progrès et à la croissance, « portant à son doigt l'anneau de la science et de la technologie<sup>56</sup> ».

---

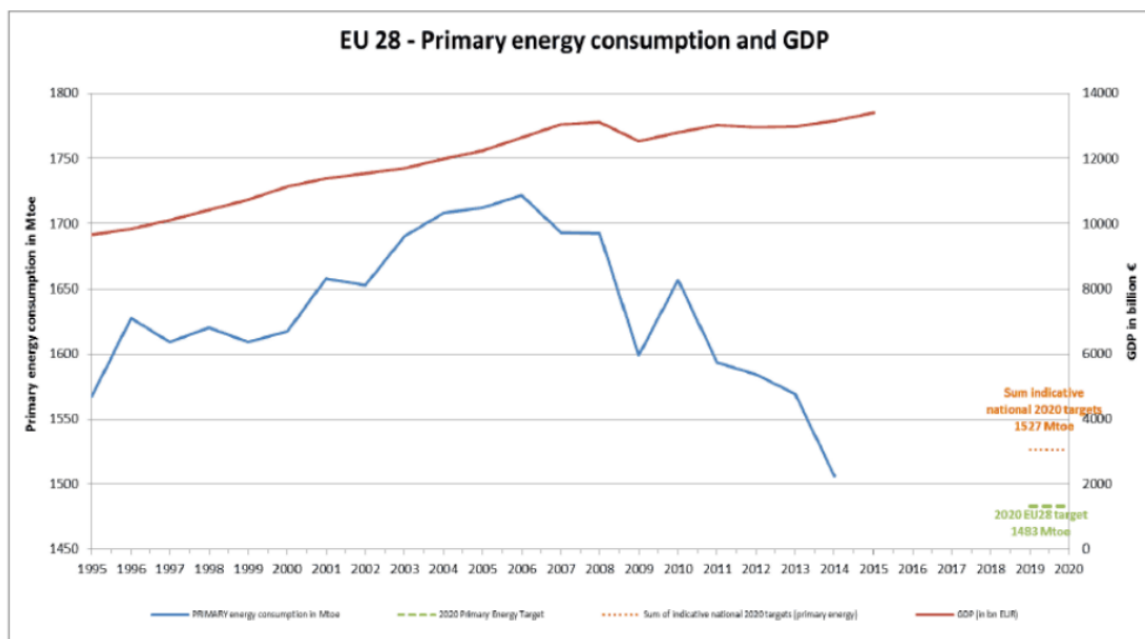
<sup>52</sup> *Manifeste négaWatt, En route pour la transition énergétique !*, Domaines du possible, Actes Sud, (2012), nouvelle édition 2015, p. 71.

<sup>53</sup> ALCOTT Blake, "The sufficiency strategy: would rich-world frugality lower environmental impact?", *Ecological Economics*, n°64, 2008, pp. 770-86.

<sup>54</sup> *Growth without economic growth*. Agence Européenne de l'Environnement, le 11/01/2021, <https://www.eea.europa.eu/publications/growth-without-economic-growth>, consulté le 11/04/2022.

<sup>55</sup> PRINCEN Thomas, *The logic of sufficiency*, *op.cit.*, 424p.

<sup>56</sup> *Ibid.*



Source: Eurostat

**Illustration 9 :** Graphique croisant les courbes du PIB de l’UE (en rouge) et de sa consommation d’énergie primaire (en bleu) en 2015. Source : Eurostat.

Toutefois, l’efficacité énergétique est associée à l’effet rebond, ou paradoxe de Jevons. Ce dernier, longuement étudié par Blake Alcott, se réfère à la « consommation énergétique supplémentaire permise par les améliorations dues à l’efficacité énergétique<sup>57</sup> ». Dès lors, les gains d’efficacité sont annulés par la hausse de la consommation énergétique. William Stanley Jevons, dans son œuvre *The Coal Question* de 1865, précise ainsi que la quantité d’énergie économisée est utilisée à d’autres fins :

“But no one must suppose that coal thus saved is spared— it is only saved from one use to be employed in others, and the profits gained soon lead to extended employment in many new forms<sup>58</sup>”.

De surcroît, les formes de l’effet rebond peuvent se décliner. Il y a ainsi une combinaison entre un effet de revenu, un effet de substitution et un effet de réinvestissement. Cette approche multifactorielle de l’effet rebond a mis en lumière que la pratique du covoiturage a pu favoriser l’augmentation des déplacements en voiture, allant à l’encontre de l’objectif

<sup>57</sup> ALCOTT Blake, MADLENER Reinhard, “Energy rebound and economic growth: A review of the main issues and research needs”, *Energy*, n°34, 2009, pp. 370-376.

<sup>58</sup> ALCOTT Blake, “Jevons’ Paradox”, *Ecological Economics*, n°54, 2005, pp. 9-21.

initial de réduction de ces déplacements<sup>59</sup>. Il faut cependant souligner que l'effet rebond n'est pas systématique et qu'il ne remet pas en question le bien-fondé de l'efficacité énergétique. Sa principale utilité est de montrer que les gains effectués ne suffisent pas à eux seuls à réduire la consommation globale d'énergie.

Efficacité et sobriété énergétiques partagent d'ailleurs la capacité à générer un effet rebond. En effet, la sobriété énergétique peut « libérer des ressources financières, morales et temporelles, qui peuvent en conséquence être dépensées sur d'autres biens, services et activités impliquant un usage énergétique<sup>60</sup> ». Des différences peuvent être toutefois relevées entre l'effet rebond lié à l'efficacité et celui lié à la sobriété énergétique. Les améliorations liées à l'efficacité énergétique réduisent les prix des services énergétiques, ce qui n'est pas permis par les actions de sobriété énergétique. Ensuite, les motifs guidant les actions d'efficacité et de sobriété énergétiques ne se recoupent pas forcément, ce qui peut avoir un impact sur les effets de 'spillover'.

L'efficacité énergétique règne donc sans partage dans les textes guidant la transition écologique des sociétés. Son caractère consensuel et sa capacité à embrasser les théories économiques du découplage lui ont assuré cette position, et ce, en dépit des effets rebonds qui lui sont liés. Afin de maximiser les effets bénéfiques de l'efficacité énergétique, de nombreuses voix (r)appellent la nécessité de combiner efficacité et sobriété énergétiques avec le déploiement des énergies renouvelables, dans le but de réaliser la transition écologique des modes de vie.

## 2.c. La nécessaire complémentarité entre sobriété, efficacité et renouvelables

« C'est donc bien dans la réduction à la source, dans la sobriété, et non seulement dans l'efficacité énergétique, qu'il faut chercher une voie<sup>61</sup>. » Philippe Bihouix, *L'âge des low tech*

L'ensemble de la littérature consultée pour ce travail de recherche abonde dans le sens de Philippe Bihouix. Pour accomplir la transition écologique et pour parvenir à décarboner les sociétés européennes d'ici 2050, se focaliser sur la seule efficacité énergétique serait une

---

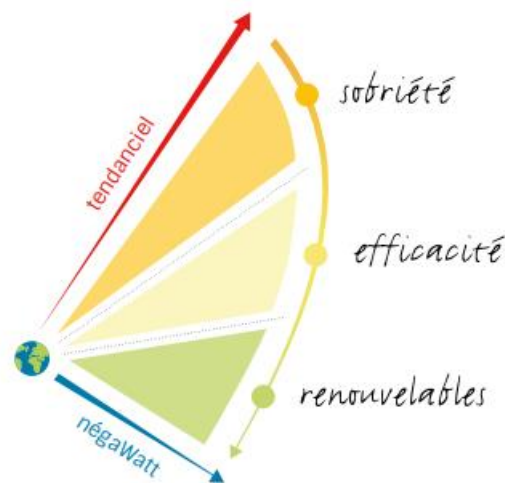
<sup>59</sup> *Sobriété énergétique, publication transition énergétique citoyenne*, Labo de l'ESS, octobre 2018, 60p.

<sup>60</sup> SORRELL Steve, GATERSLEBEN Birgitta, DRUCKMAN Angela, "The limits of energy sufficiency: A review of the evidence for rebound effects and negative spillovers from behavioural change", *Energy Research and Social Science*, n°64, Juin 2020, 27p.

<sup>61</sup> BIHOUIX Philippe, *L'âge des low tech, Vers une civilisation techniquement soutenable*, Paris, Editions du Seuil, 2<sup>e</sup> édition, mars 2021, p. 284.

erreur stratégique. En effet, la sobriété énergétique ne peut être comprise et utile qu'à travers sa complémentarité avec l'efficacité énergétique et le déploiement des énergies renouvelables.

La complémentarité entre ces trois éléments est introduite par l'association négaWatt, qui en fait la fondation de sa démarche en 2003 (Illustration 10). Cette démarche avait pour but de répondre au facteur 4, afin de diviser par quatre les quantités de GES émises par la France du niveau de 1990 pour l'horizon 2050. L'originalité de cette démarche repose dans l'association de mesures techniques, relevant de l'efficacité et des renouvelables, à des mesures non-techniques, relevant de la sobriété énergétique. L'objectif poursuivi est triple : réduire la dépendance aux énergies fossiles, se passer de l'énergie nucléaire et réduire les émissions de GES. De surcroît, le triptyque négaWatt est en rupture avec des approches faisant exclusivement appel aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Ce « solutionnisme technique<sup>62</sup> » qui entoure les énergies renouvelables, pensées comme infinies et gratuites est notamment à l'œuvre dans les politiques publiques européennes. Les travaux de négaWatt et les scénarios proposés reposant sur le triptyque sobriété-efficacité-renouvelables ont été les premiers à permettre une réduction drastique de la demande d'énergie grâce à la sobriété énergétique<sup>63</sup>.



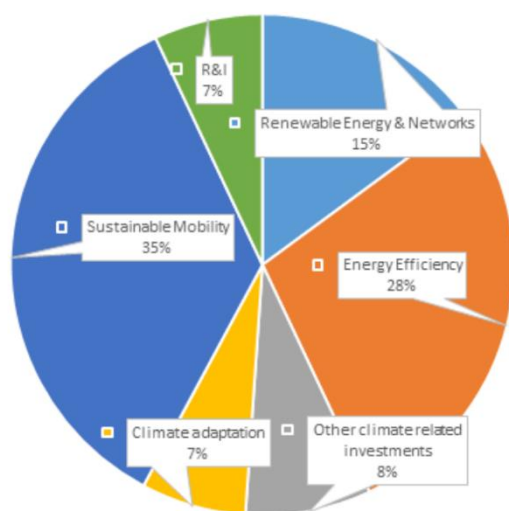
**Illustration 10 :** La démarche négaWatt, ou triptyque négaWatt.

<sup>62</sup> JARRIGE François, « Sobriété énergétique, un nouvel oxymore ? », *AOC média*, le 06/02/2020, <https://aoc.media/analyse/2020/02/05/sobriete-energetique-un-nouvel-oxymore/>, consulté le 11/03/2020.

<sup>63</sup> SAHEB Yamina (OPENEXP), SADIN Bertrand, WATES Jeremy, SANCHEZ Gonzalo, *Sufficiency and Circularity, the two overlooked decarbonization strategies in the 'Fit for 55' Package*, EEB, septembre 2021, 16p.

Source : Scénario négaWatt 2022.

En effet, les politiques publiques de l'UE écartent la sobriété énergétique et font du déploiement des renouvelables et de l'efficacité énergétique leur maîtres mots pour atteindre la neutralité carbone en 2050, comme le souligne le texte de la European Climate Law de 2021 (considérant n°15)<sup>64</sup>. Ces priorités sont également reflétées par la distribution des financements climatiques liée au plan de relance post-covid de 2021, où efficacité énergétique et renouvelables concentrent 43% des investissements (Illustration 11).



**Illustration 11** : Allocation des investissements climatiques du plan de relance européen de 2021. Source : *State of the Energy Union 2021*.

La sobriété énergétique est pourtant un levier utile pour répondre aux objectifs que s'est fixée l'UE. En se focalisant exclusivement sur une approche techniciste, où efficacité et renouvelables occultent la part de la sobriété énergétique, l'UE se prive d'un outil politique qui pourrait lui être utile dans la poursuite de ses objectifs climatiques.

---

<sup>64</sup> “(15) Through the ‘Clean Energy for All Europeans’ package of 30 November 2016 the Union has been pursuing an ambitious decarbonisation agenda, in particular by constructing a robust Energy Union, which includes the 2030 goals for energy efficiency and deployment of renewable energy in Directives 2012/27/EU and (EU) 2018/2001 of the European Parliament and of the Council, and by reinforcing relevant legislation, including Directive 2010/31/EU of the European Parliament and of the Council.”, p. 3.



## Section 1.2. Différencier la sobriété énergétique de ses synonymes pour en dégager l'unicité

« Il faut leur apprendre à être sobre et mesuré dans la vie<sup>65</sup>. »

Mme Smith, scène première

Les mots de Mme Smith – issus de *la Cantatrice chauve* – tombent fort à propos dans le cadre de ce travail de recherche. Le personnage de Ionesco souhaite en effet inculquer à ses enfants les valeurs de mesure et de sobriété, sans les distinguer plus avant. Pourtant, tout l'enjeu de cette section est de souligner l'unicité de la sobriété, qui ne saurait être entièrement confondue avec des notions similaires. En effet, si modération, mesure, ascétisme, frugalité et simplicité volontaire ont tissé des liens philosophiques, spirituels et religieux au fil de l'Histoire avec la sobriété, elles n'en recouvrent pas les mêmes significations politiques et collectives. Ces notions ne sont donc pas sœurs, mais plutôt cousines germaines, réunies dans une opposition commune à l'excès. Elles forment ainsi une « multiplicité d'approches s'inscrivant dans une dynamique d'ensemble autour d'un questionnement de la consommation et de la production des ressources, notamment par des changements de mode de vie<sup>66</sup> ».

Ces mots ne sont pas substituables, dans le sens où la charge politique, individuelle et sociétale varie selon le terme employé. Les substituer n'est donc pas un acte innocent. Ainsi, quand le texte de la directive de l'UE relative à l'efficacité énergétique de 2018 ne mentionne pas la sobriété, tandis qu'il se réfère – une seule fois – à la « modération », il ne faudrait pas simplement y voir une confusion, mais plutôt un choix aux conséquences politiques atténuées<sup>67</sup>.

La sobriété a été organisée de manière collective par différentes sociétés humaines. Elle a structuré les existences sociales en valorisant des comportements individuels et collectifs ancrés dans les récits mythologiques, moraux et religieux. Elle agit dès lors en tant que « constante anthropologique » jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, période où le luxe trouve son reflet

---

<sup>65</sup> IONESCO Eugène, *La cantatrice chauve*, Paris, Editions Gallimard, 1954, p. 3.

<sup>66</sup> CEZARD Florian, MOURAD Marie, *Panorama sur la notion de sobriété – définitions, mises en œuvre, enjeux (rapport final)*, novembre 2019, 52p.

<sup>67</sup> Directive 2018/2002/UE du Parlement Européen et du Conseil du 11 décembre 2018, modifiant la directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique.

dans l'opulence matérielle et la profusion de biens inanimés<sup>68</sup>. Les racines de la sobriété remontent à la Grèce antique, où elle est une vertu cardinale pour affronter l'hubris et se protéger de la colère divine. Elle renvoie donc à une maîtrise de soi et mobilise des formes de sagesse, afin d'user sans abuser<sup>69</sup>.

## 1. Perspective philosophique, religieuse et historique

### 1.a. La philosophie grecque, terreau de la sobriété

Les courants philosophiques de la Grèce antique ont donné naissance à la sobriété en tant que valeur et vertu sociales. Dans les sociétés grecques, la sobriété opère une séparation entre atteinte du bonheur et possessions matérielles. Les multiples facettes de la sobriété s'expriment également sous forme de comportements frugaux, en faisant mieux avec moins. La sobriété s'écarte donc de la pauvreté, grâce à sa capacité à générer de la richesse immatérielle, selon les écrits laissés par Sénèque<sup>70</sup>.

Aristote, Epicure, Diogène de Sinope et Socrate se rejoignent sur la dématérialisation de la richesse générée par des comportements sobres<sup>71</sup>. Toutefois, la finalité sociale de la sobriété n'est évoquée que chez Socrate et Aristote, pour qui la somme des comportements individuels vertueux conduit la cité au bonheur. A l'inverse, Sénèque privilégie des finalités individuelles à la sobriété, tandis que Diogène de Sinope favorise un ascétisme radical dont l'idéal de vie s'approche d'une privation totale de biens matériels.

La philosophie antique a permis de façonner la sobriété, malgré ses finalités diverses selon les écoles de pensée. Ce travail philosophique de fond a permis à la sobriété de survivre aux transformations sociales et politiques qui ont mis fin à l'hégémonie grecque puis romaine en Europe, tandis qu'elle a été érigée en valeur religieuse – notamment par le christianisme – jusqu'à nos jours.

---

<sup>68</sup> ARNSPERGER Christian et BOURG Dominique, "Sobriété volontaire et involontaire", *Futuribles*, n°403, 2014, pp. 43-57.

<sup>69</sup> LAINE Loïc, « Pour une éthique de la sobriété », *Revue d'éthique et de théologie morale*, 2018/HS, pp. 117-131.

<sup>70</sup> CEZARD Florian, MOURAD Marie, *Panorama sur la notion de sobriété – définitions, mises en œuvre, enjeux (rapport final)*, novembre 2019, 52p.

<sup>71</sup> SIOUNANDAN Nicolas, HEBEL Pascale, COLIN Justine, *Va-t-on vers une frugalité choisie ?*, *Cahier de recherche du CREDOC*, n°302, décembre 2013, 113p.

## 1.b. Perspectives religieuses de la sobriété

La religion chrétienne entretient une relation « redoutablement » ambiguë vis-à-vis de la nature à travers ses textes fondateurs<sup>72</sup>. Tantôt les écrits de la Genèse exhortent l'être humain à dominer le reste du vivant, tantôt ceux issus de l'Ancien Testament la glorifient et en condamnent la destruction. Cette ambiguïté se retrouve dans les messages de modération et de tempérance à destination des fidèles, dont le degré d'intensité varie selon les époques et les lieux.

Des pratiques ascètes radicales, faisant écho à celles de Diogène de Sinope sont en effet promues par certains courants chrétiens, comme les cisterciens, les dominicains ou les franciscains, à partir du XIIe siècle. Ces mouvements partagent l'idéal social d'une vie dépouillée et simple, souvent en réaction au matérialisme croissant de l'Eglise, comme avec François d'Assise<sup>73</sup>, nommé patron de l'écologie par Jean-Paul II en 1979. En conséquence, les comportements sobres revêtent des caractéristiques d'opposition politique<sup>74</sup>.

De même, les appels à des formes de sobriété se font aussi par la condamnation de certains comportements versant dans l'excès, comme la gourmandise ou l'avarice, désignés en tant que péchés. A l'inverse, l'Eglise a promu des formes de sobriété, en érigeant notamment la tempérance au rang de vertu, par Thomas d'Aquin, lui conférant ainsi une légitimité morale et sociale<sup>75</sup>.

Le refus de l'opulence est aussi partagé par d'autres religions prônant des formes de modération, comme le bouddhisme, le jainisme, le taoïsme et le confucianisme. Ici, la frugalité ambitionne d'établir de nouvelles manières de vivre et ne se réduit pas à une diminution de la consommation<sup>76</sup>. Elle devient une « nécessité sociale » car elle détient la clef d'une vie vertueuse tandis qu'elle éloigne l'insatisfaction, liée à l'attachement à la propriété.

Le maniement de la sobriété par les autorités religieuses a survécu à la sécularisation du pouvoir politique dans les sociétés européennes. Ainsi, le concept est utilisé sept fois par le pape François dans son encyclique *Laudato Si'* de 2015, portant sur la sauvegarde de la

---

<sup>72</sup> CHARBONNEAU Bernard, *Le feu vert, autocritique du mouvement écologique*, op.cit., 208p.

<sup>73</sup> ARNSPERGER Christian et BOURG Dominique, "Sobriété volontaire et involontaire", *Futuribles*, n°403, 2014, pp. 43-57.

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> SIOUNANDAN Nicolas, HEBEL Pascale, COLIN Justine, *Va-t-on vers une frugalité choisie ?*, *Cahier de recherche du CREDOC*, n°302, décembre 2013, 113p.

<sup>76</sup> ROILAND Damien, "Frugality, a positive principle to promote sustainable development", *Journal of Agriculture and Environmental ethics*, n°29 (4), 2016, pp. 571-585.

maison commune. Ce faisant, le pontife enracine la sobriété dans la spiritualité chrétienne et réaffirme sa qualité de « vertu sociale », dans le sens où elle participe au développement des communautés humaines<sup>77</sup>.

### **Encadré 2. Eglise et sobriété énergétique en Italie contemporaine**

Les recherches menées indiquent que le terme ‘sobrietà’ appartient au vocabulaire de l’Eglise. De fait, il est principalement utilisé par des figures religieuses, comme Angelo Casile en 2012<sup>78</sup>, ou durant des événements chrétiens, à l’instar de la semaine sociale de l’Eglise italienne, célébrée à Taranto en octobre 2021<sup>79</sup>. Toutefois, la sobriété y reste confondue avec des mesures d’économie d’énergie et d’efficacité énergétique, tandis qu’elle est renvoyée à la sphère individuelle. De manière générale, le terme ‘sobrietà’ reste marginal en Italie. Le terme ‘risparmio energetico’ (économie d’énergie) est à l’inverse abondant dans l’espace public et politique, et semble correspondre à ce qu’on entend par sobriété énergétique en France.

#### 1.c. Perspective historique de la sobriété

La sobriété et ses notions cousines ont revêtu un sens nouveau à partir du XVIIIe siècle, avec le déclin de l’influence chrétienne sur la vie politique. D’un mode de vie général, la sobriété est devenue un concept d’opposition à un mode de consommation où le désir prime sur le besoin. Cette focalisation sur la consommation est d’ailleurs renforcée par le déploiement du capitalisme et du consumérisme au cours du XIXe siècle, fondés sur le triptyque « produire, consommer, accumuler<sup>80</sup> ». Le caractère spirituel de la sobriété est ainsi évacué, tandis que celle-ci commence à être perçue de façon négative. De ce fait, la sobriété semble ne plus contribuer aux liens unissant les individus pour le bien de la communauté.

Des idéaux de société fondée sur des comportements plus simples sont toutefois défendus depuis le XVIIIe siècle, dont les figures d’Henry David Thoreau aux Etats-Unis du XIXe siècle et du Mahatma Gandhi dans l’Inde du XXe siècle sont emblématiques<sup>81</sup>. C’est par ailleurs au XXe siècle que les discours contemporains de sobriété et de simplicité volontaire

<sup>77</sup> LAINE Loïc, « Pour une éthique de la sobriété », *Revue d’éthique et de théologie morale*, 2018/HS, pp. 117-131.

<sup>78</sup> BRIENZA Giuseppe, “Monsignor Casile: ‘Stili di vita che utilizzano con sobrietà le risorse energetiche’”, *La Stampa*, le 26/03/2012, <https://www.lastampa.it/vatican-insider/it/2012/03/26/news/monsignor-casile-stili-di-vita-che-utilizzano-con-sobrieta-le-risorse-energetiche-1.36495896>, consulté le 15/03/2022.

<sup>79</sup> MAGOGA Alessio, “Sobrietà ed energie rinnovabili”, *Servizio Informazione Religiosa (SIR)*, le 02/03/2022, <https://www.agensir.it/italia/2022/03/02/sobrieta-ed-energie-rinnovabili/>, consulté le 15/03/2022.

<sup>80</sup> ROILAND Damien, “Frugality, a positive principle to promote sustainable development”, *Journal of Agriculture and Environmental ethics*, n°29 (4), 2016, pp. 571-585.

<sup>81</sup> ARNSPERGER Christian et BOURG Dominique, “Sobriété volontaire et involontaire”, *Futuribles*, n°403, 2014, pp. 43-57.

se développent, en même temps que s'accroissent les critiques à l'encontre de la société de consommation et la mystique de la croissance économique. Richard Gregg pose ainsi les fondations modernes de la simplicité volontaire dans son ouvrage de 1936, *The value of voluntary simplicity*. Il y insiste sur la nécessité de hiérarchiser les désirs et sur l'importance d'introduire une simplicité à la fois dans la consommation et dans le mode de production<sup>82</sup>.

Les années 1970 et 1980 parachèvent de moderniser la sobriété, en l'inscrivant dans la pensée écologiste ainsi que dans la critique de l'économisme, du PIB et de la technique. La sobriété est dès lors mobilisée dans le cadre d'appels à la modération ascétique ou à la convivialité. Elle y devient un projet de vivre-ensemble positif aux dimensions collectives, pensée comme réparatrice de liens sociaux<sup>83</sup>.

## 2. Les lacunes des notions synonymes

### 2.a. La sobriété ne saurait être purement spirituelle

La sobriété bénéficie d'un cadre spirituel important, en ceci qu'elle permet de développer en soi autre chose que l'appétit matériel. Elle est ainsi une façon de concevoir une réalisation, voire un dépassement de l'humanité, en cherchant un équilibre entre vie intérieure et extérieure<sup>84</sup>. Le caractère libérateur de la sobriété est également repris par Pierre Rabhi – qui substitue dans ses écrits les termes de modération, de frugalité et de sobriété – où il s'agit de s'affranchir de l'aliénation imposée par le statut de consommateur.

Rabhi se réfère à la « sobriété heureuse », insistant sur sa capacité à produire joie et générosité. Il la distingue donc de l'ascétisme, qui serait incapable de parvenir au même résultat : « La sobriété heureuse ne consiste nullement en une discipline d'ascète, elle explore la manière de générer davantage d'être en réduisant l'avoir<sup>85</sup> ». Devant la multiplication des sources de frustration, au creusement des inégalités sociales et à la surconsommation imputées à la modernité, Rabhi propose la sobriété en tant « qu'art d'être en harmonie avec soi-même ».

---

<sup>82</sup> CEZARD Florian, MOURAD Marie, *Panorama sur la notion de sobriété – définitions, mises en œuvre, enjeux (rapport final)*, novembre 2019, 52p.

<sup>83</sup> ILLICH Ivan, *La convivialité*, Paris, Editions du Seuil, 1973, 160p.

<sup>84</sup> JAVELAUD Elisabeth (dir), *Le choix des sobriétés, des idées pour passer à l'action*, Ivry-sur-Seine, Les Editions de l'Atelier/Editions Ouvrières, 2021, 176p.

<sup>85</sup> RABHI Pierre, *La puissance de la modération*, Lachapelle-Sous-Aubenas, Editions Hozhoni, octobre 2015, p. 107.

Interpréter la sobriété sous le seul prisme de la spiritualité ne permet pas de rendre compte de ses dimensions collectives et sociales. En effet, en se focalisant sur la satisfaction de besoins essentiels et sur le cheminement vers une harmonie intérieure, la sobriété heureuse, la modération et la frugalité concentrent l'attention sur des attitudes et des pratiques relevant de l'individu. Il s'agirait dès lors d'une « élévation des consciences » afin de retrouver un sens à des existences devenues vides<sup>86</sup>. De ce fait, parler exclusivement de sobriété heureuse, de modération ou de frugalité revient à laisser de côté les dimensions politiques de la sobriété.

Toutefois, si l'approche portée par Pierre Rabhi ne saurait se suffire à elle-même, elle contribue à donner un cadre personnel à la sobriété, tout en la remettant en valeur après une période de perception négative du concept<sup>87</sup>. De même, cette approche participe à rendre la sobriété plus désirable en l'interprétant comme une solution au désenchantement à l'égard de la société de consommation<sup>88</sup>.

## 2.b. Les limites de la consommation frugale

La frugalité a également été étudiée à travers l'analyse du comportement des consommateurs. Le CREDOC définit notamment la frugalité par « la diminution des quantités consommées tout en se concentrant sur des produits de qualité<sup>89</sup> ». La frugalité dont il est ici question se focalise sur l'aspect de la quantité, tandis que la qualité ne fait pas l'objet de précisions supplémentaires.

Les comportements de consommation frugale résultent notamment de conjonctures de crise économique. Les consommateurs se réfugient vers des valeurs simples en systématisant la recherche de bas prix et en adoptant des stratégies alternatives pour soutenir leur consommation. L'étude du CREDOC, centrée sur la crise de 2008 à 2013 en France, indique que 13% des Français ont mis en place des comportements de frugalité choisie. Le fait que ces comportements soient adoptés dans des situations de difficultés économiques les transforme en nécessité temporaire. Ainsi, lorsque la situation s'améliore, cette frugalité ne se traduit pas toujours par des changements durables des modes de vie. La crise sanitaire et

---

<sup>86</sup> RABHI Pierre, *Vers la sobriété heureuse*, Arles, Actes Sud, 2010, 144p.

<sup>87</sup> ROILAND Damien, "Frugality, a positive principle to promote sustainable development", *Journal of Agriculture and Environmental ethics*, n°29 (4), 2016, pp. 571-585.

<sup>88</sup> RUMPALA Yannick, « Quelle place pour une 'sobriété heureuse' ou un 'hédonisme de la modération' dans un monde de consommateurs ? Entre (re)construction d'un ethos et tensions non résolues », *L'Homme et la Société*, n°208, 2018/3, pp. 223-248.

<sup>89</sup> SIOUNANDAN Nicolas, HEBEL Pascale, COLIN Justine, *Va-t-on vers une frugalité choisie ?*, *Cahier de recherche du CREDOC*, n°302, décembre 2013, p. 21.

économique découlant de la pandémie de Covid-19 marque une autre illustration de la fragilité de la consommation frugale. Par exemple, en France, le mois de juillet 2020 post premier confinement a observé une forte reprise de la consommation des ménages pour les équipements du foyer<sup>90</sup>. Par ailleurs, les études focalisées sur les consommateurs ne rendent pas compte des dynamiques de consommation à l'échelle de la collectivité et omettent de nombreux autres acteurs en ne considérant que les foyers.

Enfin, la consommation frugale n'illustre pas forcément la complémentarité entre actions relevant de la sobriété, de l'efficacité et des renouvelables. Le cas des Carbon Rationing Action Groups au Royaume-Uni permet à l'inverse de saisir cette complémentarité<sup>91</sup>. En poursuivant l'objectif de réduire leurs émissions de GES de 90% pour 2030, ces groupes ont eu recours au rationnement volontaire, instrument relevant de la sobriété énergétique. Les résultats de l'étude soulignent la nécessité du recours à la sobriété énergétique pour atteindre l'objectif de réduction fixé. De même, cette analyse démontre que l'organisation sociale empêche l'atteinte de cet objectif, au vu de la marginalisation sociale des individus ayant recours à la sobriété.

Il s'avère donc que la frugalité constitue une branche de la sobriété, comme en a témoigné Edouard Toulouse, chercheur spécialiste de la sobriété énergétique, dans un entretien accordé le 6 janvier 2022 :

*« La sobriété, c'est le terme générique qui peut inclure un certain nombre d'autres concepts, comme la frugalité, qui est une sous-partie de la sobriété. »*

## 2.c. Des synonymes imparfaits : simplicité et autolimitation volontaires

La « simplicité volontaire » est un terme incontournable lorsque la question de la sobriété est soulevée. D'un point de vue linguistique, cette désignation est la plus répandue dans les autres pays francophones et prévaut sur le terme de sobriété, spécialement au Canada ou en Belgique<sup>92</sup>.

---

<sup>90</sup> HEBEL Pascale, « Fragmentation des consommateurs autour de la sobriété », *Constructif*, n°59, 2021/2, pp. 24-29.

<sup>91</sup> SEMAL Luc, SZUBA Mathilde, « Rationnement volontaire contre 'abondance dévastatrice' : l'exemple des crags », *Sociologies pratiques*, n°20, 2010/1, pp. 87-95.

<sup>92</sup> CEZARD Florian, MOURAD Marie, *Panorama sur la notion de sobriété – définitions, mises en œuvre, enjeux (rapport final)*, novembre 2019, 52p.

En raison de son caractère choisi, la simplicité volontaire fait souvent l'objet de confusion avec la sobriété. Or, il apparaît que simplicité et sobriété ne sont pas les revers d'une même médaille. En effet, la simplicité volontaire – ou autolimitation volontaire – renvoie à des pratiques purement individuelles, et ne saurait embrasser l'ensemble des domaines couverts par la sobriété. Il est vrai que simplicité et sobriété partagent le choix d'une confrontation de la réalité des sociétés consuméristes et contribuent à façonner les conversations publiques pour élaborer des alternatives concrètes<sup>93</sup>. De même, les deux notions souffrent d'une incompréhension autour de leur message, associé à une régression ou à un sacrifice douloureux<sup>94</sup>. Les deux concepts ont aussi en commun le but d'élever la qualité de la vie et donc d'offrir une voie vers des existences plus heureuses, libérées d'attaches matérielles. Enfin, simplicité et sobriété volontaires offrent le même recours aux low techs, partageant ainsi certains moyens de réalisation de comportements plus sobres<sup>95</sup>.

D'un autre côté, il convient de distinguer nettement les deux notions. Tout d'abord, la simplicité volontaire s'approche plus de la sobriété heureuse de Pierre Rabhi, en ceci qu'elle fait de l'élévation de la qualité de vie sa priorité<sup>96</sup>. De plus, la simplicité volontaire peut être étrangère aux enjeux écologiques contemporains. Ainsi, la définition fournie par Serge Mongeau ne mentionne aucunement les questions et les nécessités écologiques, privilégiant la satisfaction des individus :

« La simplicité volontaire est un chemin sur lequel on s'engage peu à peu, duquel on s'écarte parfois sans se morigéner ; un chemin qu'on poursuit parce qu'il nous mène là où nous voulons aller, parce qu'il nous satisfait<sup>97</sup> ».

La principale différence réside dans l'évacuation des dimensions collectives et de la question des inégalités opérée par la simplicité volontaire, qui se réduit à une approche spirituelle, individuelle et *in fine* apolitique. Simplicité et sobriété n'ont donc pas les mêmes significations, en dépit de l'objectif commun de favoriser des comportements éloignés du consumérisme. Si la sobriété accorde une importance plus grande à l'échelon collectif pour parvenir à ce but, la simplicité, à l'inverse, privilégie l'échelon individuel. Les mots de Serge

---

<sup>93</sup> DUANE Elgin, « Voluntary simplicity – A Path to Sustainable Prosperity », *Social Change Review*, Vol. (11)1, été 2013, pp. 69-84.

<sup>94</sup> MONGEAU Serge, *La simplicité volontaire, plus que jamais...*, Montréal, Ecosociété, 2008, 272p.

<sup>95</sup> BIHOUIX Philippe, *L'âge des low tech, Vers une civilisation techniquement soutenable*, op.cit., 336p.

<sup>96</sup> D'ALISA Giacomo, *Décroissance, vocabulaire pour une nouvelle ère*, Neuvy-en-Champagne, Le Passager clandestin, 2015, 509p.

<sup>97</sup> MONGEAU Serge, *La simplicité volontaire, plus que jamais...*, op.cit., p. 236.



Mongeau sont éloquentes à ce sujet : « Quand on veut changer le tissu, il faut modifier patiemment les fils qui le constituent<sup>98</sup> ».

Il est donc possible de distinguer clairement la sobriété de ses notions synonymes, comme l'indique le tableau de synthèse comparative présenté ci-dessous (Illustration 12). Face à la profusion de celles-ci – modération, frugalité, simplicité volontaire, autolimitation, ascétisme, mesure – le risque de confusion est élevé. La sobriété est pourtant l'unique concept pouvant être érigé au rang d'outil politique, en raison de ses caractéristiques individuelles, collectives, sociales et écologiques. A la lumière de ces éléments, il est possible d'espérer que Mme Smith réalise que mesure et sobriété sont des termes certes proches, mais non comparables. Pour s'en convaincre, il convient à présent d'analyser la sobriété énergétique en termes d'outil politique et d'en étudier les applications à différentes échelles de gouvernement.

Synthèse

**Légende:**  
 OUI ✓  
 NON ✗  
 VARIABLE SELON LES SOURCES ○

	FINALITE SOCIALE	FINALITE ECOLOGIQUE	FINALITE INDIVIDUELLE	CARACTERE SPIRITUEL	REFUS DE L'OPULENCE
Sobriété	✓	✓	✓	✓	✓
Modération / Mesure	○	○	✓	✓	✓
Simplicité / autolimitation volontaires	✗	○	✓	○	✓
Ascétisme	✗	○	✓	✓	✓
Frugalité	○	○	✓	✓	✓
Sobriété heureuse	✗	✓	✓	✓	✓

**Illustration 12 :** Synthèse comparative des notions synonymes de la sobriété. Source : établi par l'auteur.

<sup>98</sup> *Ibid*, p. 252.

## Section 1.3. Les applications empiriques de la sobriété énergétique comme outil politique

### 1. La sobriété énergétique, un concept social global à vocation politique

#### 1.a. Eriger la sobriété énergétique en tant qu'outil politique

La sobriété énergétique a une vocation politique. En effet, érigée au titre d'outil politique, la sobriété énergétique participe à la fabrication et à la mise en œuvre de mesures publiques transformant les modes de vie et les comportements, à la fois au niveau de l'individu et de la collectivité. Elle est donc un instrument au service de la décision publique. Au niveau politique, la sobriété énergétique ne saurait être une « incantation politique généralisante<sup>99</sup> », c'est-à-dire qu'elle ne saurait se réduire à un objet décoratif, qui serait agrafé aux discours politiques. Par définition, l'outil sert à accomplir un travail, à agir sur la matière. La vocation politique de la sobriété énergétique interdit dès lors au personnel politique de l'utiliser comme simple étendard. La finalité de cet outil est de gérer l'abondance en réévaluant les conditions de réduction des inégalités sociales. Son cœur politique bat dans l'objectif de répartir équitablement les ressources énergétiques en voie de raréfaction, au-delà des barrières de classes sociales et des inégalités de revenus.

La sobriété énergétique soulève également la question temporelle de la décision politique. En effet, « elle se heurte à la fois au court-termisme démocratique qui bloque les mesures de long-terme et à la fois à l'instantanéité des médias qui bloque la réflexion sur le long-terme<sup>100</sup> ». La sobriété énergétique défie dès lors la temporalité habituelle de la vie politique, qui est entrecoupée par des élections et des changements de majorité, ce qui conduit le personnel politique à adopter des mesures de court-terme, dont les effets rapides peuvent être utilisés pour consolider une campagne électorale. Toutefois, il convient de rappeler que la sobriété énergétique ne saurait être délaissée au motif d'une prétendue incapacité à dépasser cette barrière temporelle. Les mesures de sobriété énergétique ont notamment la particularité d'avoir des effets conjuguant rapidité d'exécution et pérennisation des transformations sociales sur le temps long.

---

<sup>99</sup> VILLALBA Bruno, SEMAL Luc (dir), *Sobriété énergétique, contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles*, Versailles, Editions Quae, NSS-Dialogues, 2018, p. 9.

<sup>100</sup> NICOLOSO Barbara, « Rencontre d'auteur autour du *Petit Traité de Sobriété Énergétique* », [Conférence], Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités de Lille, le 24/11/2021.

Politiquement, la sobriété énergétique peut se définir en tant « qu'un ensemble de mesures et de pratiques quotidiennes, mises en place par les pouvoirs publics, qui ne requièrent pas ou peu de ressources énergétiques et naturelles, qui visent une répartition plus équitable des ressources énergétiques, qui présentent plusieurs cobénéfices, tout en améliorant le bien-être de tout un chacun dans le respect des limites planétaires ». Cette définition, non-exhaustive il est vrai, se fonde sur les apports de Yamina Saheb<sup>101</sup> et de Barbara Nicoloso<sup>102</sup>. Cet outil mobilise plusieurs leviers politiques : la sensibilisation, l'incitation, la dissuasion ainsi que l'obligation.

Tout outil est fabriqué. L'outil représente à la fois la fin d'un processus de construction et le moyen d'une action qu'il permet d'accomplir. A présent que les actions visées sont clarifiées, il est pertinent de se pencher sur son processus de fabrication. Pour être utilisée dans le débat politique, la sobriété énergétique nécessite une phase de politisation. Ce terme renvoie « au mécanisme collectif de problématisation visant la production de solutions<sup>103</sup> ». Ici, la sobriété énergétique tend à produire des solutions dans un contexte d'accroissement de la contrainte énergétique et matérielle, via l'élaboration démocratique des conditions au détachement de l'abondance énergétique ainsi que de l'accumulation consumériste. Elle est porteuse d'un débat autour des besoins, elle révèle la dépendance énergétique des sociétés contemporaines tandis qu'elle construit une scène polémique commune en respectant le cadre démocratique. Ce dernier point est primordial, car sans lui, la sobriété énergétique ne saurait être acceptée socialement. C'est pourquoi la sobriété énergétique doit demeurer le fruit de solides négociations collectives, afin que la contrainte qu'elle porte ne soit pas rejetée par les agents sociaux. Ce faisant, il est possible d'évacuer les critiques liberticides formulées à son égard. Ainsi, ce travail de recherche ne partage pas la conception 'jancoviciste' de la sobriété, qui « procède d'un échange de libertés : en imposant des contraintes énergétiques et climatiques, on va gagner de la sécurité collective pour l'avenir<sup>104</sup> ». Cette conception ne résulte pas d'un arbitrage entre besoins et désirs. Or, les désirs devant faire l'objet d'une

---

<sup>101</sup> SAHEB Yamina (OPENEXP), SADIN Bertrand, WATES Jeremy, SANCHEZ Gonzalo, *Sufficiency and Circularity, the two overlooked decarbonization strategies in the 'Fit for 55' Package*, EEB, septembre 2021, 16p.

<sup>102</sup> NICOLOSO Barbara, *Petit traité de sobriété énergétique*, op.cit., 200p.

<sup>103</sup> VILLALBA Bruno, SEMAL Luc (dir), *Sobriété énergétique, contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles*, op.cit., p. 33.

<sup>104</sup> BISSON Julien et SEINGER Hélène, entretien avec Jean-Marc Jancovici, « Nous ne vivons pas une crise, mais le début d'une mutation. », *Le 1*, « Sobriété, faut-il s'y préparer ? », n°371, 03/11/2021, 8p.

négociation collective, ils ne sauraient être considérés au même rang que les libertés. Dès lors, si les acteurs engagés dans la négociation politique s'accordent sur une distinction entre besoins et désirs et décident de donner la priorité à l'assouvissement des premiers par rapport aux seconds, il ne s'agit pas d'un échange de libertés. L'outil politique de la sobriété énergétique n'est donc pas liberticide, s'il est démocratiquement utilisé.

Enfin, la sobriété énergétique peut dépasser le cadre de l'outil pour devenir une nécessité politique, dans une perspective de l'effondrement. Penser la sobriété énergétique au prisme de la catastrophe inclut une vision teintée de déterminisme, ancrée dans la certitude de l'insoutenabilité des modes de production et de consommation actuels. Cet aspect déterministe se retrouve par exemple dans l'approche jancoviciste de la sobriété énergétique, vue comme une fatalité : « La sobriété va nous tomber dessus, de toute façon<sup>105</sup> ». Ce déterminisme accentue le caractère nécessaire, voire impératif de la sobriété énergétique, pouvant dès lors épouser les pensées de l'effondrement, comme celle d'Yves Cochet. L'ancien ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement propose de mettre en place une société de sobriété, fondée sur le quatuor autosuffisance / décentralisation / relocalisation / planification, afin de « changer ou mourir »<sup>106</sup>. Dans cette perspective, la sobriété énergétique transcende le cadre d'objet politique, pour devenir un véritable « bouclier face aux risques d'effondrement<sup>107</sup> », selon l'expression de Pablo Servigne.

#### 1.b. La sobriété énergétique, un concept social global en voie d'institutionnalisation

Une fois que le processus de politisation est engagé, la prochaine étape à franchir est celle de l'institutionnalisation. Cette dernière correspond à « la construction d'une parole publique avec un portage institutionnel suffisant pour lui confier une véritable légitimité<sup>108</sup> ». L'institution, au sens politique, désigne un organisme établissant des règles et des normes pour une communauté. Ce travail de recherche élargit cette définition politique de l'institution, en englobant les organismes publics participant de manière indirecte à la production des normes et des règles communes. C'est pourquoi ce travail considère RTE et l'ADEME en tant qu'institutions politiques et parties prenantes de l'institutionnalisation de

---

<sup>105</sup> BISSON Julien et SEINGER Hélène, entretien avec Jean-Marc Jancovici, « Nous ne vivons pas une crise, mais le début d'une mutation. », *Le 1*, « Sobriété, faut-il s'y préparer ? », n°371, 03/11/2021, 8p.

<sup>106</sup> COCHET Yves, *Antimanuel d'écologie*, Rosny-sous-Bois, Editions Bréal, 2009, p. 280.

<sup>107</sup> JAVELAUD Elisabeth (dir), *Le choix des sobriétés, des idées pour passer à l'action*, *op.cit.*, p. 9.

<sup>108</sup> VILLALBA Bruno, SEMAL Luc (dir), *Sobriété énergétique, contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles*, *op.cit.*, p. 37.

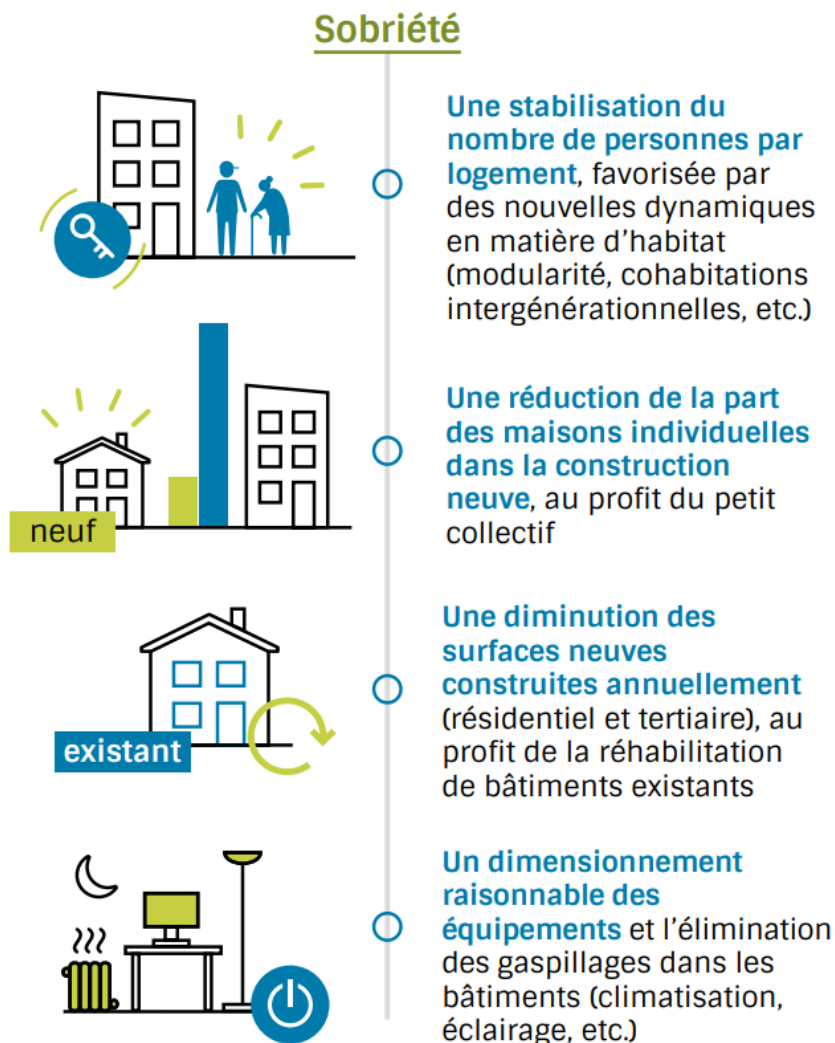
la sobriété énergétique. L'accompagnement institutionnel est essentiel dans le développement de méthodes de mise en débat, dans l'optique de favoriser le déploiement d'un cadre conceptuel et d'adopter des méthodes particulières. Aujourd'hui, la plupart des acteurs institutionnels sont réticents à l'idée d'endosser le cadre théorique fourni par la sobriété énergétique. Une nette préférence est ainsi accordée aux politiques publiques issues de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, qui se réfèrent à l'imaginaire de l'innovation technique, imaginaire disposant d'un ancrage institutionnel bien plus ancien et puissant<sup>109</sup>.

Le portage institutionnel de la sobriété énergétique est complexe, en raison de la multisectorialité du concept. En effet, la sobriété énergétique ne saurait se limiter au domaine de l'énergie. L'énergie étant à la source de la majeure partie des secteurs des sociétés contemporaines, ce travail de recherche considère la sobriété énergétique en tant que « concept social global ». Ce concept est social dans le sens où il est collectif, tandis qu'il tire sa globalité dans l'omniprésence de l'énergie dans les activités humaines. Les principaux secteurs concernés sont les transports, le bâtiment et le logement, l'industrie, l'agriculture et l'alimentation, l'urbanisme et le numérique, pour reprendre la typologie établie par l'ADEME<sup>110</sup>. Dans le secteur du bâtiment, la sobriété énergétique peut par exemple servir à réduire la surface chauffée par personne en freinant la décohabitation, via l'incitation à l'habitat coopératif ou à la colocation (Illustration 13).

---

<sup>109</sup> *Ibid*, p. 39.

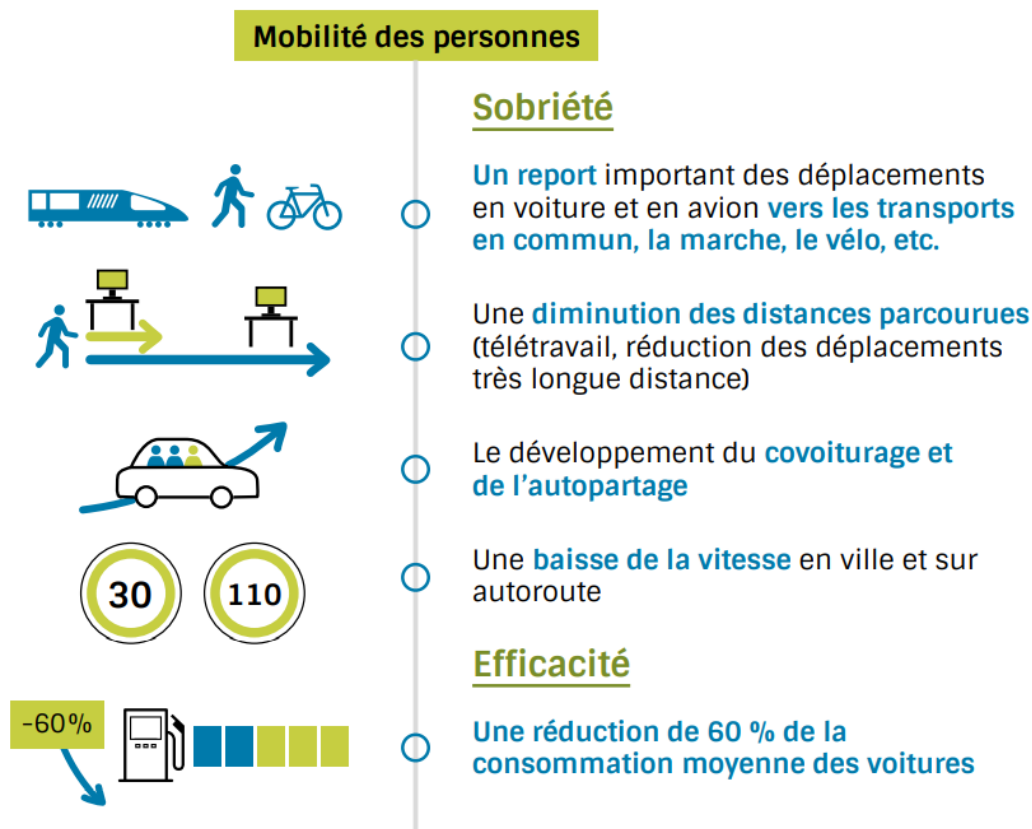
<sup>110</sup> LACASSAGNE Sylvie (Energy Cities), VIRLOUVET Gaël (TEHOP), *Exploration des actions de sobriété dans les démarches territoriales en Europe – Phase 1 de l'étude de la sobriété dans les démarches territoriales*, 2021, 36p.



**Illustration 13 :** Exemples de mesures de sobriété énergétique appliquées au secteur du bâtiment. Source : Scénario négaWatt 2022.

Par ailleurs, dans le secteur du numérique, la suppression des écrans vidéo publicitaires permettrait d'économiser 6000 kilowattheures d'électricité par an pour chaque écran, ce qui correspond à la consommation électrique annuelle de deux familles françaises, selon les chiffres fournis par négaWatt<sup>111</sup>. Enfin, dans le secteur des transports, la sobriété énergétique implique une promotion des mobilités actives (marche à pied, vélo), une réduction de la vitesse pour les véhicules motorisés ou encore un report modal vers des transports collectifs peu émetteurs de GES, à l'instar du train (Illustration 14).

<sup>111</sup> Manifeste négaWatt, *En route pour la transition énergétique !*, op.cit., p. 245.



**Illustration 14** : Exemples de mesures de sobriété énergétique appliquées au secteur des transports. Source : Scénario négawatt 2022.

La sobriété énergétique est aussi transversale. L'association Virage Energie a ainsi identifié six axes transversaux permettant de sortir de l'état d'ébriété énergétique caractérisant les sociétés contemporaines <sup>112</sup>. Il s'agit de promouvoir la suffisance matérielle, en démarchandisant le rapport à la consommation ; de décentraliser et de relocaliser afin de réduire les distances parcourues ; de refonder le rapport à la propriété privée en favorisant les services partagés ; de réévaluer la notion de richesse et la finalité productiviste du travail et du salariat ; de sortir du culte de la vitesse en promouvant les principes de la 'slowness' ; de réviser le rapport être humain/nature pour optimiser l'usage des ressources.

Enfin, la globalité de la sobriété énergétique est reflétée par la pluralité de ses cobénéfices sanitaires, écologiques, économiques, énergétiques et sociaux. Ces cobénéfices sont interdépendants et participent à créer un cercle vertueux. Ainsi, la diffusion de mesures politiques de sobriété énergétique réduirait les coûts engendrés par les pollutions de

<sup>112</sup> NICOLOSO Barbara, *Petit traité de sobriété énergétique, op.cit.*, 200p.

l'atmosphère et des sols, diminuerait les pressions exercées sur les milieux naturels, générerait de l'emploi et combattrait les inégalités sociales. Concernant la question des emplois créés, il est possible de se référer à l'étude conjointe menée par le Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS – et le Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement – CIRED – en 2015, qui prévoit un solde positif entre le nombre d'emplois produits et détruits par la réalisation de la transition écologique des sociétés<sup>113</sup>.

L'institutionnalisation de la sobriété énergétique est en marche. Si les institutions politiques françaises l'ont insérée dans les textes législatifs depuis 2015, elle investit progressivement les institutions publiques participant indirectement à l'élaboration des politiques publiques. Cette percée institutionnelle s'observe à travers les publications récentes des scénarios de l'ADEME et de RTE, qui confèrent tous deux une place importante à la sobriété énergétique dans leurs travaux de prospection. Le scénario de l'ADEME *Transition(s) 2050*, inclut par exemple la sobriété énergétique dans deux de ses sous-scénarios – Génération frugale ; Coopérations territoriales<sup>114</sup>. De même, l'ADEME précise que le facteur clef pour atteindre la neutralité carbone réside dans la réduction de la demande d'énergie. En conséquence, la solution clef pour parvenir à cet objectif ne peut ignorer la sobriété énergétique. Selon les scénarios de l'ADEME, l'usage combiné de la sobriété et de l'efficacité énergétiques permettrait de réduire la demande d'énergie de 23% à 55% par rapport à 2015. Les chiffres avancés par le scénario *Futurs énergétiques 2050* de RTE concordent avec ceux de l'ADEME et précisent que l'emploi de mesures de sobriété énergétique permettrait une réduction de 15% de la consommation énergétique pour 2050, à additionner aux 40% découlant de mesures d'efficacité énergétique<sup>115</sup>. Il est intéressant de remarquer dans les scénarios produits par RTE que la sobriété énergétique, en dépit de son fort potentiel de réduction de la consommation d'énergie, ne remet pas en question le caractère haussier de celle-ci. Ainsi, même le scénario accordant la part belle aux mesures de sobriété énergétique indique que la consommation atteindrait 555 térawatt-heures (TWh) en 2050 contre 475 TWh en 2019<sup>116</sup>.

L'entrée de la sobriété énergétique dans les institutions est l'objet de nombreuses craintes quant à son possible *mainstreaming*. S'il est vrai que les institutions politiques françaises ont

---

<sup>113</sup> *Manifeste négaWatt, En route pour la transition énergétique !*, op.cit., p. 261.

<sup>114</sup> *Transition(s) 2050, choisir maintenant agir pour le climat (rapport complet)*, novembre 2021, 687p.

<sup>115</sup> *Futurs énergétiques 2050, principaux résultats (résumé exécutif)*, RTE, octobre 2021, 66p.

<sup>116</sup> *Futurs énergétiques 2050, rapport complet, chapitre 3 « La consommation »*, RTE, octobre 2021, 75p.



délibérément laissé le flou planer autour de la sobriété énergétique dans leurs textes législatifs, force est de constater que les institutions publiques comme l'ADEME et RTE en ont une fine connaissance. La dissipation du brouillard entourant le concept est due à la multiplication des publications académiques et associatives sur la sobriété énergétique dans la période 2018-2021, qui ont guidé le travail des institutions comme l'ADEME et RTE, minimisant *de facto* les risques de *mainstreaming* de ce concept social global.

## 2. La sobriété énergétique en application

### 2.a. La pertinence de l'échelle locale, réflexion sur les régions et les villes sobres

« L'échelon local est fondamental pour les politiques de sobriété. »

Edouard Toulouse, entretien accordé le 6 janvier 2022

La sobriété énergétique pose la question de l'échelle de la prise de décision politique. Du quartier à la nation en passant par la municipalité, la région ou le département, la sobriété énergétique, en tant qu'outil politique, a vocation à s'insérer dans ce maillage décisionnel. La sobriété énergétique semble privilégier l'échelle méso et micro, en ceci qu'elle est proche du principe de subsidiarité, qui permet la collaboration au niveau local. C'est pourquoi les échelles régionales et municipales sont les niveaux d'application privilégiés des politiques de sobriété énergétique.

En effet, les régions disposent d'importantes compétences en termes d'aménagement du territoire, tandis qu'elles ont un impact déterminant sur les orientations de long-terme des politiques locales. En France, leurs compétences recourent les secteurs des transports, de la recherche ou encore de l'agriculture, des secteurs déterminants dans la mise en place de politiques publiques de sobriété énergétique. De même, les régions peuvent accompagner les entreprises implantées sur leur territoire à promouvoir des mesures énergétiquement sobres, notamment à travers l'élaboration de plans de résilience. Enfin, les régions disposent d'une manne financière importante, à travers le Fonds Européen de Développement Régional – FEDER, qui a alloué aux régions françaises vingt milliards d'euros aux conseils régionaux entre 2014 et 2020<sup>117</sup>. Par ailleurs, la sobriété énergétique croise l'échelon

---

<sup>117</sup> NICOLOSO Barbara, *Petit traité de sobriété énergétique*, *op.cit.*, 200p.

régional à travers le concept de ‘biorégion’, défini comme « lieu de vie, une région unique qu’il est possible de définir par des limites naturelles et possédant un ensemble de caractéristiques géographiques, climatiques, hydrauliques et écologiques, capable d’accueillir des communautés vivantes humaines et non-humaines uniques », pour reprendre les mots de Robert Thayer<sup>118</sup>. Le concept de biorégion est tout à fait compatible avec des mesures de sobriété énergétique, puisqu’il s’inscrit dans une perspective de descente énergétique des territoires, tandis qu’il connaît aujourd’hui un regain d’intérêt, comme le montrent les publications de l’Institut Momentum. Enfin, certaines régions françaises ont manifesté un intérêt pour la sobriété énergétique, comme l’Ile-de-France, dont l’Agence Régionale Energie Climat – AREC – organise des ateliers autour de la sobriété énergétique afin de sensibiliser les collectivités et les acteurs franciliens au concept<sup>119</sup>.

L’échelle communale demeure cependant le niveau « le plus pertinent pour aménager le territoire en fonction des besoins et des usages des habitants<sup>120</sup> ». Les communes sont notamment compétentes en termes de voirie, d’urbanisme et d’aménagement des espaces publics. L’échelle communale apporte une manière spécifique de concevoir les politiques publiques de sobriété, par la limitation de la consommation énergétique, par la préservation des ressources naturelles et par la réduction des rejets de déchets. Ce niveau décisionnel offre dès lors la possibilité de décliner la sobriété énergétique au niveau local pour affronter des problématiques globales<sup>121</sup>. Les coalitions internationales de municipalités sous forme de réseau sont un exemple de cette coordination local/global, comme l’illustre l’exemple du réseau Cittaslow International. L’échelle communale peut aussi faire l’objet d’un découpage en quartiers, qui peuvent se saisir de l’outil de la sobriété énergétique. Les écoquartiers constituent des exemples de recherche de sobriété énergétique au maximum, en tentant de s’acheminer vers l’autosuffisance énergétique, comme le quartier de Vastra Strommen de Malmö, en Suède<sup>122</sup>.

---

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 190.

<sup>119</sup> L’AREC Ile-de-France a organisé deux cycles d’ateliers en 2019 et en 2021, appelés « Inventer le récit de la sobriété énergétique en Ile-de-France », qui témoignent d’une rigueur remarquable quant à la délimitation du concept. Les comptes-rendus des ateliers sont disponibles à cette adresse : <https://www.arec-idf.fr/inventer-le-recit-de-la-sobriete-energetique-en-ile-de-france/>.

<sup>120</sup> NICOLOSO Barbara, *Petit traité de sobriété énergétique*, *op.cit.*, p. 190.

<sup>121</sup> LORRAIN Dominique, *Villes sobres, nouveaux modèles de gestion des ressources*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018, 360p.

<sup>122</sup> RAINEAU Laurence, « Vers une transition énergétique ? », *Natures Sciences Sociétés*, n°19, 2011/2, pp. 133-143.

La majorité des politiques publiques de sobriété énergétique sont déployées à l'échelle municipale, dont le cas le plus emblématique est celui de la ville de Zurich, qui a fait de la sobriété énergétique le fil directeur de ses politiques publiques. L'objectif fixé de réduire les consommations d'énergie pour chaque habitant à 2000 watts par an pour 2050 est ainsi abondant dans la littérature ayant trait à la sobriété énergétique. Si la plupart des mentions louent cette volonté politique et en saluent la dimension démocratique – le projet de la société à 2000 watts a été adopté par voie référendaire en 2008 avec 76% des voix, seule l'étude menée par l'ADEME indique qu'en dépit du caractère réalisable de ce projet de société, « les actions décidées et mises en place jusqu'ici ne vont pas suffire pour atteindre les objectifs fixés pour 2050 »<sup>123</sup>. Cette même étude distingue les municipalités en Europe qui font de la sobriété énergétique l'axe structurant pour revisiter leurs politiques publiques, comme Zurich et Genève, des municipalités qui pratiquent la sobriété de façon sectorielle, comme Liège pour l'alimentation, Venlo pour les bâtiments, Pontevedra pour la mobilité ou encore Francfort-sur-le-Main pour l'aménagement et l'urbanisme (Illustration 15). Deux éléments sont communs aux politiques publiques des villes étudiées : la forte communication sur l'impact des mesures sur les comportements individuels et collectifs et l'émulation importante des pratiques entre les territoires observés. La colonne vertébrale de ces politiques publiques de sobriété énergétique est la communication faite autour de celles-ci. En effet, sans communication, les mesures adoptées collectivement peuvent faire l'objet d'une mauvaise interprétation par la population. Afin d'éviter les confusions, l'adhésion de la population et des acteurs du territoire est déterminante, puisque les actions coconstruites ont plus de chances de générer des cobénéfices puissants. L'importance du consentement et de l'application des mesures de sobriété énergétique par les citoyens est ainsi soulignée par Jo Spiegel, ancien maire de Kingersheim (Alsace), qui déclare en 2021 :

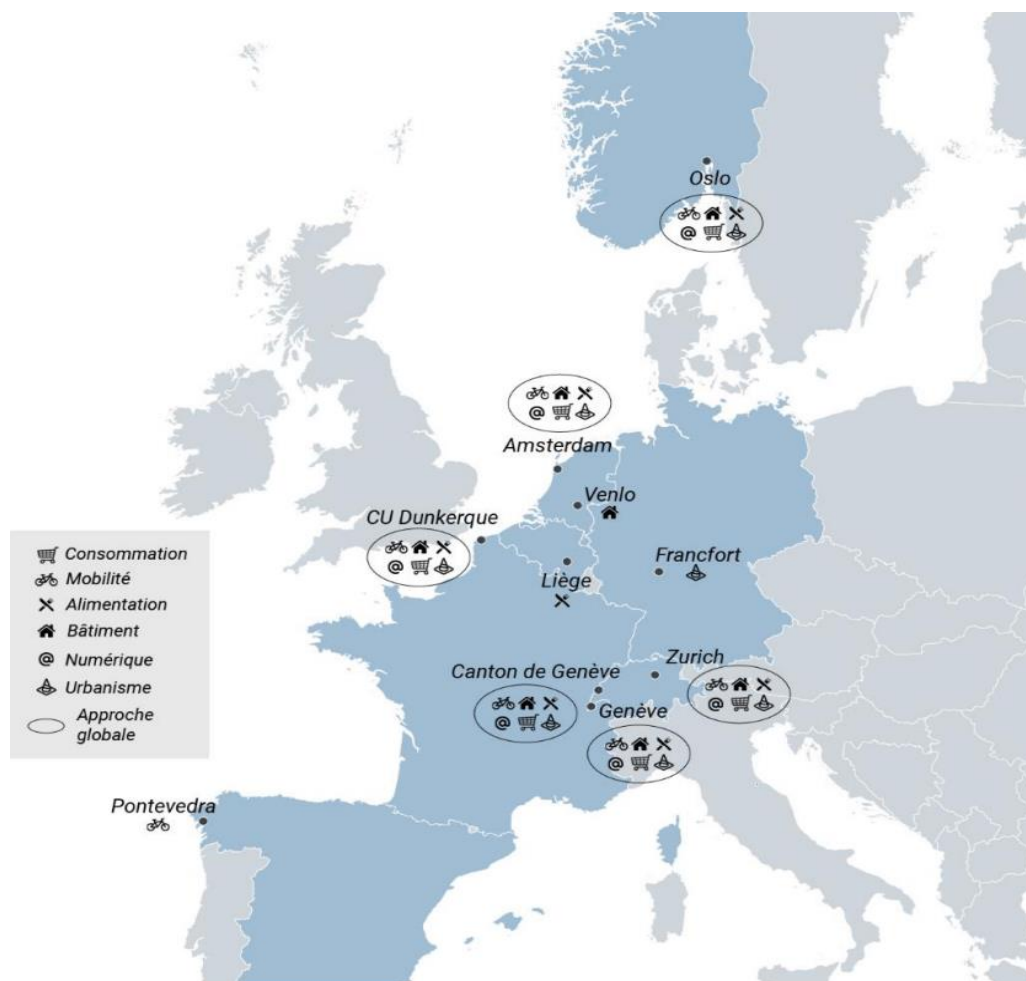
« On peut avoir toutes les politiques publiques possibles, si on ne progresse pas sur la sobriété portée par les politiques, mais aussi au quotidien par les habitants, nous n'y arriverons pas<sup>124</sup> ».

---

<sup>123</sup> LACASSAGNE Sylvie (Energy Cities), VIRLOUVET Gaël (TEHOP), *Exploration des actions de sobriété dans les démarches territoriales en Europe – Phase 1 de l'étude de la sobriété dans les démarches territoriales*, 2021, p. 8.

<sup>124</sup> JAVELAUD Elisabeth (dir), *Le choix des sobriétés, des idées pour passer à l'action*, op.cit., p. 65.

Par ailleurs, les politiques publiques de sobriété énergétique ne sauraient se construire sans dimension sociale, pour éviter tout effet de ‘gentrification verte’ ainsi que le déplacement des populations les moins aisées<sup>125</sup>.



**Illustration 15 :** Approches globale et sectorielle des politiques publiques de sobriété énergétique dans plusieurs municipalités en Europe. Source : ADEME, 2021.

## 2.b. L'échelle nationale : un terrain défavorable à la sobriété énergétique ?

Le territoire national peut lui aussi faire l'objet de transformations par des politiques publiques de sobriété énergétique. Il convient cependant de noter que ce cadrage spatial et politique semble moins propice aux principes portés par la sobriété énergétique, qui implique

<sup>125</sup> VAHLIDIECK Sabrina, *La justice environnementale dans les zones urbaines – Une analyse des mesures de politique environnementale de la ville de Zurich pour atteindre la société à 2000 watts*, Bachelorarbeit en Sciences Politiques, Sciences Po Lille – Institut für Politikwissenschaft Benedikt Lenmartz Münster, 2020.

une réduction des échelles à travers la subsidiarité, la décentralisation et la relocalisation. De même, certains doutes ont été émis quant à la capacité de l'Etat-nation à prendre en charge les enjeux environnementaux, celui-ci étant « très lié au capital et à la propriété, qui ne permettent pas forcément de répondre au défi écologique », pour Louis de Redon<sup>126</sup>.

Pourtant, il serait erroné de penser que sobriété énergétique et échelle nationale sont incompatibles. En effet, un détour par l'histoire des chocs pétroliers survenus en 1973 et en 1979 permet de se rendre compte que les Etats ont adopté des politiques publiques de sobriété énergétique pour faire face aux contraintes énergétiques et politiques. Ainsi, l'Etat français planifie la consommation d'électricité en 1973. René Dumont se souvient de cette planification dans son ouvrage *L'utopie ou la mort*, dans lequel il écrit :

« Fin septembre 1974, le gouvernement français parle enfin des gaspillages, limite nos achats de carburant. Chaque famille devrait recevoir des coupons d'énergie dont le prix serait très rapidement progressif pour pénaliser la surconsommation<sup>127</sup> ».

Cette citation montre que le futur premier candidat issu de l'écologie politique aux présidentielles a conscience de l'état d'ébriété énergétique de la société française des années 1970, à une époque où le concept de sobriété énergétique n'existe pas encore. En outre, l'Etat français impose des horaires d'extinction nocturne des commerces et des bureaux, tandis qu'il établit une norme thermique à 20 degrés Celsius. Par ailleurs, le président Giscard d'Estaing crée l'Agence pour les Economies d'Energie – ancêtre de l'ADEME – qui recourt à des campagnes de sensibilisation et d'information pour promouvoir des comportements énergétiquement sobres au niveau national. Toutefois, l'Etat français abandonne ces politiques publiques dès que le parc nucléaire entre en fonction, entraînant une quasi disparition de la sobriété énergétique du champ politique<sup>128</sup>. Le cas de la France n'est pas unique, puisque des mesures similaires ont été adoptées par les Etat néerlandais et britanniques, qui ont par exemple restreint la circulation des véhicules motorisés pour prévenir la pénurie de pétrole (Illustration 16).

---

<sup>126</sup> JAVELAUD Elisabeth (dir), *Le choix des sobriétés, des idées pour passer à l'action*, op.cit., p. 95.

<sup>127</sup> DUMONT René, *L'utopie ou la mort*, Paris, Editions du Seuil, 1973 (août 2020), 2<sup>e</sup> post-scriptum, mai 1974, p. 227.

<sup>128</sup> PAUTARD Éric, *Vers la sobriété électrique. Politiques de maîtrise et des consommations et pratiques domestiques*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Toulouse II – Le Mirail, 2009.



**Illustration 16 :** Cyclistes et motocyclistes réinvestissent les rues d'Amsterdam (Pays-Bas) lors du premier dimanche sans voiture décidé par le gouvernement néerlandais, le 5 novembre 1973. Source : The Guardian.

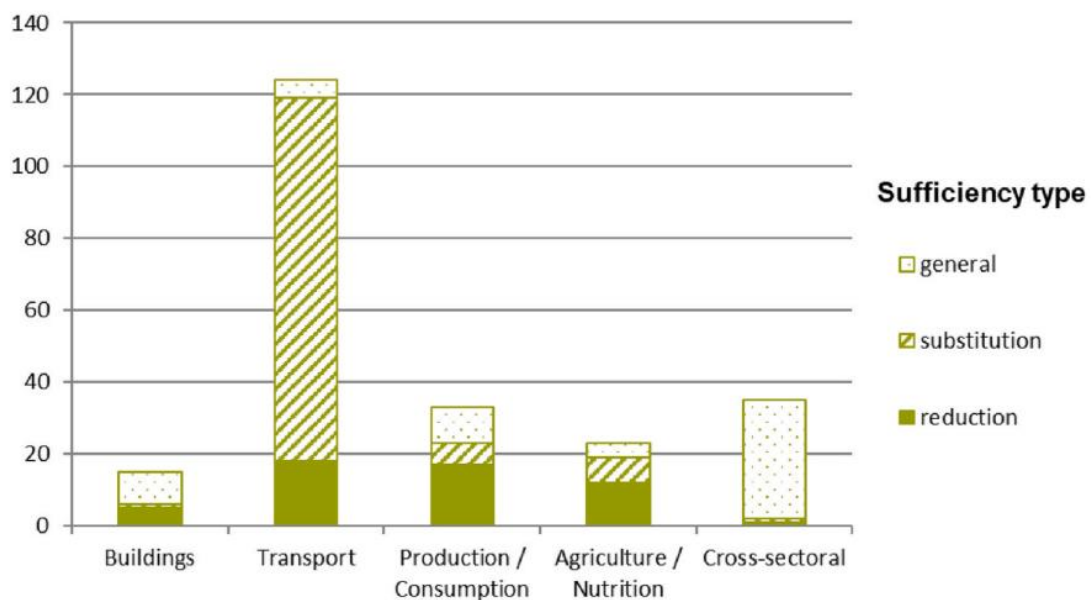
Le caractère primordial des institutions politiques au niveau national est aussi soulevé par le cas du rationnement, qui constitue l'une des formes de l'action publique dans l'organisation de la sobriété énergétique. En effet, les institutions ont la responsabilité de fixer les critères de ce qu'est une répartition juste et équitable des ressources en temps de contraction de celles-ci. Les institutions publiques ont dès lors « un rôle d'organisation administrative de la distribution, d'arbitrage entre les besoins, de hiérarchisation des usages et de répartition sociale des efforts de réduction des consommations », pour reprendre les mots de Mathilde Szuba<sup>129</sup>. Plus récemment, le gouvernement britannique a eu la volonté d'instituer en 2008 des quotas individuels d'énergie et de carbone, dont l'objectif était de répartir équitablement les efforts nationaux de sobriété énergétique. Le projet resta lettre morte en raison d'arbitrages politiques et devant les difficultés économiques ayant frappé le Royaume-Uni après 2007<sup>130</sup>.

---

<sup>129</sup> VILLALBA Bruno, SEMAL Luc (dir), *Sobriété énergétique, contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles*, op.cit., p. 50.

<sup>130</sup> BOURG Dominique, KAUFMANN Alain, MEDA Dominique (dir), *L'âge de la transition, en route pour la reconversion écologique*, Paris, Les Petits Matins, 2016, 240p.

Sur le continent européen, une étude de 2021 portant sur les politiques nationales de sobriété énergétique dans les pays de l'UE<sup>131</sup> a établi une classification intéressante des mesures découlant de la sobriété énergétique. Trois types de mesures sont ainsi identifiés : les mesures de réduction, de substitution et les mesures générales (mesures liées à la sobriété mais aussi à l'efficacité ou au déploiement des énergies renouvelables). Il en résulte une complète absence de la sobriété énergétique dans l'ensemble des pays de l'UE, à l'exception de la France, qui utilise souvent le terme de 'sobriété' loin devant l'Autriche et l'Allemagne, où le terme de 'sufficiency' n'est d'ailleurs jamais explicitement mentionné. Par ailleurs, la grande majorité des mesures liées à la sobriété énergétique se focalise sur le secteur des transports, tandis que ces mesures sont pour la plupart de substitution. Les politiques nationales incluant la sobriété énergétique sont donc rares et sectorialisées (Illustration 17).



**Illustration 17 :** Quantité de politiques publiques de sobriété énergétique dans les pays de l'UE et typologie des types de mesures prises. Source : Toulouse, 2021.

<sup>131</sup> ZELL-ZIEGLER Carina, THEMA Johannes, BEST Benjamin, WIESE Frauke, LAGE Jonas, SCHMIDT Annika, TOULOUSE Edouard, STAGL Sigrid, "Enough? The role of sufficiency in European climate and energy plans", *Energy Policy*, n°157, 2021, 11p.

### **Encadré 3. La sobriété énergétique en Autriche**

Après la France, l'Autriche est le deuxième pays de l'UE à mobiliser la sobriété énergétique dans ses politiques publiques. L'intérêt de l'Etat autrichien pour la 'sufficiency' s'est d'abord traduit par l'organisation de conférences intitulées « Growth in Transition » par plusieurs ministères, entre 2010 et 2018. Par la suite, plusieurs programmes nationaux, portant sur « la mobilité et le logement du futur » ont comporté des mesures de sobriété énergétique, sans la nommer. Pour l'instant, la sobriété n'est pas entrée dans le discours public en tant que concept à part entière. Toutefois, une étape semble avoir été franchie en 2019, quand le nouveau gouvernement de coalition a été formé et que le ministère de l'environnement a publié un rapport nommant la sobriété en tant qu'élément stratégique. Par ailleurs, un sondage officiel de 2020 a montré que 7/10 des Autrichiens interrogés projettent de réduire leur consommation personnelle dans le futur<sup>132</sup>.

Il semble donc que l'échelle nationale soit moins féconde que les niveaux régional ou municipal quant à la construction de politiques publiques de sobriété énergétique. En effet, à part lors de conjonctures exceptionnelles, les mesures de sobriété énergétique ont été pensées comme temporelles, sans conscience des limites planétaires. C'est pourquoi ces mesures ne sauraient être qualifiées de sobriété énergétique, mais plutôt d'économies d'énergie. A présent que le cadre théorique et empirique de la sobriété énergétique est établi, il convient de s'intéresser au cas d'étude choisi pour ce travail de recherche, à savoir celui du groupe politique des Verts/ALE au Parlement européen, afin de déterminer la place qu'occupe la sobriété énergétique dans les politiques de l'UE ainsi que la réalité de son portage politique.

---

<sup>132</sup> ZELL-ZIEGLER Carina, THEMA Johannes, BEST Benjamin, WIESE Frauke, LAGE Jonas, SCHMIDT Annika, TOULOUSE Edouard, STAGL Sigrid, "Enough? The role of sufficiency in European climate and energy plans", *Energy Policy*, n°157, 2021, 11p.



## PARTIE 2. Faire de la sobriété énergétique un outil politique européen : le cas des Verts/ALE au Parlement européen

« Oubliez les Verts. Les Verts ne sont pas plus intelligents que les autres. Je ne pense pas qu'ils aient compris l'histoire de la sobriété. »  
Yamina Saheb, entretien accordé le 07 février 2022

A travers cette citation, la chercheuse Yamina Saheb, spécialiste de la sobriété, exprime ses doutes quant à la pertinence d'enquêter sur les relations entretenues entre les eurodéputés du groupe des Verts/Alliance Libre Européenne (Verts/ALE) et le concept de sobriété. Si les recherches menées dans le cadre de ce mémoire appliqué ont confirmé que le Parlement européen ne brille pas par son usage du concept de sobriété énergétique, elles ont toutefois levé le doute quant à son utilisation par le groupe des Verts/ALE. En effet, il s'avère que les représentants issus de l'écologie politique ont une fine connaissance de la sobriété énergétique, bien qu'ils en aient des interprétations plurielles, voire contradictoires. Malgré cette compréhension de l'histoire de la sobriété, les représentants du groupe des Verts/ALE ne mobilisent pas cet outil politique dans leurs travaux quotidiens au Parlement européen. Dès lors, la sobriété énergétique occupe une place particulière dans cette institution : elle se trouve à la fois à l'intérieur de l'hémicycle, au travers des élus Verts/ALE, mais aussi devant les portes de celui-ci, en raison de sa disparition dans les débats et travaux de l'institution. Cette seconde partie entend fournir des explications quant à cette ambivalence, tout en essayant de fournir des pistes de réflexion afin de d'ouvrir les portes du Parlement européen à la sobriété énergétique.

Le groupe des Verts/ALE exprime au Parlement européen un brouillage des clivages politiques existants sur les scènes politiques nationales. Par clivage politique, il est ici entendu un « phénomène social engendré par des changements historiques profonds et brutaux, qui procèdent de contradictions dont les effets sont ressentis par les acteurs, qui prennent parti de façon opposée<sup>133</sup> ». Selon Daniel-Louis Seiler, les partis verts ne créent pas un cinquième clivage, dans la lignée de la typologie établie par Lipset et Rokkan : ils s'insèrent dans un clivage existant, qu'ils participent à remodeler. Les partis verts sont ainsi

---

<sup>133</sup> SEILER Daniel-Louis, *Clivages et familles politiques en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 239.

des partis socio-économiques et territoriaux, en se situant dans un double-champ d'opposition et d'alliance avec les formations issues du clivage « possédant-travailleur » et du clivage « centre-périphérie ». Dès lors, il n'est pas surprenant de trouver parmi leurs alliés et concurrents les autonomistes et les fédéralistes, défenseurs de la périphérie, ainsi que les formations de gauche, défenseuses des salariés et des non-possédants. Le groupe des Verts/ALE au Parlement européen en atteste, puisqu'il réunit les élus représentant la périphérie et les élus représentant l'écologie politique. Enfin, l'étude de ce groupe politique se prête bien à la scène européenne, qui constitue une « structure d'opportunité politique<sup>134</sup> » exceptionnelle pour les partis verts, en raison de son mode de scrutin proportionnel, qui favorise l'émergence et la consolidation des formations politiques minoritaires.

Outre la spécificité du groupe des Verts/ALE, l'échelle européenne offre d'autres opportunités pour l'étude de la sobriété énergétique. Tout d'abord, il convient de souligner le fait que l'énergie est le fondement de « l'aventure de la construction de l'Union européenne<sup>135</sup> », avec la naissance de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier en 1950-1952 puis de la Communauté Economique Européenne en 1957, avec l'entrée en vigueur du traité Euratom en 1958. Le traité de Lisbonne, entré en vigueur en 2009, marque un tournant pour la politique énergétique européenne. L'énergie devient une compétence partagée entre Etats membres et Union européenne, tandis qu'elle est soumise à la codécision, selon les dispositions de l'article 194 TFUE. Il convient de rappeler que cet article réaffirme la prééminence et la compétence première des Etats en matière de définition et de conduite de leur politique énergétique. Ce fondement juridique laisse également « apparaître une possibilité pour la Commission européenne de proposer des orientations en matière de choix et d'utilisation de sources d'énergie<sup>136</sup> ».

La question énergétique est au cœur de la stratégie de l'UE en termes de lutte contre les impacts du changement climatique. Le paquet 3x20 adopté en 2008 a notamment fait de l'Union un précurseur des politiques volontaristes de réduction des émissions de GES. Après la signature des accords de Paris en 2015, les Etats membres se sont engagés à réduire leurs

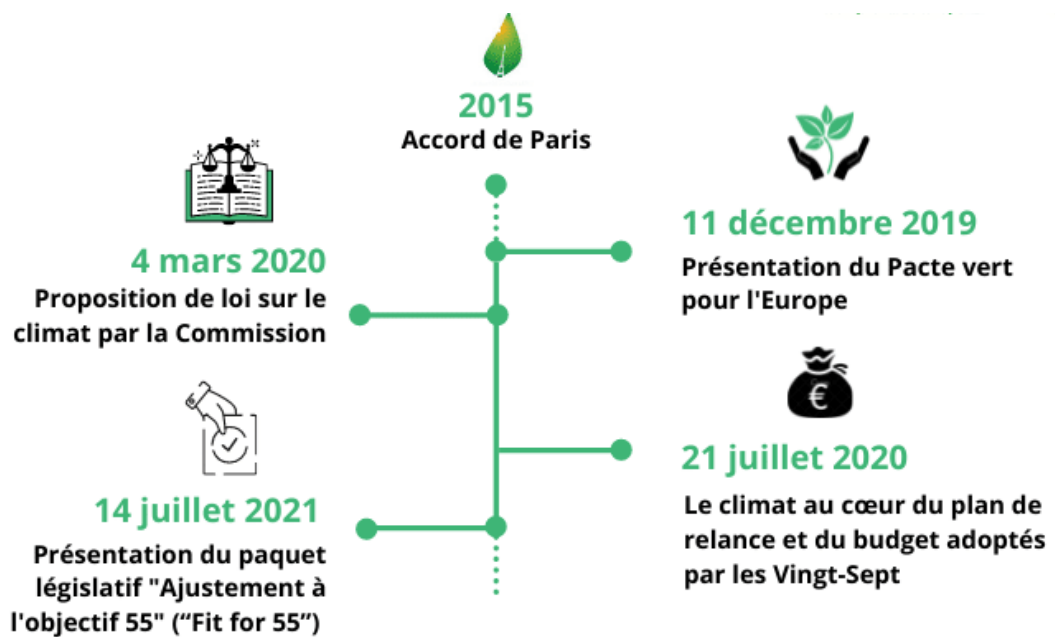
---

<sup>134</sup> DOBSON Andrew, *Environmental Politics, a very short introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2016, p. 62.

<sup>135</sup> FURFARI Samuele, *Politique et géopolitique de l'énergie, une analyse des tensions internationales au XXIe siècle*, Paris, éditions TECHNIP, 2012, p. 47.

<sup>136</sup> LEGUAY Thierry, *La politique européenne de l'énergie au défi de la lutte contre le réchauffement climatique : quelle place et quelles perspectives pour la sobriété énergétique ?*, Rapport d'expertise en Science Politique, Sciences Po Lille, 2012.

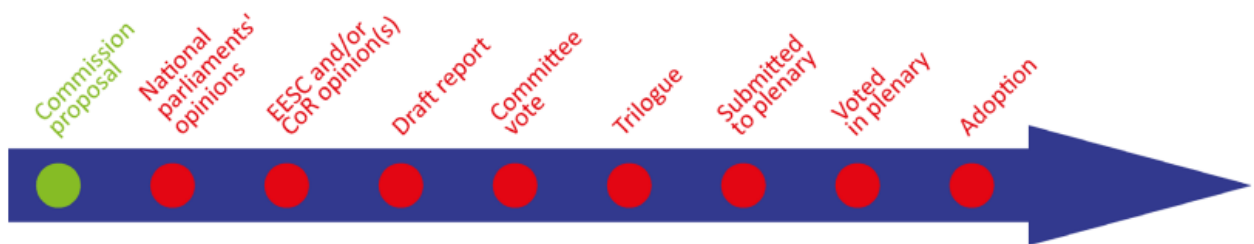
émissions de GES de 40% à l’horizon 2030 par rapport à leur niveau de 1990. Enfin, le European Green Deal de décembre 2019 a rehaussé l’objectif à 55% de réduction des émissions à l’horizon 2030 tandis qu’il a fixé l’atteinte de la neutralité carbone pour 2050. L’inscription de ces nouveaux objectifs dans la législation européenne remonte à l’an dernier, avec l’adoption de la loi européenne sur le climat, le 28 juin 2021. C’est dans ce contexte que le paquet Fit for 55 s’insère. Ce dernier se réfère à un ensemble de propositions de la Commission européenne permettant de mettre en œuvre la loi européenne sur le climat. Le Fit for 55 entend réviser la directive sur l’efficacité énergétique de 2018, en rehaussant l’objectif de 32,5% à 36% de réduction de la consommation d’énergie finale. Les propositions du Fit for 55 sont actuellement en cours d’examen au Parlement européen et au Conseil de l’UE avant leur adoption formelle, tandis que leur entrée en vigueur est prévue pour 2023 (Illustration 18 et 19).



**Illustration 18** : Le cheminement chronologique du pacte vert européen depuis 2015.

Source : touteurope.eu.

<b>Proposal for a Directive of the European Parliament and of the Council on energy efficiency (recast)</b>		
<i>Committee responsible:</i>	Industry, Research and Energy (ITRE)	COM(2021) 558 14.7.2021
<i>Rapporteur:</i>	Niels Fuglsang (S&D, Denmark)	2021/0203(COD)
<i>Shadow rapporteurs:</i>	Pernille Weiss (EPP, Denmark)	
<i>Next steps expected:</i>	Initial discussions in committee	Ordinary legislative procedure (COD) (Parliament and Council on equal footing – formerly 'co-decision')



**Illustration 19 :** Etapes de la rediscussion de la directive de 2018 relative à l’efficacité énergétique. Source : Wilson, 2021.

En dépit de la reconnaissance de la question énergétique en tant qu’élément fondamental dans la lutte contre les impacts du changement climatique, l’UE se focalise sur l’efficacité énergétique ainsi que sur le déploiement des énergies renouvelables pour atteindre l’objectif de la décarbonation pour 2050. Le *Rapport sur l’état de l’union de l’énergie de 2020* indique ainsi que les « Etats membres doivent fournir plus d’efforts pour améliorer l’efficacité énergétique », tout en surlignant que cette dernière a un rôle clef à jouer dans l’atteinte de la neutralité carbone pour 2050 depuis son inscription dans la législation européenne en 2018, via la reconnaissance du principe ‘Energy efficiency first’<sup>137</sup>. De même, le *Rapport sur l’état de l’union de l’énergie de 2021* rappelle que depuis 2020, les énergies renouvelables surpassent les énergies fossiles en tant que principale source de production électrique pour l’UE (38% contre 37%)<sup>138</sup>. La sobriété énergétique reste donc en-dehors des initiatives

<sup>137</sup> 2020 Report on the State of the Energy Union pursuant to Regulation (EU) 2018/1999 on Governance of the Energy Union and Climate Action, from the Commission to the European Parliament, the Council, the European economic and social committee and the committee of the regions, Bruxelles, 14 octobre 2020, 24p.

<sup>138</sup> State of the Energy Union 2021 – Contributing to the European Green Deal and the Union’s recovery – pursuant to Regulation (EU) 2018/1999 on the Governance of the Energy Union and Climate Action, from the Commission to the European Parliament, the Council, the European economic and social committee and the committee of the regions, Bruxelles, 26 octobre 2021, 31p.

politiques de l'UE, qui fonde sa stratégie climatique exclusivement sur les solutions techniques.

L'objectif de cette seconde partie est d'évaluer le degré d'appropriation et l'utilisation du concept de sobriété énergétique par les actuels eurodéputés du groupe des Verts/ALE. En effet, la proximité idéologique entre l'écologie politique et la sobriété énergétique et le contexte de rediscussion de la directive relative à l'efficacité énergétique de 2018 au Parlement européen sont des terrains propices à ce travail d'enquête, qui vise à établir les fenêtres d'opportunité du concept à l'échelon européen. Pour ce faire, ce travail se base sur des données récoltées auprès de spécialistes européens de la sobriété énergétique, comprenant des chercheurs et des membres d'Organisations Non-Gouvernementales – ONG, et d'eurodéputés membres du groupe des Verts/ALE de la VIIIe et de la IXe législature, spécialisés sur les questions énergétiques.

La méthode de l'entretien semi-directif a été suivie, afin de faire émerger les positions du panel interrogé sur la sobriété énergétique. D'une durée approximative de 30 à 40 minutes, les entretiens étaient composés d'une dizaine de questions, et ont ensuite fait l'objet d'une analyse thématique, afin d'établir une cohérence thématique inter-entretiens. Dans le cas des eurodéputés interrogés, bien que l'accès à l'ensemble des élus du groupe des Verts/ALE n'ait pu être garanti, ce travail d'enquête a toutefois pu cibler les élus spécialisés sur les questions énergétiques. Selon Océane Mariel, assistante parlementaire de l'élus européen Benoît Biteau, dans un entretien mené le 11 octobre 2021 : « *Les têtes de réseau – par commission – coordonnent les groupes et en reflètent la mentalité générale* ». De par les positions occupées par Karima Delli – présidente de la Commission TRAN – et par Jutta Paulus – shadow rapporteuse pour la refonte de la directive relative à l'efficacité énergétique de 2018, il est dès lors possible d'avoir une idée générale de la position occupée par la sobriété énergétique au sein du groupe des Verts/ALE. A l'issue de cette seconde partie, plusieurs pistes de réflexion sont développées, sous l'appellation de 'recommandations', dans l'idée de débloquer la situation de marginalité caractérisant la sobriété énergétique à l'heure actuelle au Parlement européen.

Pour faciliter la lecture de cette seconde partie, les dates des entretiens ne seront mentionnées qu'une fois par personne interrogée. Le détail complet des informations sur les entretiens obtenus se trouve en Annexe 1.

## Section 2.1. Le degré d'appropriation de la sobriété énergétique par le groupe des Verts/ALE

### 1. Le groupe des Verts/ALE, point d'entrée de la sobriété énergétique au Parlement européen

#### 1.a. L'élection européenne, consécration des partis verts ?

« Les élections sont le bon niveau. On voit bien qu'il y a un basculement culturel du côté de l'écologie<sup>139</sup> ». Dominique Bourg

Le « basculement culturel » mentionné par Dominique Bourg et appliqué au niveau électoral semble impliquer une certaine linéarité de la percée du vote vert depuis la participation des formations affiliées à l'écologie politique. En dépit du succès qu'a constitué l'élection européenne de 2019 pour la famille politique verte (+40% d'élus par rapport à 2014) il convient de prendre avec précaution l'idée d'un succès invariable et continu.

L'élection européenne constitue le fondement de la légitimité démocratique de l'Union européenne. Ce mécanisme de délégation représentatif débouche sur l'élection de 705 eurodéputés, depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur le Brexit le 31 janvier 2020. Cette élection, en raison du mode de scrutin proportionnel qui s'y applique, « favorise l'éparpillement des voix, ce qui a historiquement contribué au succès de l'écologie politique un temps », selon les mots d'Yves Deloye<sup>140</sup>. Cette élection « de second ordre<sup>141</sup> » a structuré les partis minoritaires, à l'instar des Verts européens, qui entrent pour la première fois dans l'hémicycle en 1984. Dès l'origine, les élus verts ont constitué avec les élus régionalistes une coalition politique, en fondant le groupe Arc-en-Ciel en 1984, devenu les Verts/ALE le 20 juillet 1999. Grâce à cette alliance, les premiers élus verts ont bénéficié de la « mémoire institutionnelle » des élus régionalistes, qui « contient le savoir acquis durant les débats précédents sur les règles » du Parlement européen<sup>142</sup>. La socialisation des verts a ainsi été

---

<sup>139</sup> JAVELAUD Elisabeth (dir), *Le choix des sobriétés, des idées pour passer à l'action*, op.cit., p. 100.

<sup>140</sup> CHARLETY Véronique, LAFARGE François, MANGENOT Michel, MESTRE Christian, SCHIRMANN Sylvain (dir), *Dictionnaire des acteurs de l'Europe*, Bruxelles, éditions Larcier, 2018, p. 160.

<sup>141</sup> COSTA Olivier, BRACK Nathalie, *Le fonctionnement de l'Union européenne*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 3<sup>e</sup> édition, 2017, p. 203.

<sup>142</sup> HINES ERIC, "The European Parliament and the Europeanization of Green parties", *Cultural dynamics*, n°15, 2003, pp. 307-325.

rapide, ce qui leur a conféré une acculturation précoce aux normes en vigueur dans l'hémicycle.

Ce processus de structuration institutionnelle n'est cependant pas linéaire, les listes vertes présentées tous les cinq ans obtenant des résultats variables selon les pays et les années (Illustration 20). Cette absence de succès progressif permet ainsi de réévaluer les analyses politiques autour d'une « vague verte » qui gonflerait à chaque élection européenne, ce qui a conduit certains auteurs, comme Peter Mair, à « supposer que les partis verts ont déjà atteint leur maximum » dans le milieu des années 1990<sup>143</sup>.

	1979	1984	1989	1994	1999	2004	2009	2014
Allemagne	3,21	8,15	8,45	10,06	6,44	11,94	12,13	10,70
Autriche				6,81	9,29	12,89	9,74	14,52
Belgique	3,41	8,17	13,86	11,61	16,00	8,70	13,55	11,05
Bulgarie						0,51		0,90
Croatie								9,42
Chypre						0,86	1,50	*
Danemark	4,70	9,22	9,10	8,58	7,10	7,96	15,87	10,95
Espagne								
Estonie						2,73	2,73	0,30
Finlande				7,59	13,43	10,43	12,40	9,33
France	4,39	3,37	10,59	2,95	9,72	7,72	17,34	8,95
Grèce						0,67	3,49	0,90
Hongrie						5,33	5,31	5,04
Irlande		0,47	3,74	7,91	6,69	4,32	1,89	4,92
Italie			3,77	3,18	1,75	2,46		0,90
Lettonie						4,28	3,78	8,32
Lituanie								3,56
Luxembourg		6,08	10,46	10,93	10,70	15,02	16,82	15,02
Malte						9,33	2,34	2,95
Pays-Bas		5,60	6,96	6,09	11,85	7,39	9,06	7,21
Pologne						0,27		0,32
Portugal								
Roumanie						0,39		0,34
Slovaquie							2,11	0,47
Slovénie						2,30	1,90	0,83
Suède				18,18	9,46	5,96	11,02	15,27
Royaume-Uni	0,13	0,52	14,42	3,12	6,39	6,08	8,34	8,31
République tchèque						3,17	2,06	3,78

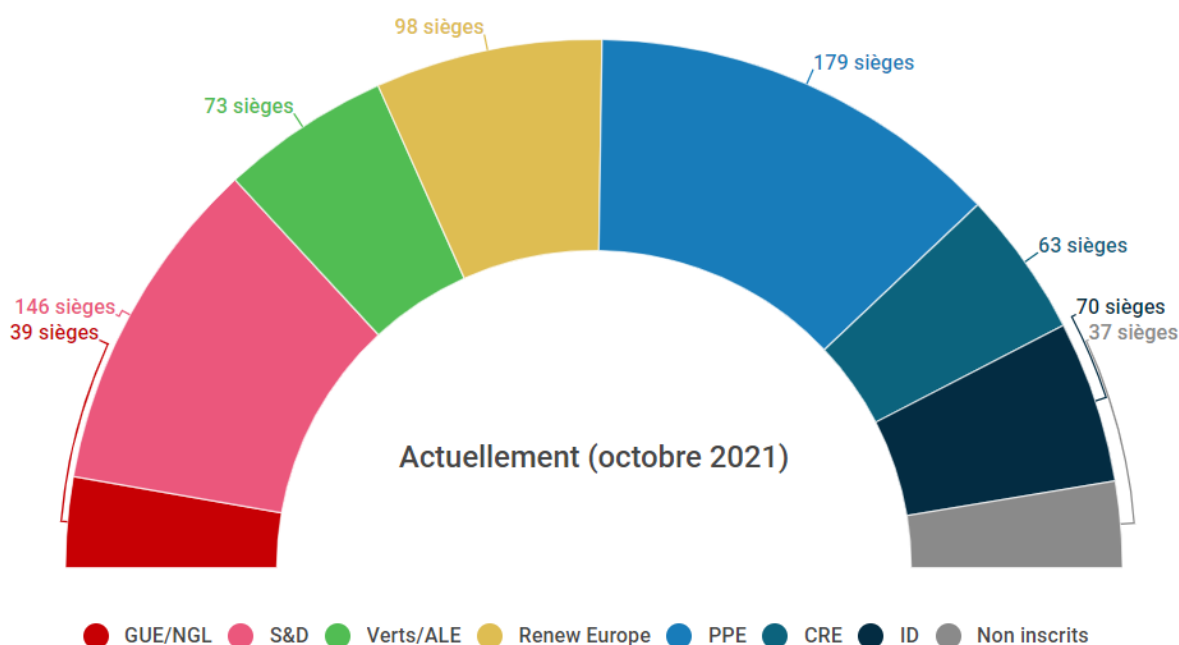
\* Le parti vert a fait alliance avec le parti social-démocrate (EDEK)

### **Illustration 20 : Résultats des partis verts aux élections européennes (1979-2014).**

Source : Close et Delwit, 2018.

<sup>143</sup> DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (dir), *Les Partis Verts en Europe*, Bruxelles, éditions Complexe, 1999, p. 29.

L'élection de 2019 permet au groupe des Verts/ALE de renforcer sa carrure au Parlement européen, devenant la quatrième force politique de l'hémicycle, avec un groupe composé de 75 membres – chiffre passé à 73 après le départ des élus britanniques en 2020 (Illustration 21). Malgré ce bon résultat, le groupe des Verts/ALE ne dispose que d'un commissaire européen proche de l'écologie politique, le lituanien Virginijus Sinkevičius, chargé de l'environnement, des océans et de la pêche. Le groupe des Verts/ALE obtient par ailleurs la présidence de deux commissions parlementaires – Transport et Marché intérieur – tandis que la commission de l'Environnement lui échappe et revient aux centristes de Renew Europe. D'où le constat de Philippe Lamberts, coprésident du groupe, qui affirme que « les Verts restent contournables » au Parlement européen<sup>144</sup>.



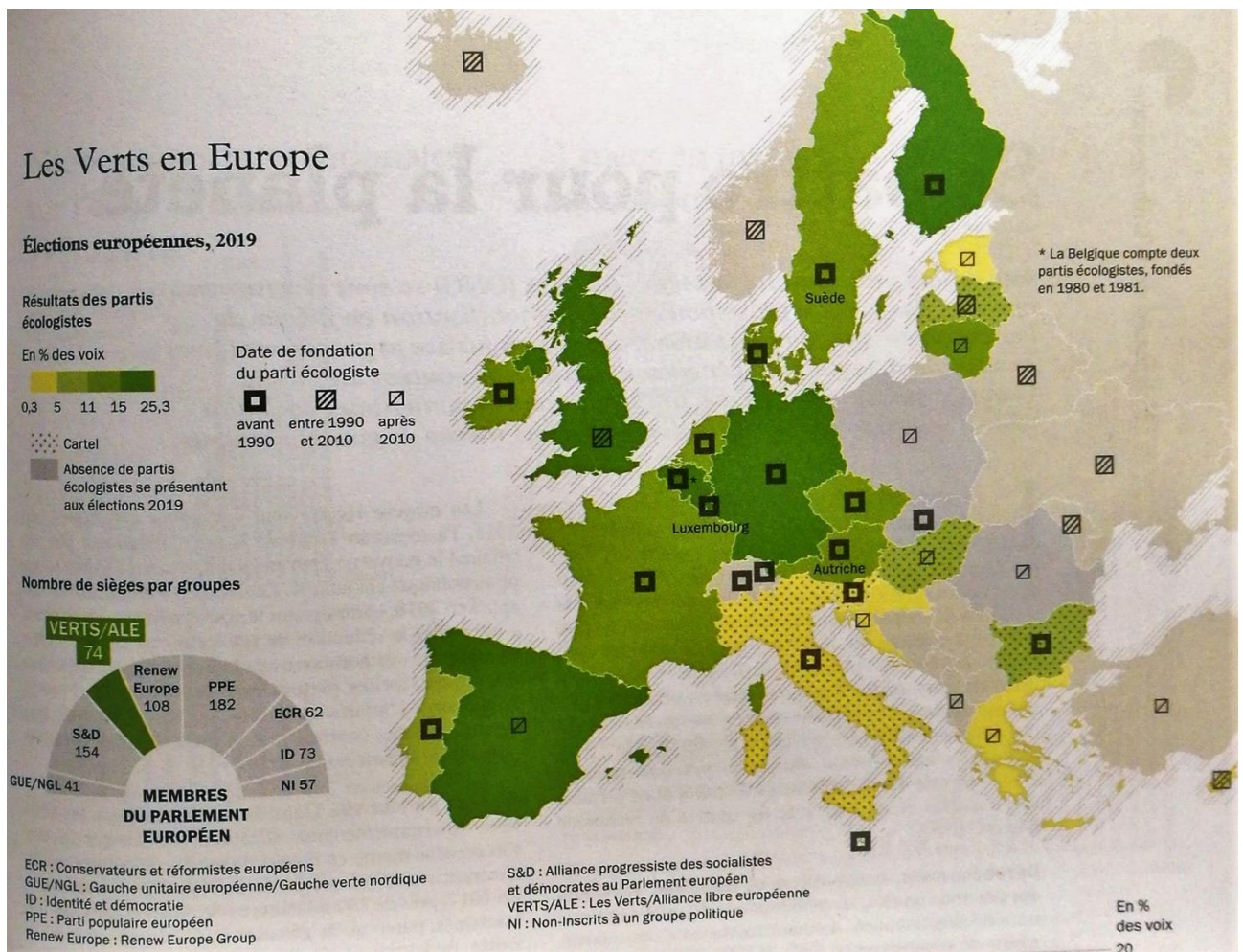
**Illustration 21** : Le Parlement européen de la IX<sup>e</sup> législature après l'entrée en vigueur de l'accord du Brexit en 2020. Source : Parlement européen.

Enfin, les élections européennes de 2019 ont confirmé les disparités géographiques de l'écologie politique sur le continent européen. En effet, les formations vertes des pays à l'Est et au Sud du continent ont enregistré des scores très faibles, ne dépassant pas le seuil de représentativité, fixé à 5% des voix, notamment en Grèce, en Italie, en Slovénie, en Croatie, à Chypre, à Malte ou en Estonie, et ce, en dépit de leur stratégie de nouer des alliances

<sup>144</sup> KIRILOWITS Nicolas, « Europe. Malgré leur bon score aux élections, les Verts pèsent peu sur les institutions européennes », *Reporterre*, le 10/12/2019, <https://reporterre.net/Malgre-leur-bon-score-aux-elections-les-Verts-pesent-peu-sur-les-institutions-europeennes>, consulté le 08/04/2022.



politiques avec d'autres formations pour maximiser leurs chances électorales<sup>145</sup>. De même, l'écologie politique était absente des élections européennes en Pologne, en Roumanie et en Slovaquie (Illustration 22). Ce « statut de faible significativité électorale et politique<sup>146</sup> » s'explique par des paysages politiques nationaux très polarisés entre la gauche et la droite. Il en résulte que les dernières phases d'élargissement de l'UE ont moins profité au groupe des Verts/ALE qu'aux autres groupes politiques du Parlement européen. Loin de la vague verte annoncée, la percée des verts est donc difficile, non linéaire et géographiquement contrastée.



**Illustration 22 :** Carte représentant les performances électorales des verts aux élections européennes de 2019. Source : Gemmene et Rankovic, 2019.

<sup>145</sup> GEMENNE François, RANKOVIC Aleksandar, *Atlas de l'Anthropocène*, Paris, Atelier de cartographie de Sciences Po, Presses de Sciences Po, 2019, p. 133.

<sup>146</sup> CLOSE Caroline, DELWIT Pascal, « Les partis verts européens à l'aune du plafond de verre électoral, résultats électoraux et profils des électeurs des partis verts en Europe », *Centre d'Etude de la Vie Politique (CEVIPOL), Les cahiers du CEVIPOL*, n°1, 2018/1, pp. 3-56.

En dépit d'une situation minoritaire au Parlement européen, le groupe des Verts/ALE participe activement au rééquilibrage des rapports de force dans celui-ci. Les succès des Verts et des centristes entérinés par l'élection de 2019 ont ainsi « brisé la traditionnelle majorité partisane centre droit / centre gauche<sup>147</sup> ». De même, la position minoritaire des Verts/ALE ne les empêche pas de participer aux majorités qui se forment de manière ponctuelle dans l'hémicycle. Il n'est donc pas surprenant de constater que les Verts ont noué des alliances politiques tantôt avec « la Grande coalition du centre », composée du Parti Populaire Européen – PEE, de l'Alliance progressiste des Socialistes & Démocrates au Parlement européen – S&D, et de Renew, tantôt avec les forces de gauche – S&D et GUE/NGL – Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique<sup>148</sup>. Dans ces cas de figure, le groupe des Verts/ALE dispose d'un réel pouvoir de négociation qui l'autorise à poser ses conditions. Il lui est aussi possible de jouer un rôle de pivot quand PPE et S&D ne parviennent pas à trouver un accord, en avançant des propositions conciliantes.

#### 1.b. La proximité entre l'écologie politique et la sobriété énergétique

Le groupe des Verts/ALE représente un point d'entrée pour la sobriété énergétique au Parlement européen. En effet, la pérennisation du groupe au sein de l'institution ainsi que son rôle de parti minoritaire-pivot lui confèrent une certaine stabilité au sein de l'hémicycle. De même, il existe une certaine proximité entre l'écologie politique et le concept de sobriété énergétique. Cette proximité, qui recouvre divers éléments explique la familiarité du concept auprès des élus du groupe des Verts/ALE.

La première de ces proximités est analytique. Florence Faucher a soulevé cette dimension dans son ouvrage de 1999 :

« Les verts analysent la crise actuelle comme la manifestation des effets pervers d'un modèle de société fondé sur le gaspillage des ressources naturelles et l'exploitation immorale des autres espèces dans un objectif vain et autodestructeur d'accumulation de richesses. L'écosystème est un tout, irréductible à la somme de ses parties. Son équilibre fragile résulte des relations qui s'établissent entre des éléments qui n'ont d'existence qu'en rapport avec la totalité qu'ils constituent. Or, l'homme

---

<sup>147</sup> *Climat : comment votent les députés européens ?*, Votewatch Europe, Institut Jacques Delors, juin 2021, 29p.

<sup>148</sup> MICHON Sébastien (dir), *Le Parlement européen au travail : enquêtes sociologiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 55.

moderne, en se prenant pour Dieu, a détruit l'harmonie du monde. Le projet prométhéen de domination de la matière nous conduit aujourd'hui vers un cataclysme écologique<sup>149</sup> ».

Cette analyse issue de l'écologie politique présente plusieurs traits communs avec le concept de sobriété énergétique. Tout d'abord, le rejet du gaspillage et de la surconsommation y est central. De surcroît, la question des limites planétaires – bien que ce concept ait été forgé en 2009 – y est prépondérante, en insistant sur la fragilité des équilibres écosystémiques, sur le caractère autodestructeur de l'accumulation ainsi que sur l'état de cataclysme écologique actuel. Enfin, l'analyse de la théorie politique verte comporte un caractère moralisateur sur la vanité de la surconsommation, rejoignant ainsi le concept de sobriété énergétique.

Une deuxième proximité est démocratique. En effet, la sobriété énergétique tire sa légitimité et sa force politique lorsqu'elle est issue de négociations collectives et démocratiques, afin d'être socialement acceptable et acceptée. Cette préoccupation est partagée par les représentants de l'écologie politique, qui « rejettent les mesures autoritaires ; ils font de la démocratie participative une fin autant qu'un moyen<sup>150</sup> ».

Une troisième proximité réside dans les valeurs sociales, au cœur du concept de sobriété énergétique et de l'écologie politique. Dans cette dernière, les valeurs sociales se traduisent par une mitoyenneté idéologique avec les partis politiques issus du clivage possédant-travailleur et défendants ces derniers. Cela explique les possibles coalitions gouvernementales entre verts et socialistes, qui se sont matérialisées en France, en Italie, ou plus récemment encore en Allemagne. Dans cette perspective, des personnalités académiques, comme Peter Mair, affirment que dans certains cas, « l'alternative verte est devenue une part de la gauche<sup>151</sup> ». Ces valeurs, qui portent une vision de la société plus égalitaire, rejoignent celles de la sobriété énergétique, qui entend lutter contre les inégalités économiques et sociales en s'attaquant à la précarité énergétique ainsi qu'en garantissant une répartition équitable des ressources énergétiques.

---

<sup>149</sup> FAUCHER Florence, *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, pp. 13-14.

<sup>150</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>151</sup> DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (dir), *Les Partis Verts en Europe*, *op.cit.*, p. 34.

Une quatrième proximité est spirituelle. L'écologie politique, de par la socialisation religieuse de certains de ses militants ainsi que par ses liens avec la 'deep ecology' partage certains aspects de la sobriété énergétique, dont les origines les plus anciennes sont spirituelles et religieuses. Bien que les partis verts portent une vision séculaire et laïque de la société, Vanessa Jérôme a montré que les adhérents verts français sont caractérisés par une socialisation plus religieuse, voire ascétique, commandée par la précarité économique et par les croyances invitant à la sobriété. En conséquence, même « si le poids du catholicisme n'apparaît pas d'emblée, [...] il n'est pas un fait anodin<sup>152</sup> ». Cette socialisation religieuse s'apparente à une forme adoucie d'éducation politique, en ceci qu'elle rend « les injustices et les inégalités intolérables, elle favorise d'autant plus l'engagement au parti vert que ses ressorts discursifs sont en partie cohérents avec ceux de l'idéologie verte<sup>153</sup> ». Par ailleurs, la 'deep ecology', en invitant à « la prise de conscience de l'existence de besoins non matériels de l'être humain<sup>154</sup> », recoupe la dimension libératrice de la sobriété énergétique, qui propose un certain détachement vis-à-vis de la propriété de biens matériels. Il convient de souligner que la 'deep ecology' ne s'est vraiment affiliée à l'écologie politique qu'au Royaume-Uni, à l'intérieur du Green Party. Enfin, cette proximité religieuse et spirituelle peut renforcer des pratiques quotidiennes, qui constituent la cinquième proximité entre écologie politique et sobriété énergétique.

L'ultime proximité réside dans la « vertitude » des comportements quotidiens adoptés par les individus sensibles à l'écologie politique. En effet, les études menées par Florence Faucher sur les militants verts au Royaume-Uni et en France dans les années 1990 ont identifié qu'il existait un ensemble de pratiques et de modes de vie relevant de la « vertitude ». Cette dernière englobe des comportements individuels liés à la sobriété, « par le refus de la consommation superflue et par la volonté d'utiliser et de réutiliser tout ce qui peut l'être afin de limiter l'exploitation des ressources naturelles<sup>155</sup> ».

De ces différents éléments partagés entre l'écologie politique et le concept de sobriété énergétique découlent une connaissance et une utilisation du concept par les représentants de l'écologie politique, notamment en France. Cela se traduit par l'intervention de membres de l'association négaWatt lors de débats publics organisés par le parti Europe Ecologie Les

---

<sup>152</sup> JEROME Vanessa, *Militer chez les Verts*, Paris, Presses de Sciences Po, Collection académique, 2021, pp. 48-49.

<sup>153</sup> *Ibid*, p. 48.

<sup>154</sup> DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (dir), *Les Partis Verts en Europe*, *op.cit.*, p. 205.

<sup>155</sup> FAUCHER Florence, *Les habits verts de la politique*, *op.cit.*, pp. 140-141.

Verts – EELV – afin de sensibiliser au concept de sobriété énergétique, comme le 4 mars 2022 à Auxerre<sup>156</sup>. Cette proximité est aussi soulignée par Stéphane Baly, dans un entretien accordé le 10 mars 2022, où il explique que la sobriété énergétique est mobilisée et connue des adhérents au parti EELV :

*« Si la sobriété énergétique est présente dans les débats, oui. Le mot est porté, le mot est exprimé. Il y a une défense du terme sobriété, parfois un peu sous forme de slogan. [...] Après, est-ce qu'il est réellement approprié au-delà des adhérents, je ne sais pas ».*

Par ailleurs, les liens existants entre sobriété énergétique et écologie politique se sont aussi matérialisés au Parlement européen en 2018, avec l'organisation de la conférence Post-Growth par dix eurodéputés issus de cinq groupes politiques différents – PPE, S&D, Renew Europe, GUE/NGL, Verts/ALE – dont une session a été dédiée à la sobriété énergétique<sup>157</sup>.

Il est important de préciser que le concept de sobriété énergétique ne se réduit pas au terrain de l'écologie politique. Il offre seulement certains éléments de proximité avec celui-ci. Le concept de sobriété énergétique ne saurait donc se limiter à une idéologie politique particulière, en raison de sa transversalité.

### 1.c. La cohésion particulière du groupe des Verts/ALE

Le groupe des Verts/ALE offre une particularité intéressante, qui témoigne de sa solidité au Parlement européen. Il s'agit de son « incroyable cohésion interne », pour reprendre les termes employés par Nathalie Brack et Camille Kelbel en 2016<sup>158</sup>. La cohésion de vote d'un groupe politique est évaluée en fonction du nombre de votes de ses membres respectant les consignes préalablement établies. Le Parlement européen est une arène politique plutôt cohérente, puisque la cohésion de vote y avoisine les 70%.

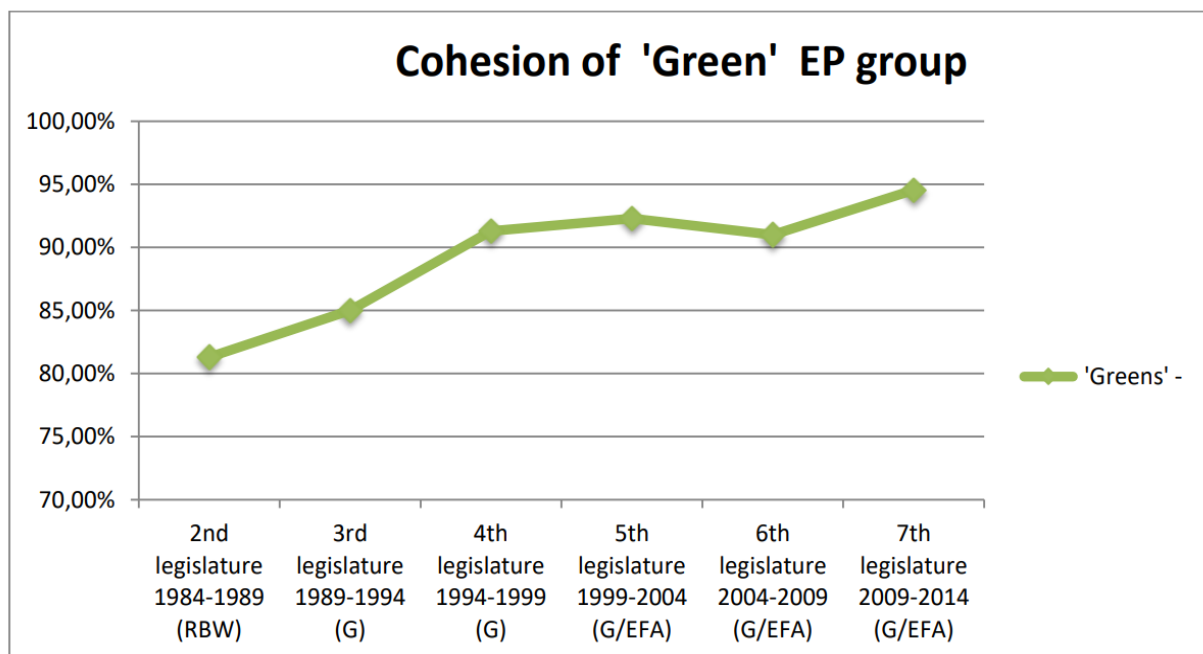
---

<sup>156</sup> BRET Thierry, « La sobriété énergétique s'impose-t-elle comme un juste recours ? EELV s'interroge en débat public à Auxerre », *Presseévasion.fr*, le 01/03/2022, <https://presse-evasion.fr/index.php/component/k2/19-immo-btp/25662-la-sobriete-energetique-s-impose-t-elle-comme-un-juste-recours-eelv-s-interroge-en-debat-public-a-auxerre>, consulté le 11/03/2022.

<sup>157</sup> SCOTT-CATO Molly, MASTINI Riccardo, ALCOTT Blake, RAFFAELLI Fulvia, TULKENS Philippe, ZAPFEL Peter, “Post-Growth 2018 Conference: Energy Sufficiency”, [Conférence], Parlement européen, Bruxelles, 2018, <https://www.postgrowth2018.eu/energy-sufficiency/>, visionnée le 26/03/2022.

<sup>158</sup> VAN HAUTE Emilie (dir), *Green parties in Europe*, London, Routledge, 1st edition, 2016, 352p.

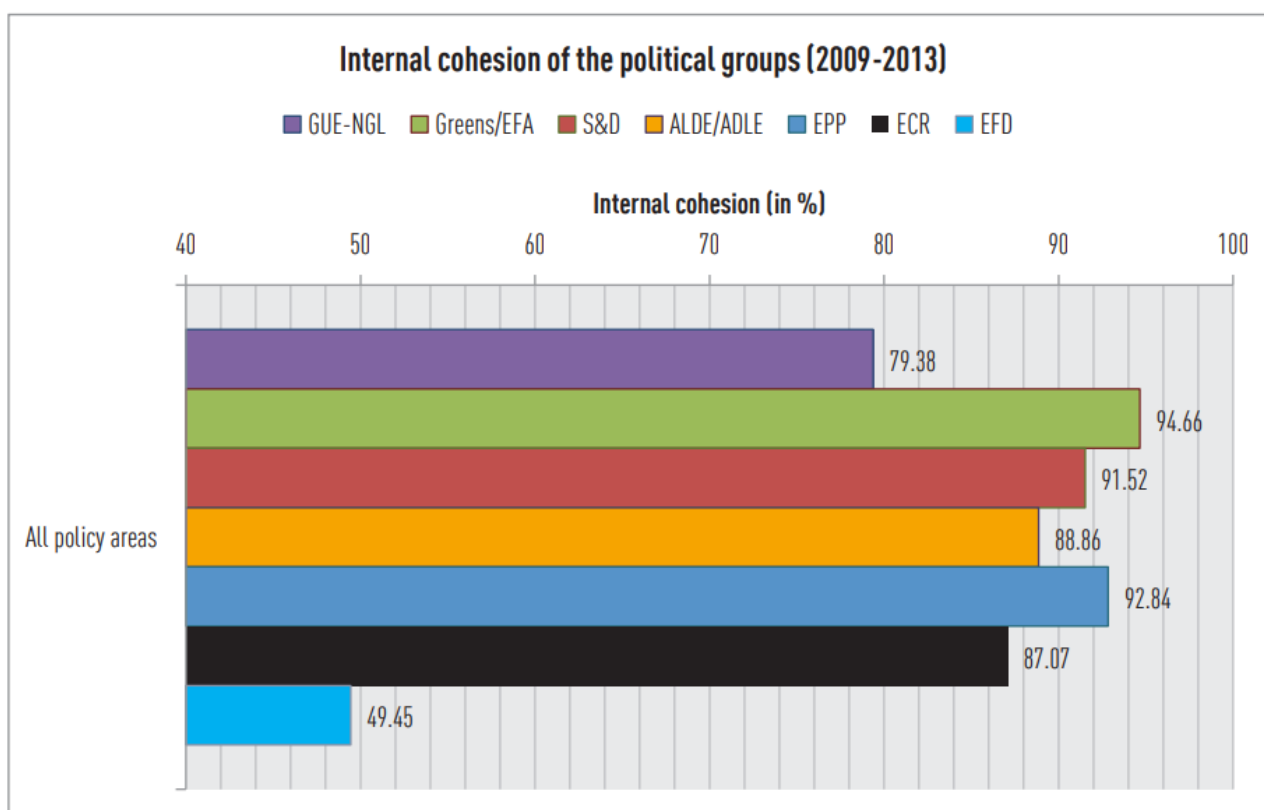
La cohésion d'un groupe politique exprimée au moment d'un vote reflète son homogénéité ainsi que sa capacité à souder les éléments qui le composent. Elle est donc un gage d'unité idéologique et de compétence à réunir des positions parfois divergentes sur des sujets clivants. Le groupe des Verts/ALE s'avère être le groupe politique le plus cohérent, avec un taux de cohésion de vote avoisinant les 90% depuis la IVe législature (1994-1999)<sup>159</sup>. Cette propension à la cohésion est d'autant plus remarquable que la « plupart des partis verts nationaux font face à des divisions internes, que le groupe des Verts/ALE contient en fait deux sous-groupes et que les groupes politiques européens n'ont pas de mécanismes formels pour sanctionner les membres déloyaux<sup>160</sup> ». Les illustrations 23 et 24 confortent l'idée d'une consolidation de la cohésion politique du groupe des Verts/ALE.



**Illustration 23 :** Evolution de la cohésion du groupe des Verts/ALE au Parlement européen (1984-2014). Source : Votewatch Europe.

<sup>159</sup> HINES ERIC, "The European Parliament and the Europeanization of Green parties", *Cultural dynamics*, n°15, 2003, pp.307-325.

<sup>160</sup> VAN HAUTE Emilie (dir), *Green parties in Europe*, op.cit., 352p.



**Illustration 24 :** Le groupe des Verts/ALE en tant que groupe politique le plus cohérent dans l'ensemble des domaines politiques durant la VIIe législature (2009-2013).

Source : Institut Jacques Delors.

Cette réputation de groupe cohérent va de pair avec celle d'un groupe travaillant dur sur l'ensemble de ses dossiers, dans le contexte d'une répartition et d'une spécialisation du travail accentuée au Parlement européen. D'ailleurs, les personnes interrogées durant le travail d'enquête ont insisté sur ces aspects de cohésion et d'unité au sein du groupe des Verts/ALE. Les entretiens menés ont ainsi fait émerger un discours valorisateur autour de cette cohésion, afin de réaffirmer l'unité et l'appartenance à un groupe politique. Ce faisant, les acteurs interrogés ont utilisé ces données pour en puiser de la légitimité politique. Florent Marcellesi, dans un entretien accordé le 28 février 2022 souligne ainsi :

*« Il faut rappeler que le groupe des Verts est un des plus soudés au Parlement européen. Il faut remettre les choses à leur place, les Verts sont quand même le groupe qui vote le plus ensemble, bien plus que les socialistes ou le parti conservateur. C'est un mouvement très soudé ».*

L'entretien mené avec Jérémie Zeitoun le 18 novembre 2021 insiste aussi sur ce point : « *Le groupe des Verts/ALE est réputé pour sa cohésion* ». Enfin, l'entretien mené avec Océane Mariel le 11 octobre 2021 valorise la qualité du travail des eurodéputés verts et l'associe à leur degré de spécialisation : « *Les Verts/ALE travaillent bien sur leurs dossiers, il y a beaucoup de répartition dans leur travail.* »

L'association entre cohésion du groupe et degré de spécialisation des eurodéputés se retrouve également dans la littérature académique. Olivier Costa et Nathalie Brack précisent à cet effet que la cohésion des groupes politiques au Parlement européen est « le résultat d'une division du travail poussée, incitant les députés à s'en remettre aux positions de leur groupe pour tous les dossiers qu'ils n'ont pas suivis de près, et les amène à demander le soutien de leurs pairs pour les dossiers dont ils ont eu la charge et dont ils connaissent le détail<sup>161</sup> ». A la lumière de ces éléments, les prises de position de Karima Delli et de Jutta Paulus sur la question de l'énergie et de l'usage ou non de la sobriété énergétique sont déterminantes.

Cette cohésion interne pourrait conduire à penser le groupe des Verts/ALE comme étant parfaitement homogène. Toutefois, des études plus approfondies questionnent l'uniformité des membres du groupe des Verts/ALE. Il s'avère par exemple que les eurodéputés issus du sous-groupe ALE sont moins préoccupés par les enjeux énergétiques que les eurodéputés verts. Cette différence de préoccupation est soulignée par Jérémie Zeitoun :

*« Les élus régionalistes du groupe des Verts/ALE ont des préoccupations particulières. Par exemple, le Scottish National Party – SNP – était focalisé sur la question du Brexit. De façon générale, ils sont assez détachés des politiques énergétiques ».*

Enfin, l'homogénéité idéologique du groupe des Verts/ALE est discutée par sa diversité interne élevée, due à la coopération entre deux sous-groupe politiques, dont l'alliance est revue annuellement. De même, le groupe est fragmenté en raison de sa diversité géographique et politique, puisque ses membres actuels sont issus de 16 pays membres de l'UE et de 38 formations politiques. En outre, la diversité idéologique du groupe des Verts/ALE est attestée par l'étude de 2013 menée par Whitaker et Lynch, à l'issue de laquelle ce groupe politique est le deuxième plus hétérogène – après celui des centristes – sur l'axe

---

<sup>161</sup> COSTA Olivier, BRACK Nathalie, *Le fonctionnement de l'Union européenne*, op.cit., p. 208.



gauche/droite. De ce fait, la prudence est de mise lorsque les personnes interrogées insistent sur l'homogénéité de la conception de la sobriété énergétique parmi les membres du groupe des Verts/ALE. Ainsi, il est ardu de vérifier l'affirmation faite par Karima Delli à ce sujet, dans l'entretien accordé le 5 janvier 2022 :

*« Cette conception (de la sobriété énergétique) est partagée par tout le groupe des écologistes européens. On a été les fers de lance, ce sont des notions qu'on a acquies depuis longtemps. Cela fait partie de notre ADN chez les écologistes. C'est une conception qui ne pose vraiment aucun problème aujourd'hui ».*

## 2. Une appropriation plurielle de la sobriété énergétique

### 2.a. L'invalidation de l'hypothèse d'une confusion autour de la sobriété énergétique chez les Verts/ALE

L'un des postulats initiaux de ce travail de recherche portait sur la confusion autour du concept de sobriété énergétique au sein du groupe des Verts/ALE. En effet, la confusion entre efficacité et sobriété énergétiques d'une part, ainsi que les amalgames faits entre sobriété énergétique et économies d'énergie sont bien établis parmi les institutions européennes. Pour rappel, une « économie d'énergie » désigne le résultat d'une action motivée soit par l'efficacité énergétique, soit par la sobriété énergétique. Ce terme n'est pas chargé politiquement et demeure neutre, ce qui explique son usage abondant sur la scène politique.

Le climat de confusion entretenu autour de la sobriété énergétique au niveau européen est rappelé par plusieurs sources, ce qui reflète sa prédominance dans les institutions européennes. Jusqu'en 2012, la Commission européenne « utilise de façon interchangeable » ces trois termes, comme le rappelle Maria Edvarsson<sup>162</sup>. Force est de constater que l'amalgame opéré entre efficacité et sobriété énergétiques est toujours d'actualité, comme l'ont souligné dans leurs entretiens Florent Marcellesi et Océane Mariel :

*« Au Parlement européen, ce que j'ai pu voir, c'est qu'il y avait une grosse confusion entre la sobriété énergétique et l'efficacité énergétique. On sait bien qu'il y a trois piliers dans la transition énergétique : la réduction de la consommation énergétique – ce qu'on peut*

---

<sup>162</sup> EDVARSSON Maria, *La sobriété énergétique dans la politique de l'Union Européenne. L'inexistence au niveau européen d'un concept important dans l'atteinte des objectifs énergétiques et climatiques*, Mémoire de Recherche en Sciences Politiques, Sciences Po Lille, 2012.

*appeler sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Ils sont dans cet ordre-là, toujours. Ce qui est étonnant, c'est qu'au Parlement européen, le premier point disparaît. Pas seulement au Parlement européen, mais aussi à la Commission européenne, au Conseil de l'UE, on parle souvent d'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. Ce qui pose un gros problème. On oublie la priorité des priorités, qui est de réduire la consommation énergétique. [...] La sobriété était très peu présente dans mon temps. C'était très dur par exemple de parler avec des décideurs de la Commission européenne quand eux-mêmes confondent les deux termes et qu'ils nous disent qu'on va réduire notre consommation énergétique au travers de l'efficacité. » Florent Marcellesi*

*« Aujourd'hui, la sobriété ne veut pas dire grand-chose. Le terme est absent dans les politiques européennes, ou est très mal utilisé. Au niveau des groupes politiques à droite, la sobriété est confondue avec l'efficacité dans une logique d'optimisation. » Océane Mariel*

Il résulte de ces deux entretiens une généralisation de la confusion parmi les différentes institutions européennes. Ainsi, les décideurs de la Commission européenne et les membres du Conseil de l'UE confondent efficacité et sobriété énergétiques, tout en écartant de leurs considérations l'effet rebond développé en Partie 1 de ce travail. Et pourtant, lors de la conférence Post-Growth de 2018 organisée au Parlement européen, Blake Alcott était intervenu à propos de l'effet rebond, devant plusieurs fonctionnaires de la Commission européenne. Si l'effet rebond n'est pas pris en compte dans les textes juridiques de la Commission européenne, ce n'est donc pas par manque de renseignements sur ce sujet. Le Parlement n'échappe pas à cette confusion, puisque les groupes politiques représentés confondent efficacité et sobriété énergétiques. Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier plus précisément dans quels groupes politiques la confusion entre les deux termes sévit le plus.

Cette confusion ne touche cependant pas le groupe des Verts/ALE, ou tout du moins, ses élus spécialistes des questions énergétiques. Ainsi, à l'issue des entretiens menés avec Jutta Paulus, Karima Delli et Damien Carême, la distinction entre efficacité et sobriété énergétiques est claire. Bien que chaque grille d'entretien fût spécifique à chaque élu, une question dédiée à la distinction entre les deux termes a été posée aux trois élus. Même si la formulation de la question invitait à opérer une distinction, les réponses fournies ont toutes mobilisées des exemples concrets, témoignant du solide ancrage de la sobriété énergétique dans leurs esprits.

*“When you say in German that it is Suffizienz, it is partly true, because Suffizienz is more than energy sufficiency. It's about sufficiency in all related areas. For example, you can say*

*that it is having only two or three pairs of shoes: one for winter, one for wet weather, one for the summer. That would be my kind of sufficiency, but it is not necessarily related to energy. But when it comes to energy, of course, you can say 'ok, which rooms in my flat do I really need to heat and for which timeframe'. Sufficiency would mean 'ok, I am not heating my room to 20 degrees and only heating it to 15 and wearing a lot of sweaters'. That would be sufficiency in the stricter term. [...] Energy efficiency would mean 'I want somewhat so many lumens of light on my workplace and it would be the most efficient way to use LED to provide this light'. And sufficiency would mean 'do I really need 2000 lumens? Wouldn't it be ok using just 1000?'. That is the difference between efficiency and sufficiency. Effectiveness is achieving a means. Efficiency is achieving that means with the least possible amount of energy. Sufficiency is questioning the goal.» Jutta Paulus, entretien accordé le 24 janvier 2022*

*« En fait, on parle beaucoup d'efficacité énergétique, mais l'efficacité, c'est plus dans le bâtiment, c'est isoler les bâtiments. Ce n'est pas tant la sobriété, qui est en fait un geste, un comportement qu'on doit adopter, qui ne soit pas un comportement où on va revenir à la bougie, ce n'est pas du tout ça. C'est par exemple débrancher son chargeur quand on ne charge pas son téléphone, car ça consomme. Ça il faut le porter à la connaissance des gens. On explique ces phénomènes de sobriété. » Damien Carême, entretien accordé le 9 février 2022*

*« L'efficacité énergétique, c'est comment on réduit la consommation de l'énergie par des équipements qui aient un meilleur rendement dans la perte de production et de la consommation d'énergie. L'efficacité énergétique, ça va être de revoir tout ce qui est écoconstruction. L'efficacité énergétique c'est aussi une bonne utilisation des équipements consommateurs d'énergie. Ça va être par exemple de privilégier les trains par rapport aux avions. [...] Et en même temps, il y a la question de la sobriété. Et c'est là où ça devient intéressant. La sobriété énergétique c'est d'abord l'habitude de prendre nos problèmes à bras le corps pour influencer sur nos comportements. C'est ce que disait Pierre Rabhi avec l'exemple du réfrigérateur. Quand vous êtes tout seul, vous n'avez pas besoin d'un grand grand réfrigérateur, car vous avez tendance à le combler. Alors que si vous en avez un adapté à votre taille, vous n'avez pas du tout la même consommation. La sobriété, c'est quelque chose de sympa en fait. » Karima Delli, entretien accordé le 5 janvier 2022*

L'ensemble du panel interrogé est donc parvenu à distinguer efficacité et sobriété énergétiques, à travers un effort de définition des deux termes, accompagné de plusieurs exemples, allant tous dans le même sens, qu'il s'agisse du réfrigérateur pour Karima Delli, de l'intensité lumineuse pour Jutta Paulus ou du débranchage des appareils électroniques pour Damien Carême. Outre cette capacité à faire la distinction entre sobriété et efficacité énergétiques, les eurodéputés du groupe des Verts/ALE ont connaissance de l'effet rebond, comme l'illustrent Damien Carême et Florent Marcellesi :

« Par exemple, quand on faisait des logements passifs, à basse consommation, on leur disait (aux habitants de Grande-Synthe) : ‘votre facture énergétique va diminuer mais ce n’est pas parce qu’on vous fait des logements bien isolés qu’il faut vous chauffer quand vous ouvrez les fenêtres’. C’est souvent ce qui se passe, c’est l’effet rebond. » Damien Carême

« Un débat que j’ai eu assez souvent avec eux (les décideurs de la Commission européenne), c’est : ‘où mettez-vous l’effet rebond ?’ A chaque fois que je parlais du paradoxe de Jevons, il y avait un débat de sourds, car il n’y avait aucune réponse à cela. » Florent Marcellesi

L’effet rebond, quand il apparaît dans les entretiens menés, est systématiquement lié à l’efficacité énergétique. Il semblerait que si ce phénomène est connu au sein du groupe des Verts/ALE, il ne soit pas associé à la sobriété énergétique. Enfin, si l’effet rebond n’est pas apparu dans les entretiens effectués avec Jutta Paulus et Karima Delli, cela ne s’explique pas forcément par une méconnaissance du phénomène, mais plutôt par les contraintes temporelles propres au cadre des entretiens.

## 2.b. La validation partielle de l’hypothèse sur l’absence d’une définition commune

La seconde hypothèse de départ de ce travail de recherche portait sur l’absence d’une définition commune de la sobriété énergétique parmi les membres du groupe des Verts/ALE. Ce postulat initial est partiellement validé. En effet, une fois réunis les entretiens menés avec les eurodéputés, il résulte une définition de la sobriété énergétique plutôt complète, liant le triptyque négaWatt, la compatibilité entre efficacité et sobriété énergétiques, l’aspect spirituel propre à la sobriété ainsi que la dimension collective et individuelle de la sobriété énergétique. Toutefois, il existe des divergences dans les appropriations du concept par l’échantillon interrogé.

En effet, il existe tout d’abord une appropriation similaire du concept de sobriété énergétique parmi les eurodéputés français, qui se réfèrent aux travaux menés par négaWatt. De ce fait, ils insistent plus sur la complémentarité entre sobriété énergétique / efficacité énergétique / énergie renouvelable que leur collègue Jutta Paulus, comme en témoignent ces extraits d’entretiens :

« Ces deux notions (efficacité et sobriété énergétiques) sont compatibles. » Karima Delli

« J'ai du mal à me focaliser uniquement sur la sobriété, parce que la sobriété en tant que telle ne résout pas le problème. [...] La sobriété, je pense qu'elle ne peut pas se faire sans le reste. C'est un trépied. Le triptyque négaWatt est indissociable, vraiment. » Damien Carême

« On sait bien qu'il y a trois piliers dans la transition énergétique : la réduction de la consommation énergétique – ce qu'on peut appeler sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Ils sont dans cet ordre-là, toujours. » Florent Marcellesi

Cependant, la complémentarité entre efficacité et sobriété énergétique n'est pas partagée par l'eurodéputée Jutta Paulus, qui estime le contraire : « *They are not really compatible* ». De même, une différence émerge quant à l'importance accordée aux inégalités sociales dans le concept de sobriété énergétique. Si l'entretien mené avec Jutta Paulus fait l'impasse sur ce sujet, il en va autrement pour Karima Delli, Damien Carême et Florent Marcellesi, qui reflètent une appropriation de leur part de la dimension sociale de la sobriété énergétique.

« On oublie que la transition écologique n'est pas forcément une transition facile. C'est pas le monde des Bisounours. Il y a des perdants, il y a des gagnants. Il y a aussi un côté de justice très important à mettre en place. On a vu les gilets jaunes en France. [...] C'est des gens qui dépendent de la voiture. Pour eux, la transition écologique fait peur. C'est comment on fait pour continuer à vivre en rase campagne si je n'ai pas de voitures. On est tous d'accord, il faut la faire cette transition écologique. Mais alors, qui gagne, qui perd et comment on aide ceux qui perdent ? » Florent Marcellesi

« Et en même temps, je ne veux pas culpabiliser les plus défavorisés des Européens, qui vivent dans des passoires thermiques, et ce n'est pas leur choix, qui sont obligés de dépenser du chauffage pour à peine atteindre 18-19 degrés dans leur logement. Ce n'est pas toujours facile, la sobriété énergétique. On peut en parler, mais pour cela, il faut aussi qu'avant, on ait lutté contre les passoires thermiques, c'est un vrai sujet. Il faut être sûr que les gens ne soient pas dans des situations qu'ils ne maîtrisent pas. [...] Même si, ceux qui consomment le plus, ce sont ceux qui ont une piscine, qui lavent leurs trois voitures chez eux, qui ont de grandes maisons... La sobriété énergétique pourrait aussi concerner des personnes qui sont propriétaires de vastes terrains. Mais eux, ils ont les moyens de payer, donc ils s'en foutent. [...] On a un vrai problème en France, on a un foyer sur cinq qui vit dans la précarité énergétique. Quand je dis précarité énergétique, c'est parce qu'ils n'ont pas les moyens de faire face à ces factures de chauffage qui sont de plus en plus fortes, mais c'est parce que les logements dans lesquels ils vivent, ce sont des passoires thermiques. » Damien Carême

« Pour l'instant on utilise des mots qui font peur ou qui ne sont pas compris. Moi je viens des classes populaires, donc je peux vous le dire. On voudrait faire croire aux classes populaires que l'écologie, ce n'est pas fait pour elles. Au point qu'elles disent que l'écologie c'est fait pour les bobos. Sauf que sans écologie, les classes populaires ont tout à perdre ! Il faut montrer que ces classes populaires sont déjà porteuses de sobriété heureuse. Elles ne consomment pas de l'énergie, elles ne prennent pas l'avion tous les weekends pour aller à Marrakech. Elles ne consomment pas pour consommer. C'est de montrer que les acteurs de la transition écologique, c'est déjà eux ! Car ils émettent moins. Ils ont une façon d'économiser l'énergie qui est essentielle, et moi je l'ai vu, car je l'ai vécu. J'ai fait des bains avec mes frères et sœurs, car on était treize. On recyclait tout, les vêtements des grands allaient pour les petits. On ne gâchait rien. Mais qu'est-ce qu'on était heureux. » Karima Delli

La précarité énergétique est donc une considération bien présente parmi les trois eurodéputés se référant implicitement et explicitement à l'approche de négaWatt. L'importance accordée aux inégalités sociales reflète dès lors une socialisation particulière des eurodéputés français au concept de sobriété énergétique. Karima Delli et Damien Carême dépassent par ailleurs le cadre de la précarité énergétique, en faisant référence aux inégales responsabilités dans la transition écologique, via l'évocation des inégalités économiques. Ils ciblent ainsi ceux qui « prennent l'avion tous les weekends » ou « qui ont trois voitures ». Seul Florent Marcellesi se réfère explicitement à la « justice » sociale, tandis qu'il souligne les tensions sociales soulevées par la contrainte énergétique. Enfin, les eurodéputés Delli et Carême n'hésitent pas à valoriser leurs expériences personnelles dans la compréhension de la sobriété énergétique, qu'il s'agisse d'une expérience personnelle et familiale ou d'une longue expérience d' élu local.

Par ailleurs, les résultats des entretiens menés concluent que la dimension spirituelle de la sobriété énergétique fait l'objet d'une appropriation moins diffuse. En effet, seule Karima Delli s'y réfère, en citant la sobriété heureuse de Pierre Rabhi : « *La sobriété, c'est quelque chose de joyeux, comme le disait Rabhi, la sobriété joyeuse. C'est bon pour la qualité des relations sociales et de l'entraide* ».

Une autre spécificité est soulevée par les résultats issus des entretiens conduits avec les eurodéputés du groupe des Verts/ALE. Il s'agit de l'enjeu démocratique propre au concept de sobriété énergétique. En effet, si Florent Marcellesi a exprimé des inquiétudes quant aux tensions sociales pouvant résulter d'une transition écologique non-inclusive, Jutta Paulus,

quant à elle, a exprimé des doutes quant à une incompatibilité entre la sobriété énergétique et la prise de décision démocratique :

*“I think it is difficult to make it a collective measure, because it would probably in a democratic system, be easily done to hand out, let’s say, coupons for flights. I don’t think that we can manage this in a democratic system. But of course, what governments can do on a national level – it is easier than on the European level – is to encourage sharing platforms, to encourage systems where people are helping each other out while energy consumption goes down.”* Jutta Paulus

Ici, les doutes exprimés par l’eurodéputée concernent les mesures de rationnement, à travers l’évocation de coupons pour bénéficier du transport aérien. Toutefois, il n’est pas question d’une incompatibilité totale entre prise de décision démocratique et mesures relevant de la sobriété énergétique, puisque Jutta Paulus valorise l’action prise à l’échelle nationale.

























Enfin, l’ensemble des élus interrogés s’accorde sur le caractère à la fois collectif et individuel de la sobriété énergétique, bien que la plupart des exemples pris relèvent de l’action individuelle et comportementale. Jutta Paulus souligne d’ailleurs la difficulté de transposer la sobriété énergétique au niveau collectif : *« I think it is difficult to make it a collective measure »*. En outre, la position de Karima Delli reflète une appropriation parfaite de la dimension collective et individuelle du concept de sobriété énergétique :

*« La sobriété énergétique, cela concerne davantage la question des comportements. Mais il faut faire attention, car les politiques publiques ne s’accommodent pas des petits comportements individuels. Car autrement, vous donnez la responsabilité aux individus. La sobriété, c’est changer la consommation et la production dès le début. »*

Cette seconde hypothèse est donc vérifiée de façon partielle : la dimension spirituelle est soulevée par ¼ des élus interrogés, la dimension démocratique fait l’objet de doutes pour ¼ d’entre eux, la dimension sociale et la compatibilité entre efficacité et sobriété énergétiques sont quant à elles appropriées par les ¾ d’entre eux, tandis que la dimension à la fois individuelle et collective est mobilisée par l’ensemble du panel interrogé (Illustration 25).

## Synthèse comparative

**Légende:**  
 OUI   
 PLUTOT NON   
 NON MENTIONNE 

	KARIMA DELLI (2019-2024)	DAMIEN CAREME (2019-2024)	JUTTA PAULUS (2019-2024)	FLORENT MARCELLESI (2014-2019)
Dimension spirituelle				
Dimension des inégalités sociales				
Compatibilité entre efficacité et sobriété énergétiques				
Dimension individuelle de la sobriété énergétique				
Dimension collective de la sobriété énergétique				
Dimension démocratique				

**Illustration 25 :** Synthèse comparative de l’appropriation par les eurodéputés Verts/ALE de la sobriété énergétique. Source : établi par l’auteur.

### 2.c. L’hypothèse sur une différence d’appropriation selon l’appartenance à une formation politique non-vérifiable

Ce travail de recherche comportait une troisième hypothèse initiale. Celle-ci postulait que la sobriété énergétique faisait l’objet d’une appropriation différente en fonction de la formation politique d’origine. Malheureusement, cette hypothèse demeure en suspens, ni validée, ni invalidée. En effet, l’échantillon interrogé ne comprend que trois formations politiques différentes : Verdes/EQUO, à travers l’eurodéputé de la VIIIe législature franco-espagnol Florent Marcellesi, EELV, via Karima Delli et Damien Carême ainsi que Bündnis 90/die Grünen, avec Jutta Paulus.

Bien que les eurodéputés allemands et français représentent 37/73 des sièges occupés par le groupe des Verts/ALE au Parlement européen (soit un peu plus de la moitié), cela ne suffit pas à valider cette hypothèse. De même, le groupe des Verts/ALE est constitué de 38



formations politiques différentes. Il serait donc ardu de statuer sur ce sujet au prisme de résultats obtenus avec seulement trois formations politiques, même si EELV et Bündnis 90/die Grünen sont les formations politiques les plus importantes au sein du groupe des Verts/ALE.

Au-delà des contraintes de temps, plusieurs raisons concourent à cette situation. La première est l'impossibilité d'entrer en contact avec des eurodéputés appartenant à d'autres formations politiques. La seconde est la spécialisation des eurodéputés, qui fait que seulement une poignée des membres du groupe des Verts/ALE s'occupe des questions relatives à l'énergie. Ainsi, certains élus ont décliné la requête d'entretien, ne se sentant pas légitimes pour aborder ce sujet, car n'étant pas spécialisés sur cette question.

Il convient de souligner également la réticence des élus interrogés quant aux questions portant sur le degré d'appropriation du concept de sobriété énergétique au sein du groupe des Verts/ALE. Ainsi, Damien Carême a marqué une hésitation ainsi qu'un long soupir, ce qui peut être interprété comme source d'embarras, avant d'enchaîner sur l'explosion des prix de l'énergie. La question resta sans réponse. L'autre réaction fut celle d'assurer de l'homogénéité de l'appropriation du concept de sobriété énergétique parmi les membres des Verts/ALE :

*« EELV prône cette conception depuis toujours. Aujourd'hui, on est dans un groupe européen. Cette conception (de la sobriété énergétique) est partagée par tout le groupe des écologistes européens. On a été les fers de lance, ce sont des notions qu'on a acquis depuis longtemps. Cela fait partie de notre ADN chez les écologistes. C'est une conception qui ne pose vraiment aucun problème aujourd'hui. » Karima Delli*

*"I have not really observed differences inside the group on energy sufficiency. I have the impression that everyone is really keen on efficiency, maybe not so much on sufficiency. I do not perceive it as a problem that people would be neglecting this issue in our group." Jutta Paulus*

Cette affirmation d'une appropriation homogène est donc totale pour Karima Delli, qui valorise également le rôle précurseur de son propre parti, tandis que Jutta Paulus, qui tend elle aussi à affirmer une certaine homogénéité dans le groupe des Verts/ALE, se montre plus mesurée. Cette affirmation sert une valorisation discursive, qui souligne la cohésion du groupe, réputé pour son unité. Toutefois, il est difficile de savoir avec exactitude ce qu'il en

est véritablement. Pour valider cette hypothèse, il aurait fallu interroger d'autres eurodéputés du groupe des Verts/ALE, provenant de formations politiques différentes. Il aurait également été intéressant d'effectuer des entretiens avec des élus non-spécialistes de la question énergétique, afin de vérifier si la connaissance et l'appropriation de la sobriété énergétique reste une prérogative des élus spécialistes ou non. Enfin, il convient de rappeler que les grilles d'entretien ont été envoyées au panel interrogé avec quelques journées d'avance. Cela a pu leur laisser le temps de réfléchir aux questions, voire d'en préparer les réponses. Cependant, les entretiens ont été de façon générale spontanés, les questions posées s'adaptant en fonction du discours de la personne interrogée. L'hypothèse d'une découverte de la sobriété énergétique de leur part en vue de préparer l'entretien accordé est donc peu plausible.

Les résultats obtenus à l'issue des entretiens tendent à indiquer qu'il existerait des divergences d'appropriation en fonction du parti politique, voire du pays représenté. Ainsi, Damien Carême et Karima Delli ont exprimé une appropriation similaire du concept de sobriété énergétique, tandis que les positions de Jutta Paulus en offrent une appropriation différente.

## Section 2.2 : L'usage de la sobriété énergétique au Parlement européen, décalage entre adhésion conceptuelle et utilisation politique

### 1. Le Parlement européen, porteur et avocat de politiques européennes ambitieuses

#### 1.a. Le renforcement du Parlement européen dans le triangle institutionnel de l'UE

« L'évolution la plus marquante du système politique de l'UE a été le renforcement constant de son assemblée parlementaire<sup>163</sup>. » Olivier Costa

L'échelon européen est un niveau pertinent pour la prise de mesures communes par les Etats membres afin de faire face aux défis du changement climatique et pour réduire leurs

---

<sup>163</sup> CHARLETY Véronique, LAFARGE François, MANGENOT Michel, MESTRE Christian, SCHIRMANN Sylvain (dir), *Dictionnaire des acteurs de l'Europe*, Bruxelles, éditions Larcier, 2018, p. 265.

émissions de GES. Le scénario négaWatt 2022 précise à cet effet que le niveau européen est crucial en ceci qu'il permet la construction collective d'un cadre législatif applicable aux Etats membres. Cette échelle comporte aussi des exigences de transparence dans les décisions et dans les résultats obtenus<sup>164</sup>. Les entretiens menés corroborent l'importance de ce niveau d'action. Damien Carême abonde dans ce sens : « *Je pense que l'Europe et le Parlement sont une bonne échelle pour travailler sur la réduction des émissions, alors que le niveau local l'est finalement peu* ». Ce faisant, l'eurodéputé insiste sur une vision plus globale de la situation climatique, qui est plus propice à la prise de décisions effectives. Le chercheur Edouard Toulouse, dans un entretien accordé le 6 janvier 2022, précise que la pertinence de l'échelle européenne est liée à la question de ses compétences :

*« Après entre l'échelon national ou européen, cela va dépendre des compétences. Pour ce qui est de la conception des appareils, c'est au niveau européen. Ensuite pour les bâtiments, c'est un peu partagé. Cela va dépendre en fait. Par contre si au niveau européen, la notion de sobriété commençait à être plus discutée, mise en avant et promue, cela aurait un impact au niveau national, cela aurait par exemple un impact important si la Commission européenne demandait aux États membres de lui envoyer des plans de sobriété énergétique, cela forcerait les États membres à innover en la matière. »*

L'importance de l'échelon européen réside ici dans l'influence que peut avoir la Commission européenne dans la construction des politiques nationales autour de la sobriété énergétique.

Par ailleurs, le Parlement européen constitue un rouage essentiel au sein du triangle institutionnel de l'Union européenne, aux côtés de la Commission européenne et du Conseil de l'UE (Illustration 26). Ce rouage a connu une véritable montée en puissance au fil de la construction européenne, évoluant d'une assemblée consultative au statut de colégislateur, dans l'ensemble des domaines relevant de la Procédure Législative Ordinaire – PLO, ce qui correspond aux ¾ des normes<sup>165</sup>. Océane Mariel souligne la dimension évolutive du processus, en indiquant que « *le Parlement européen gagne en puissance au fil des années* ». Le véritable tournant réside dans l'élection au suffrage universel direct du Parlement européen, en 1979, parfois qualifiée de « *révolution des fauteuils*<sup>166</sup> », qui a renforcé de

---

<sup>164</sup> Scénario négaWatt 2022, partie 2 : vers une société plus durable et plus équitable, négaWatt, 2022, 17p.

<sup>165</sup> CHARLETY Véronique, LAFARGE François, MANGENOT Michel, MESTRE Christian, SCHIRMANN Sylvain (dir), *Dictionnaire des acteurs de l'Europe*, op.cit., p. 266.

<sup>166</sup> MICHON Sébastien (dir), *Le Parlement européen au travail : enquêtes sociologiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 190.

façon considérable la légitimité du Parlement européen. Si cette élection a certes transformé en partie la trajectoire de l'hémicycle, elle n'a pas pour autant bouleversé le cœur socio-politique du fonctionnement de l'UE. Une autre étape marquante est franchie avec l'entrée en vigueur du traité de Maastricht en 1993. Ce traité renforce en effet le Parlement européen en lui attribuant un pouvoir de codécision dans plusieurs domaines législatifs, tout en accroissant sa capacité de contrôle sur la Commission européenne, en l'associant à sa désignation de manière formelle.

## Le processus décisionnel européen



toute  
l'Europe  
Comprendre l'Europe

**Illustration 26** : Schéma du processus décisionnel de l'UE. Source : touteurope.eu.

En dépit de ce renforcement, le Parlement européen « n'est pas reconnu comme une assemblée souveraine, seule capable de voter la loi. Dans l'UE, il est toujours possible d'adopter des normes sans son intervention, en codécision, quand les députés ne parviennent pas à réunir les majorités nécessaires ou à respecter les délais prévus », pour reprendre les mots d'Olivier Costa<sup>167</sup>. Afin de ne pas être marginalisé dans le jeu institutionnel, le Parlement européen a donc tout intérêt à réunir des coalitions importantes, pour afficher une certaine unité face au Conseil de l'UE. Enfin, il convient de souligner que la centralité du

<sup>167</sup> CHARLETY Véronique, LAFARGE François, MANGENOT Michel, MESTRE Christian, SCHIRMANN Sylvain (dir), *Dictionnaire des acteurs de l'Europe*, op.cit., p. 268.

Parlement européen dans le régime politique de l'UE n'a été reconnue que récemment, avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne en 2009.

La spécificité du Parlement européen réside aussi dans les contraintes qu'il doit affronter ainsi que dans les ressources qu'il peut mobiliser. S'il fait face à des contraintes structurelles, comme son absence de souveraineté, les majorités surabondantes à rassembler ou encore les délais stricts à respecter, cette institution dispose d'une organisation souple, bénéficie d'une forte autonomie organisationnelle, tandis qu'il garde une certaine indépendance vis-à-vis des partis nationaux et européens.

#### 1.b. Une institution aux volontés politiques ambitieuses

Le Parlement européen, outre le renforcement de son rôle au fil du temps, a également la caractéristique de porter des ambitions politiques plus fortes que la Commission européenne ou que le Conseil de l'UE. Ces ambitions se reflètent dans l'exemple des politiques climatiques et énergétiques.

Le Parlement européen a notamment « réussi à forcer la Commission à modéliser plusieurs scénarios entre 27% et 40% d'efficacité énergétique », dans le but de respecter les engagements pris lors des accords de Paris en 2015<sup>168</sup>. Cela s'est également traduit par un renouvellement incessant des demandes du Parlement européen en faveur d'un objectif contraignant de 40% d'efficacité énergétique, à travers la résolution pour préparer la COP21 de Paris en octobre 2015, la résolution sur l'Union de l'énergie adoptée en décembre 2015, la résolution sur les progrès de la directive sur l'efficacité énergétique adoptée le 23 juin 2016<sup>169</sup>, ou encore la résolution sur la stratégie de l'UE en matière de chauffage et de refroidissement du 13 septembre 2016<sup>170</sup>.

De même, dans le contexte de la révision de la directive EED en 2018, le Parlement a affiché une volonté d'inclure au minimum 35% d'objectifs généraux contraignants d'ici à

---

<sup>168</sup> TURMES Claude, ZEITOUN Jérémie, *Transition énergétique, une chance pour l'Europe*, Paris, Les Petits matins, 2017, p. 170.

<sup>169</sup> *Ibid*, p. 171.

<sup>170</sup> ZYGIEREWICZ Anna, SALVADOR SANZ Lucia, *Implementation Appraisal. Energy Efficiency Directive, Review and revision of Directive 2012/27/EU, amended by Directive 2018/2002/EU*, Parlement européen, mars 2021, 10p.

2030, en mettant spécialement l'accent sur la responsabilité des Etats membres de faire de la réduction de la précarité énergétique une priorité.

Cette ambition politique du Parlement européen se retrouve enfin dans la résolution du 15 janvier 2020, à travers laquelle il appelle à l'introduction d'objectifs nationaux contraignants pour protéger les citoyens les plus vulnérables dans la directive EED de 2018. Cette résolution porte également l'ambition d'augmenter l'objectif de réduction des émissions européennes domestiques de GES à 55% comparé aux niveaux de 1990, après l'échec d'une volonté de faire passer cet objectif à 60% durant les négociations interinstitutionnelles autour de la European Climate Law<sup>171</sup>.

Cette spécificité du Parlement européen est ainsi mise en avant par Stéphane Arditi, dans un entretien accordé le 18 février 2022 : « *Le Parlement européen est souvent plus ambitieux, il propose plus d'innovations politiques* ».

#### 1.c. Autour du Parlement européen, l'importance des acteurs environnementaux extérieurs

Contrairement à une idée reçue répandue, le « Parlement européen n'est pas sous la coupe des lobbies », selon les mots de Didier Georgakakis<sup>172</sup>. Toutefois, il est vrai que le Parlement européen ne travaille pas uniquement en interne. En effet, il multiplie les contacts avec des acteurs extérieurs, qu'ils représentent des intérêts privés – lobbyistes ou des intérêts généraux – plaidoyer. Ainsi, les contacts entre eurodéputés et leurs assistants avec des représentants d'entreprises ou d'ONG sont des plus fréquents. Selon Olivier Costa et Nathalie Brack, ces acteurs extérieurs interagissent avec l'ensemble des institutions européennes : la Commission européenne se montre plus sensible au discours des représentants d'intérêts basés à Bruxelles, le Parlement européen est plus attentif aux organisations de la société civile, tandis que le Conseil de l'UE fait primer les intérêts nationaux publics et privés<sup>173</sup>.

---

<sup>171</sup> WILSON Alex, *EU Legislation in Progress. Revising the Energy Efficiency Directive : Fit for 55 package*, Parlement européen, septembre 2021, 7p.

<sup>172</sup> MICHON Sébastien (dir), *Le Parlement européen au travail : enquêtes sociologiques*, op.cit., p. 187.

<sup>173</sup> COSTA Olivier, BRACK Nathalie, *Le fonctionnement de l'Union européenne*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 3<sup>e</sup> édition, 2017, p. 315.

Parmi ces acteurs extérieurs, ceux ayant au cœur de leur existence les thématiques climatiques et énergétiques sont des interlocuteurs de choix pour les institutions européennes. Par exemple, le European Environmental Bureau – EEB – constitue la principale fédération des mouvements de défense de l’environnement et privilégie une approche de plaidoyer favorisant les réunions de cabinet aux formes contestataires dans l’espace public. Parfois, leur influence est telle que ces acteurs extérieurs deviennent des « quasi partenaires institutionnels des agences de l’UE », selon Gilda Renou<sup>174</sup>.

L’ensemble des entretiens menés a souligné l’importance de ces acteurs extérieurs dans le travail quotidien des eurodéputés. Florent Marcellesi insiste notamment sur leur caractère indispensable dans la réussite de stratégies politiques en présence de débats dans l’hémicycle.

*« Ces acteurs sont indispensables. Quand on a une directive, cela se gagne en interne et en externe. En interne, c’est la capacité que nous on a à créer du rapport de force entre groupes politiques, et ce rapport de force est décuplé si en même temps, on a des acteurs externes qui savent faire pression sur les acteurs politiques. C’est tout un écosystème. On n’est pas enfermé dans une bulle. Pas du tout. Ces acteurs permettent une polarisation sur le sujet. Ils le mettent en lumière. »*

A travers ces propos, les acteurs extérieurs acquièrent le rôle d’acteurs politiques à part entière, capables de faire basculer le rapport de force existant au Parlement européen, à travers leur capacité à politiser un sujet donné. Cette utilité politique des acteurs extérieurs s’accompagne d’une utilité d’expertise, en ceci qu’ils fournissent aux élus des connaissances théoriques et empiriques sur des sujets précis, comme le relève Jutta Paulus :

*“We are collaborating with quite a lot of outside organizations. [...] Of course, I have spoken with what I call the ‘climate bubble’, such as Climate Action Network and also, there are quite a few organizations, associations working on efficiency with whom I had contacts. I am working with the organizations working on climate change and on energy efficiency especially, because they have a lot of knowledge and that is very useful, and also the ones who are doing consumers protection, because in the EED, there is a large part on consumers protection.”*

---

<sup>174</sup> LAMBERT ABDELGAWAD Elisabeth, MICHEL Hélène (dir), *Dictionnaire des acteurs de l’Europe*, Bruxelles, éditions Larcier, 2015, p. 292.

Dès lors, il est possible de considérer ces acteurs extérieurs comme des ‘co-constructeurs’ de politiques publiques, en endossant le rôle de partenaires complémentaires aux acteurs intérieurs au Parlement européen.

## 2. Le non-usage de la sobriété énergétique au Parlement européen : le cas de la rediscussion de la directive de 2018 relative à l’efficacité énergétique

### 2.a. Rediscuter la directive de 2018 relative à l’efficacité énergétique

La directive de 2018 relative à l’efficacité énergétique – EED – est actuellement en cours de rediscussion au Parlement européen ainsi qu’au Conseil de l’UE. Afin de mieux comprendre cette directive et ses enjeux, il convient d’en rappeler les origines.

La première directive sur l’efficacité énergétique date de 2012 (Directive 2012/27/EU). Son but initial était d’atteindre l’objectif de 20% d’efficacité énergétique fixé par l’UE pour l’horizon 2020. Elle contraignait notamment les Etats membres à préparer des plans d’action nationaux d’efficacité énergétique de trois ans<sup>175</sup>. Elle fixait surtout des limites à la consommation primaire et finale d’énergie européenne, priorisait l’efficacité énergétique à travers la rénovation des bâtiments du secteur public, tout en renforçant la protection des consommateurs en termes de données exactes et fréquentes sur la consommation d’énergie<sup>176</sup>.

Le texte de 2012 a par la suite été amendé en décembre 2018, dans le contexte du paquet ‘Clean Energy for all Europeans’. L’objectif d’efficacité énergétique a notamment été rehaussé, passant de 20% pour 2020 à 32.5% pour 2030. De même, ce nouveau texte a mis en place une obligation pour les Etats membres de mettre en œuvre des mesures pour diminuer leur consommation énergétique annuelle de 4.4% en moyenne pour 2030. Cela a débouché sur la contrainte pour les Etats membres de mettre sur pied des plans nationaux énergie climat de dix ans<sup>177</sup>. Enfin, le principe ‘Energy Efficiency First’ a été introduit dans

---

<sup>175</sup> ZYGIEREWICZ Anna, SALVADOR SANZ Lucia, *Implementation Appraisal. Energy Efficiency Directive, Review and revision of Directive 2012/27/EU, amended by Directive 2018/2002/EU*, Parlement européen, mars 2021, 10p.

<sup>176</sup> WILSON Alex, *EU Legislation in Progress. Revising the Energy Efficiency Directive: Fit for 55 package*, Parlement européen, septembre 2021, 7p.

<sup>177</sup> ZYGIEREWICZ Anna, SALVADOR SANZ Lucia, *Implementation Appraisal. Energy Efficiency Directive, Review and revision of Directive 2012/27/EU, amended by Directive 2018/2002/EU*, Parlement européen, mars 2021, 10p.



le texte de 2018, qui fait de l'efficacité énergétique un guide à la construction de la politique européenne de l'énergie.

Aujourd'hui, la loi européenne sur le climat du 28 juin 2021, dans le sillage du Green New Deal de 2019, implique une refonte du texte de 2018 sur l'efficacité énergétique, pour qu'il soit conforme avec les nouveaux objectifs fixés. A cet effet, le Fit for 55 entend rehausser l'objectif d'efficacité énergétique de 32.5% à 36%. La révision de ce texte se fonde juridiquement sur l'article 194(2) du TFUE, ce qui permet aux Etats membres de bénéficier d'une certaine flexibilité de parvenir aux objectifs selon leurs choix, en tenant compte des spécificités nationales. Afin d'accompagner cette proposition législative, la Commission européenne a mené une étude d'impact, qui a notamment suggéré : un rehaussement de l'objectif de 36% à 37% pour 2030 ; une contrainte annuelle supplémentaire de 1.5% d'économie d'énergie ; faire du secteur public un modèle à suivre en termes d'efficacité énergétique ; un renforcement du suivi et de l'évaluation des résultats<sup>178</sup>. L'étude d'impact a également identifié trois freins à l'atteinte des objectifs fixés : le manque de volonté des Etats membres, l'existence de barrières à l'investissement, ainsi que le manque d'information autour de l'impact des mesures d'efficacité énergétique<sup>179</sup>.

De manière générale, les acteurs extérieurs, notamment les ONG travaillant sur les thématiques énergétiques et environnementales, ont salué le rehaussement des objectifs, tout en déplorant que celui-ci n'était pas suffisant pour maintenir un réchauffement de la température globale en-dessous de 1.5°C, études à l'appui<sup>180</sup>. Le EEB et le Réseau Action Climat appellent ainsi à un objectif d'efficacité énergétique d'au moins 45% pour l'horizon 2030. Une autre lacune réside dans le manquement des objectifs fixés par la directive EED de 2018 par les Etats membres. Les résultats obtenus par la Commission européenne dans son report portant sur l'évaluation des progrès réalisés par les Etats membres sont formels : les objectifs fixés pour 2020 n'ont pas été atteints<sup>181</sup>. Cette donnée est corroborée par

---

<sup>178</sup> WILSON Alex, *EU Legislation in Progress. Revising the Energy Efficiency Directive : Fit for 55 package*, Parlement européen, septembre 2021, 7p.

<sup>179</sup> EISELE Katharina, *Initial Appraisal of a European Commission Assessment. Fit for 55 package : Recasting the Energy Efficiency Directive*, Parlement européen, décembre 2021, 8p.

<sup>180</sup> WILSON Alex, *EU Legislation in Progress. Revising the Energy Efficiency Directive : Fit for 55 package*, Parlement européen, septembre 2021, 7p.

<sup>181</sup> ZYGIEREWICZ Anna, SALVADOR SANZ Lucia, *Implementation Appraisal. Energy Efficiency Directive, Review and revision of Directive 2012/27/EU, amended by Directive 2018/2002/EU*, Parlement européen, mars 2021, 10p.

l'entretien mené avec Antonin Chapelot le 7 mars 2022, dans lequel celui-ci confirme que « *les objectifs sur la directive EED sont d'ailleurs ratés constamment* ».

2.b. La validation de l'hypothèse du non-usage de la sobriété énergétique au Parlement européen

Ce travail de recherche faisait le postulat que la sobriété énergétique n'était pas utilisée au Parlement européen. A l'issue des résultats obtenus, cette hypothèse initiale a été validée, le concept étant effectivement absent de l'hémicycle, notamment lors des débats et des travaux au sein des commissions parlementaires ITRE (Industrie, Recherche et Energie), TRAN (Transports et Tourisme) et ENVI (Environnement, Santé publique et Sécurité alimentaire). Ce travail a rappelé en première partie l'inexistence du concept de sobriété énergétique dans l'ensemble des textes européens relatifs aux questions énergétiques. Il n'est donc pas surprenant de constater que la directive EED de 2018 n'échappe pas à la règle. L'entretien mené avec Yamina Saheb le 7 février 2022 renforce ce constat :

*« La première chose qu'il faut savoir, c'est que la directive sur l'efficacité énergétique n'intègre pas la sobriété. [...] Dans le Fit for 55, il n'y a pas de sobriété. Il n'y a pas un brin de sobriété dedans. »*

Au Parlement européen, cette absence de la sobriété énergétique dans les textes législatifs européens est également liée à son absence complète dans les différentes commissions parlementaires. Les entretiens obtenus avec les eurodéputés Damien Carême et Jutta Paulus convergent tous dans cette direction. Ainsi, à la question « La sobriété énergétique est-elle présente dans les débats au sein de la Commission ITRE ? », Damien Carême s'est exclamé :

*« Bah non ! [...] On l'aborde (la sobriété énergétique) peu dans les textes législatifs et dans les propositions qui sont faites au niveau européen. Alors parfois, c'est sous-jacent, mais c'est mieux de le dire quand même ».*

De même, Jutta Paulus atteste de cette situation dans les commissions ITRE, ENVI et TRAN :

*“Energy sufficiency is not that much present in these three committees, and if it is, it is the Greens who are bringing it up. I mean, when it comes to discussing for example on mobility, when cities encourage active mobility, this is not saying ‘this is sufficiency’, so we are not*

*using the word, but of course it is sufficiency. It is energy sufficiency when you walk or bike instead of using a taxi or public transports. It is more like trying to sneak it in without using the word, because I think a lot of people would say 'Oh my God, they want us to not have fun anymore!'"*

Ces deux témoignages mettent en lumière l'absence du concept au sein des commissions parlementaires les plus concernées par les questions énergétiques, que sont les commissions ITRE et TRAN. En outre, ils illustrent le fait qu'il ne s'agit pas d'une absence totale du concept. En effet, si le concept lui-même n'est pas mobilisé, son esprit est quant à lui présent au sein des commissions parlementaires. Cela peut même recouper une stratégie politique, afin de ne pas 'effrayer' les autres membres des commissions avec un concept leur étant étranger. Ainsi, ne pas utiliser la sobriété énergétique pourrait être la meilleure option pour faire passer des mesures qui lui sont liées. Si le but est atteint – ce dernier étant de favoriser des politiques de sobriété énergétique – cela soulève toutefois un problème sur la forme, en entretenant par exemple la confusion et les craintes autour du concept de sobriété énergétique.

Cette demi-absence du concept dans les commissions parlementaires n'est pas anodine, en ceci que les commissions sont les espaces de travail déterminant les positions soutenues par le Parlement européen. En effet, elles sont le lieu où s'organise l'essentiel de la délibération, du travail technique et des négociations, contrairement aux séances plénières<sup>182</sup>. De même, elles constituent le principal lieu de socialisation des élus, aux côtés des groupes politiques. Exclure la sobriété énergétique de ces espaces clefs prive donc les eurodéputés extérieurs au groupe des Verts/ALE d'une opportunité de se familiariser avec le concept. L'importance des commissions au sein du fonctionnement du Parlement européen conduit même certains auteurs à parler du système de l'UE comme d'un système de « governance by committees<sup>183</sup> ». Leur nombre croissant, passé de 7 en 1953 à 20 aujourd'hui, reflète d'ailleurs la spécialisation du travail des élus.

Il existe aussi une hiérarchie informelle entre les différentes commissions parlementaires : « les plus importantes se réunissent fréquemment, disposent d'effectifs et de moyens plus importants (dont ENVI et ITRE), tandis que les moins importantes ont un calendrier de

---

<sup>182</sup> CHARLETY Véronique, LAFARGE François, MANGENOT Michel, MESTRE Christian, SCHIRMANN Sylvain (dir), *Dictionnaire des acteurs de l'Europe*, op.cit., p. 267.

<sup>183</sup> COSTA Olivier, BRACK Nathalie, *Le fonctionnement de l'Union européenne*, op.cit., p. 207.

travail plus distendu et sont plus restreintes<sup>184</sup> ». L'existence de cette hiérarchie est soulevée par Karima Delli :

*« Le problème que nous avons dans la commission TRAN, c'est que nous ne travaillons pas seulement dans la Commission TRAN. Nous devons travailler avec les autres commissions, notamment ITRE, qui peut avoir tendance à mener la danse. »*

Ainsi, pour être utilisé de façon efficace et pour avoir des échos dépassant le cadre d'une commission parlementaire, le concept de sobriété énergétique doit être repris par plusieurs commissions. Il semblerait enfin que dans le contexte de la rediscussion de la directive EED de 2018, il y ait une absence de volonté d'inscrire la sobriété énergétique dans la nouvelle version du texte. Les entretiens menés avec Jutta Paulus, shadow rapporteuse pour le groupe des Verts/ALE à ce sujet et Antonin Chapelot, membre de la Coalition for Energy Savings, confirment que la sobriété énergétique ne sera pas évoquée :

*“Actually, I am looking towards the efficiency measures, so having binding targets for efficiency, making mandatory provisions, for example for data centers – which is one of the fastest growing sectors of energy consumption. It is rather directed on energy efficiency, not so much on sufficiency.”* Jutta Paulus

*« On est en discussion régulière avec le rapporteur de la refonte de la EED de cette année, un Danois du Parti Socialiste, Niels Fuglsang, et on est aussi en contact avec la représentation des Verts pour la refonte de cette directive, avec Jutta Paulus. [...] Du peu que j'ai entendu des interventions du parti Vert et des autres partis sur la refonte de cette directive, je n'ai pas entendu la notion de sobriété énergétique. Ce n'est pas du tout un point structurant. Généralement les Verts se 'focus' uniquement sur un rehaussement de l'objectif et laissent malgré tout la flexibilité aux États membres de l'atteindre de la manière dont ils le décident. »* Antonin Chapelot

Ces entretiens reflètent le peu de considération accordée à la sobriété énergétique dans les travaux et les débats autour de la refonte du texte de 2018, qui sera donc exclusivement consacré aux objectifs d'efficacité. La position de shadow rapporteuse de Jutta Paulus est ici cruciale en ceci qu'elle détermine la position du groupe des Verts/ALE sur ce sujet. Les shadow rapporteurs sont en dialogue constant avec les rapporteurs, afin de permettre à celui-ci « d'évaluer les positions des différents groupes politiques<sup>185</sup> ». De même, ils sont chargés

---

<sup>184</sup> COSTA Olivier, *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, Institut d'Etudes Européennes, 2001, p. 340.

<sup>185</sup> COSTA Olivier, *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, op.cit., 507p.

d'élaborer des amendements à déposer au nom de leur groupe politique. En conséquence, et à la lumière des éléments susmentionnés, il y a peu de chances que le nouveau texte de la directive EED fasse mention du concept de sobriété énergétique.

## 2.c. Une absence renforcée par le non-usage du concept par les acteurs extérieurs

Les acteurs extérieurs au Parlement européen doivent eux-aussi se positionner sur la rediscussion de la directive EED de 2018. Leur appropriation et leur utilisation de la sobriété énergétique est également importante en raison des liens qu'ils nouent avec les acteurs intérieurs au Parlement européen.

L'entretien mené avec la chercheuse Yamina Saheb semble indiquer que la confusion autour de la sobriété énergétique sévit également au sein de la sphère des acteurs extérieurs :

*« Le problème qu'on a, c'est qu'il y a une incompréhension de la sobriété dans les ONG. Il n'y a pas d'ONG au niveau européen qui défende la sobriété, comme l'a fait négaWatt en France. [...] Tous ces gens-là (les acteurs extérieurs) parlent d'efficacité et non pas de sobriété. [...] Tant que nous n'avons pas de groupes 'advocates' qui ne parlent pas de sobriété, ça ne bougera pas au Parlement. »*

Il ne s'agit pas ici d'une confusion entre les termes de sobriété et d'efficacité énergétiques, mais plutôt d'un manque de considération envers la sobriété énergétique. Dès lors, en l'absence d'une voix extérieure portant la sobriété énergétique au Parlement européen, le concept se trouve face à une impasse. Les acteurs extérieurs, de par leur silence autour de la sobriété énergétique contribuent donc à sa marginalisation au Parlement européen, et *a fortiori*, dans les institutions européennes.

Il faut donc déconstruire l'idée d'une méconnaissance de la sobriété énergétique parmi les acteurs extérieurs. Les résultats obtenus à l'issue des entretiens menés avec deux représentants d'ONG, Antonin Chapelot pour la Coalition for Energy Savings et Stéphane Arditi pour le EEB démontrent que la sobriété est bien connue de ces acteurs :

*« En 2009, lors des travaux autour de la directive Ecodesign, la sobriété était déjà là. On était inspiré par le scénario négaWatt. Les premiers scénarios au niveau français existaient déjà. On n'est pas encore au bout de nos peines. Il faut qu'on trouve des façons intelligentes d'activer ces logiques de sobriété. Aujourd'hui à l'EEB, on essaie de pousser cette logique*

*de sobriété, de sufficiency en anglais, au-delà même de la politique ecodesign, par exemple dans les bâtiments ou dans les textiles. [...] On essaie de marier de plus en plus ces logiques de sobriété énergétique avec la sobriété matérielle. Il faut aussi prendre en compte les effets de consommation matérielle, qui n'est pas forcément ciblée par la sobriété énergétique. [...] Pour moi la clef, c'est de faire en sorte qu'être sobre soit plus 'économiquement rentable' pour un acteur industriel, soit plus 'confortable' pour une personne et soit 'intégré' comme quelque chose qui fait sens pour la culture, pour la communauté. » Stéphane Arditi*

*« Il y a certains membres (de la Coalition for Energy Savings) qui ont cité le besoin d'energy sufficiency dans les différentes négociations. » Antonin Chapelot*

La sobriété énergétique est parfois connue de longue date, comme le souligne Stéphane Arditi, qui en a eu vent en 2009, avec la popularisation des travaux de négaWatt. Toutefois, si le concept est connu, il demeure minoritaire au sein de ces acteurs extérieurs, comme le rappelle Antonin Chapelot : *« La sobriété énergétique reste assez anecdotique dans l'essentiel des discussions de la Coalition »*. En dépit de ce caractère minoritaire, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a contribué à faire évoluer la situation de la sobriété énergétique parmi certains acteurs extérieurs. Antonin Chapelot souligne ainsi dans le même entretien :

*« qu'avec les crises ukrainienne et énergétique, il y a plusieurs membres de notre coalition qui ont clairement indiqué le besoin de dire quelque chose sur la sobriété énergétique. [...] A ce moment-là précisément, certains membres se sont clairement positionnés en faveur d'un message d'importance de la sobriété énergétique en complément des mesures d'efficacité énergétique. »*

Ce choc exogène a permis une redéfinition du rôle occupé par la sobriété énergétique dans le discours de certains acteurs extérieurs au Parlement européen. Il convient cependant de remarquer que les mesures de sobriété énergétique y sont mobilisées uniquement *« en complément des mesures d'efficacité énergétique »*. Il ne s'agit donc pas d'une substitution, mais plutôt d'une complémentarité en faveur de l'efficacité.

Enfin, il est possible d'observer une similarité entre les acteurs extérieurs étudiés travaillant sur les questions énergétiques et les acteurs intérieurs au Parlement européen, quant à la position affichée sur la sobriété énergétique. Si ces deux types d'acteurs partagent les valeurs portées par le concept de sobriété énergétique, ils ne la portent pas nécessairement dans leurs discours. Stéphane Arditi en atteste :

*« On essaie de travailler sur la sobriété. [...] Si le terme de sobriété, à un moment donné, passe mal en termes de communication, on va essayer de trouver comment l'inscrire dans les politiques en employant d'autres mots. On va plutôt mettre en avant les phénomènes de gaspillage, de surconsommation, même si ce qu'on vise, ce sont toujours les logiques de sobriété. »*

Ainsi, pour des raisons communicationnelles, certains acteurs extérieurs soutenant pourtant le message porté par la sobriété énergétique, n'utilisent pas le concept comme défini dans la Partie 1, lui préférant des synonymes, ou en portant leur attention sur d'autres éléments liés. Cela est problématique pour le concept de sobriété énergétique, qui demeure inutilisé, tandis que les notions synonymes ne recouvrent pas exactement les mêmes dimensions politiques et collectives.

La sobriété énergétique se trouve ainsi dans une situation paradoxale au Parlement européen. Si elle dispose d'une fenêtre d'entrée dans l'institution à travers les élus des Verts/ALE, qui se la sont plutôt bien appropriée, elle demeure inutilisée par l'ensemble des acteurs gravitant dans la sphère européenne. Il convient d'analyser plus en détails les facteurs expliquant cette situation, afin de proposer des pistes pour la débloquent.

## Section 2.3 : Facteurs explicatifs du blocage et pistes de réflexion

### 1. Les facteurs institutionnels propres à l'échelle européenne

Ce travail postulait initialement que les principaux motifs de blocage de la sobriété énergétique au niveau européen étaient de nature institutionnelle. L'organisation du système de décision européen entraverait ainsi l'émergence du concept. Cette hypothèse tend à être validée, les recherches ayant abouti à l'identification de plusieurs facteurs de blocage inhérents au fonctionnement du Parlement européen et du Conseil de l'UE, ainsi que dans la définition des priorités par les acteurs extérieurs aux institutions européennes.

## 1.a. Le Parlement européen

### 1.a.1. La dimension linguistique

Si « l'UE ne constitue pas la plus grande démocratie au monde<sup>186</sup> », elle propose une expérience électorale novatrice, dont la dimension linguistique est à remarquer. En effet, les élections régissant la répartition des sièges au Parlement européen réunissent plus de 500 millions d'habitants, parlant 24 langues différentes. La question linguistique est prégnante au niveau du Parlement européen, qui produit des documents dans les 24 langues officiellement reconnues. Bien que les « difficultés posées par la traduction de documents ne soient pas des obstacles réels au fonctionnement du Parlement européen<sup>187</sup> », il arrive « fréquemment que l'hémicycle baigne dans la confusion lorsque les députés ne savent plus à quelle version linguistique se fier<sup>188</sup> ».

La question linguistique peut donc être un facteur de blocage pour le concept de sobriété énergétique, qui selon les déclinaisons de la langue, devient 'Energy Suffizienz', 'sobrieta energetica' ou encore 'energy sufficiency'. Si l'ensemble de la littérature consultée s'accorde sur le partage d'un message de fond entre ces traductions, quelques variations de sens subsistent. Ainsi, la dénonciation d'une situation d'ébriété énergétique des sociétés contemporaines ne se retrouve pas dans l'ensemble de ces traductions. Cette interrogation s'est retrouvée dans les entretiens menés avec Antonin Chapelot et Damien Carême, dans lesquels il y a un questionnement sur la traduction de la sobriété énergétique en anglais :

*« Dans le vocabulaire anglais, qui est celui utilisé au sein de la bulle européenne, il y a la notion de sufficiency. Mais est-ce que c'est tout à fait la même chose que la sobriété énergétique dans la manière dont on l'entend dans le langage français, cela reste à définir. Par exemple, le concept de sobriety n'est pas du tout utilisé dans la bulle européenne, alors qu'il se rapproche peut-être plus de ce qu'on entend au niveau français. » Antonin Chapelot*

*« Il y a plusieurs explications (à l'absence de la sobriété énergétique au niveau européen). La première, c'est peut-être la traduction anglaise de la sobriété. [...] C'est peut-être parce qu'il n'y a pas d'équivalent en anglais. » Damien Carême*

De même, dans certains cas, la sobriété énergétique peut avoir une place différente dans le 'trépied' sobriété / efficacité / renouvelables, comme en témoigne la branche locale de

---

<sup>186</sup> CHARLETY Véronique, LAFARGE François, MANGENOT Michel, MESTRE Christian, SCHIRMANN Sylvain (dir), *Dictionnaire des acteurs de l'Europe*, op.cit., p. 159.

<sup>187</sup> COSTA Olivier, *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, op.cit., p. 256.

<sup>188</sup> *Ibid.*, p. 258.



l'ONG Les Amis de la Terre en Allemagne, où la Suffizienz se retrouve en troisième position, derrière l'Effizienz (l'efficacité) et la Konsistenz (les renouvelables)<sup>189</sup>.

La langue anglaise, langue de référence au niveau européen, est aussi primordiale quand il s'agit de diffuser le concept de sobriété énergétique. Les résultats obtenus à l'issue des entretiens entrepris avec Edouard Toulouse et Yamina Saheb soulignent cet aspect :

*« Il y a un problème d'identifier des travaux éventuels. Tant que les travaux n'ont pas été publiés en anglais, c'est difficile de les identifier. »* Edouard Toulouse

*« Il faudrait qu'on écrive en anglais pour la diffuser (la sobriété). Il faut qu'on accepte l'idée que le français n'est plus la langue internationale de travail et qu'on fasse tout en anglais. Cela rend les choses accessibles. »* Yamina Saheb

#### **Recommandation n°1 :**

Favoriser la traduction systématique des textes autour de la sobriété énergétique en anglais :

- Afin de limiter les confusions dues à des traductions différentes
- Afin de politiser la traduction energy sufficiency
- Afin de diffuser le plus possible les publications sur ce sujet

#### 1.a.2. La déconnexion entre les échelons européen et local

Un autre facteur explicatif de la marginalisation de la sobriété énergétique au Parlement européen réside dans l'existence d'une certaine déconnexion entre les parlementaires et le 'terrain', selon les mots de Damien Carême. Cette distance est problématique dans le sens où elle empêcherait un certain nombre d'élus de bénéficier d'une vision concrète et appliquée de la sobriété énergétique. Dans cette hypothèse, cette situation contribue à rendre floue la sobriété énergétique aux yeux des individus qui la confondent avec l'efficacité énergétique. Damien Carême l'exprime en ces termes :

*« Quand on est eurodéputé, on peut vite perdre le contact avec la réalité, dans cette bulle bruxelloise, où il y a 7000-8000 personnes qui vivent dans ces bâtiments. [...] On pourrait très bien rentrer du midi au soir dans cette bulle, faire notre travail, mais être complètement déconnecté du terrain. Je crois que c'est ce qui perd l'Europe aujourd'hui. Il faut vraiment aller sur le terrain pour échanger, pour expliquer, pour démythifier ce qu'est l'Europe. Je*

<sup>189</sup> "Suffizienz - was ist das ?", Bund.net, <https://www.bund.net/ressourcen-technik/suffizienz/suffizienz-was-ist-das/>, consulté le 16/03/2022.

*tiens énormément à garder ce lien. [...] (L'absence de la sobriété énergétique au niveau européen) est peut-être liée au fait que l'Europe n'est pas en contact direct avec les citoyens européens. »*

A travers ces paroles, Damien Carême précise les contours de cette déconnexion entre échelons européen et local et souligne la nécessité de se rendre sur le terrain afin de pleinement réaliser les actions de sobriété énergétique qui peuvent être prises. Le lien avec le local est essentiel pour cet élu, qui dispose d'une carrière de maire longue de 18 ans dans la ville de Grande-Synthe, et qui tire sa légitimité politique de son expérience du terrain.

### **Recommandation n°2 :**

Réduire la distance qui sépare l'échelon européen du niveau local :

- En favorisant le déplacement des eurodéputés sur le terrain, en instituant par exemple une journée dédiée à l'excursion et à la découverte appliquée de la sobriété énergétique
- Afin de limiter les confusions entre mesures de sobriété et d'efficacité énergétiques
- Afin de bénéficier d'une vision empirique de ce que la sobriété énergétique implique quand elle est utilisée en tant qu'outil politique

#### 1.a.3. L'institutionnalisation du groupe des Verts/ALE

Un facteur explicatif supplémentaire réside dans les désaccords idéologiques intra et inter-partisans au Parlement européen. En effet, les dissensions idéologiques peuvent être fortes entre les groupes politiques représentés, à propos des questions autour de la croissance économique, du bien-être, du productivisme, de la technologie, voire de l'humanité. Le poids de cette opposition idéologique est confirmé par les propos de Florent Marcellesi :

*« Je pense aussi qu'il y a des courants politiques qui ne sont pas d'accord tout simplement avec la sobriété énergétique, qui vivent dans un monde capitaliste et productiviste à la fois, un monde qui pense qu'il faut croître pour croître et que la croissance va apporter plus de bien-être. C'est une grosse différence idéologique. [...] Je ne dis pas du tout que les autres courants politiques ne comprennent pas cela, c'est juste qu'ils ne sont pas d'accord. Ils ont d'autres modèles, une autre vision de la société, de l'humanité, de la technologie. La plupart des gens ne nient plus les problèmes climatiques, ils sont convaincus qu'on trouvera une solution pour dépasser ces externalités négatives. [...] Au Parlement européen, l'idéologie dominante est encore largement majoritaire : chez les socialistes, chez les libéraux, à la Commission européenne. »*

Cette opposition idéologique se retrouve également au sein du groupe des Verts/ALE. En effet, après avoir déconstruit l'idée reçue d'un groupe uniforme et homogène, il convient de souligner que la sobriété énergétique, si elle est appropriée par les membres spécialistes de l'énergie, fait l'objet de débats parmi eux. Ce schisme intra-partisan s'explique par des visions parfois divergentes quant à la place de la technique dans la société ou autour de la croissance verte. Ce schisme est multifactoriel, comme tendent à le démontrer les entretiens menés. Le premier facteur est idéologique :

*« Je dirais qu'il y a aussi une différence plus idéologique, sur la place de la technologie dans la société. On retrouve certaines personnes chez les Verts, qui ont plus tendance à faire confiance à la technologie – toujours dans un cadre vert bien sûr, et d'autres qui sont plus critiques, qui pensent que la technique ne va pas apporter plus de solutions que de problèmes qu'elle ne crée. » Florent Marcellesi*

*« Il y a un schisme dans le groupe des Verts/ALE. Les Verts allemands sont par exemple plus libéraux, contrairement aux Verts issus des pays du Sud de l'Europe. [...] Il existe un consensus sur la technologie au Parlement européen, où il est question d'innovation, notamment dans le domaine agricole, consensus partagé par les Verts allemands. Le groupe des Verts/ALE a du mal à se positionner dessus. » Océane Mariel*

Au-delà de débats autour des idéologies politiques, le schisme est aussi dû à des différences culturelles et historiques, comme le rappelle Florent Marcellesi :

*« Il y a du culturel, ce n'est pas la même chose par exemple, l'écologie en Allemagne en Espagne ou en France. On vient tous plus ou moins de la même matrice, mais on a évolué de façon distincte en prenant en compte nos différentes histoires nationales ou locales. Par exemple, l'écologie politique est née en Espagne après le franquisme, cela explique beaucoup de choses pour l'Espagne, alors qu'en Allemagne, dès les années 1980, il y avait déjà un groupe puissant au Bundestag. Mais la matrice est la même. On se réfère aux mêmes penseurs et philosophes des années 1970 : Illich, André Gorz... »*

Ce travail ne cherche pas à démontrer la désunion du groupe des Verts/ALE, qui, comme il a été évoqué précédemment, est le groupe politique le plus cohérent au Parlement européen. Ainsi, en dépit de ces divergences historiques, culturelles et idéologiques, le groupe partage les mêmes références philosophiques et littéraires, qui cimentent les divers courants au sein de l'écologie politique. L'appropriation et l'usage du concept de sobriété énergétique dans le groupe des Verts/ALE sont donc sujets à ces divers éléments.

Dans ce contexte de divergences idéologiques intra et inter-partisanes, le groupe des Verts/ALE tend à privilégier des solutions plus pragmatiques. Les résultats obtenus à l'issue des entretiens menés tendent à valider cette approche pragmatique au Parlement européen :

*« Il y a ce que les Verts pensent et ce qu'ils défendent. Le Parlement européen est une assemblée très consensuelle. Si un élu vert veut faire passer un rapport, il doit s'assurer du soutien du PPE et de Renew Europe. »* Océane Mariel

*« On est tous d'accord sur réduire la consommation énergétique, on est tous d'accord sur l'efficacité, on est tous d'accord sur l'énergie renouvelable, mais après effectivement, il y en a qui sont plus pragmatiques, car ils prennent en compte aussi les limites qu'on a quand on est au pouvoir. »* Florent Marcellesi

*“So, we are not using the word (energy sufficiency), but of course it is sufficiency. It is energy sufficiency when you walk or bike instead of using a taxi or public transports. It is more like trying to sneak it in without using the word, because I think a lot of people would say ‘Oh my God, they want us to not have fun anymore!’”* Jutta Paulus

Les logiques institutionnelles du Parlement européen contribuent donc à mettre de côté le concept de sobriété énergétique dans les débats et les travaux de l'hémicycle. Il y a ainsi une forme d'autocensure de la part des eurodéputés verts, qui, en raison de leur statut minoritaire au Parlement, adoptent des postures plus pragmatiques afin de faire approuver des mesures s'approchant de la sobriété énergétique sans en faire mention. Le groupe des Verts/ALE restant contournable au Parlement européen, ses membres veillent donc à ne pas s'aliéner les majorités formées, dans le but de faire passer leurs mesures. La situation institutionnelle est d'ailleurs très bien résumée par Florent Marcellesi :

*« Si le sujet n'est pas mis en lumière, cela marche à la majorité. Le PPE, le parti socialiste et les libéraux arrivent et ils t'écrasent. Voilà, c'est simple. »*

Cette posture pragmatique est liée au processus d'institutionnalisation qui a traversé les partis verts dans les années 1980-1990. Ce processus s'est traduit par trois effets concomitants : une croissance des moyens financiers, une professionnalisation accrue des élus ainsi qu'un délaissement des actions non-conventionnelles. Si l'institutionnalisation permet d'ancrer les idées et les mouvements dans le temps long, elle multiplie cependant les

risques de ‘mainstreaming’. Ce phénomène renvoie à « une normalisation idéologique, écartant des idées caractéristiques d’origine mais trop dissonantes pour permettre une implantation pérenne dans le champ politique<sup>190</sup> ». Ce processus s’accompagne d’un phénomène de dilution idéologique, ce qui permet à d’autres formations politiques de lisser les idées liées à l’écologie politique. Dans le cas du groupe des Verts/ALE, ce processus s’est traduit par une « européanisation » du groupe politique et se reflète par l’adoption d’une approche plus pragmatique au Parlement européen. Cette européanisation renvoie au processus adaptatif des partis politiques à l’intégration européenne ainsi qu’aux procédés institutionnels, ce qui a accentué le « mainstreaming » du groupe des Verts/ALE<sup>191</sup>.

Le jeu institutionnel du Parlement européen place le groupe des Verts/ALE dans une position minoritaire au sein de l’hémicycle. Cette situation a permis de construire une valorisation de l’action minoritaire par les élus du groupe, qui insistent notamment sur leur statut d’opposant dans une majorité large, ce qui limite les capacités réelles d’intervention. L’entretien mené avec Karima Delli a ainsi rappelé à plusieurs reprises cette position minoritaire :

*« Les verts sont les minoritaires dans les minoritaires. [...] En 2018, les majorités politiques au Parlement allaient dans le sens des libéraux. Ces majorités sont essentiellement composées de conservateurs, de libéraux et de socialistes. Et forcément, si nous ne sommes pas dans ces majorités, eh bien ils font la pluie et le beau temps. Quand vous êtes minoritaires, vous êtes minoritaires. Aujourd’hui, les majorités ont un peu changé et la mobilisation des jeunes pour le climat a changé la donne. »*

La répétition (x4) du mot ‘minoritaire’ illustre bien cette volonté de valorisation, soulevée par Bruno Villalba en 1999, qui traduit selon lui « une capacité certaine à s’être conformé aux logiques majoritaires issues des formes institutionnelles du pouvoir dans le système politique<sup>192</sup> ».

---

<sup>190</sup> SEMAL Luc, *Face à l’effondrement, militer à l’ombre des catastrophes*, op.cit., p. 58.

<sup>191</sup> HINES ERIC, “The European Parliament and the Europeanization of Green parties”, *Cultural dynamics*, n°15, 2003, pp. 307-325.

<sup>192</sup> DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (dir), *Les Partis Verts en Europe*, op.cit., p. 94.

### Recommandation n°3 :

Faire émerger la sobriété énergétique dans les débats au sein du Parlement européen :

- En harmonisant la position du groupe des Verts/ALE sur le concept, par exemple au travers d'une journée de formation, avec des personnalités académiques spécialistes
- En encourageant les élus à inclure la sobriété énergétique dans des amendements déposés, en dépit des chances élevées de rejet, parallèlement au dépôt d'amendements plus pragmatiques
- En élargissant la formation aux autres groupes politiques, afin d'évacuer les confusions existantes entre efficacité et sobriété énergétiques

#### 1.b. Le Conseil de l'UE

Le Conseil de l'UE contribue lui aussi à bloquer l'émergence de la sobriété énergétique dans les processus législatifs européens. De par son conservatisme, cette institution fait contrepoids aux propositions plus ambitieuses du Parlement européen. Les entretiens menés durant la phase d'enquête abondent dans ce sens :

*« Le Conseil de l'UE est le plus conservateur. Souvent on essaie de faire du 'damage control' pour éviter que le Conseil soit moins ambitieux que la Commission. » Stéphane Ardit*

*« Le Conseil de l'UE est une assemblée bien plus conservatrice. » Océane Mariel*

De même, les fractures internes au Conseil de l'UE sur les politiques énergétiques empêchent la constitution d'une approche ambitieuse en matière de sobriété énergétique, qui brille par son absence dans cette institution, comme le rappelle Jérémie Zeitoun :

*« La sobriété énergétique n'est pas mobilisée au Conseil de l'UE. Les Etats sont peu concernés et y sont peu favorables. Il existe cependant des clivages entre les Etats souhaitant limiter/réduire leur consommation d'énergie et les Etats associant augmentation de la consommation énergétique et augmentation de la consommation et de la croissance économiques. Il y a trois groupements de pays sur la question énergétique. Il y a les pays nordiques, pour qui réduire la consommation énergétique n'est pas une fin en soi pour atteindre la neutralité carbone. Ils ont une approche de marché : le marché est laissé arbitre à travers certains outils. Ensuite, il y a l'Europe de l'Ouest et du Sud. Pour eux, l'objectif climatique n'est pas supérieur aux autres. La réduction de la consommation d'énergie y a donc toute sa place. Les divers outils sont sur un pied d'égalité. Enfin, il y a les pays d'Europe de l'Est, qui défendent le besoin du rattrapage économique et le besoin d'accroître*

*leur consommation d'énergie. Dès lors, cela bloque beaucoup au Conseil de l'UE. Le compromis s'y fait à la baisse. »*

Ici encore, les clivages politiques sont renforcés par les logiques institutionnelles de l'UE, bloquant de fait des approches unies autour de la question de la réduction de la consommation énergétique. Une solution consisterait dans la valorisation du concept de sobriété énergétique par un pays ayant la présidence du Conseil de l'UE, comme par exemple la France, dont l'ancienneté du travail sur le concept permettrait d'affirmer celui-ci au niveau européen. Par la fixation de l'ordre du jour, la présidence du Conseil de l'UE pourrait ainsi ouvrir le débat portant sur la sobriété énergétique. La chercheuse Yamina Saheb affirme que la France a un rôle important à jouer dans la diffusion du concept au niveau européen :

*« Le seul pays où cela a avancé, c'est la France. Nous sommes le seul pays où on a des scénarios avec la sobriété (Ademe, RTE). Ça n'existe nulle part ailleurs pour le moment dans toute l'Europe. [...] Malheureusement, la sobriété ne fait pas partie des priorités de la présidence française. La France a un rôle à jouer sur la sobriété, j'en suis convaincue. Mais on ne le fait pas. On doit diffuser la sobriété. [...] Definitely we have a role to play. »*

#### **Recommandation n°4 :**

Faire émerger la sobriété énergétique dans les débats au sein du Conseil de l'UE :

- En faisant en sorte que les travaux publiés par les institutions française autour de la sobriété énergétique soient utilisés à l'échelon européen
- En encourageant la présidence française du Conseil de l'UE à utiliser le concept afin de le faire entrer dans cette assemblée

#### 1.c. Les acteurs extérieurs aux institutions de l'UE

Les acteurs extérieurs occupent une place fondamentale dans l'infusion du concept de sobriété énergétique au niveau européen. En effet, leurs contacts fréquents avec les acteurs intérieurs du Parlement européen leur permettent d'exercer une réelle influence sur les travaux parlementaires, en fournissant notamment un travail d'expertise. En tant que co-construteurs des positions européennes, ils peuvent contribuer à renforcer la place de la sobriété énergétique dans les textes législatifs.

En effet, les acteurs extérieurs utilisent peu voire pas la sobriété énergétique dans leurs interactions avec les acteurs internes au Parlement européen. Cela peut parfois prendre la forme de contraintes temporelles et organisationnelles, comme l'expose Antonin Chapelot :

*« On est en discussion régulière avec le rapporteur de la refonte de la EED de cette année, un Danois du Parti Socialiste, Niels Fuglsang, et on est aussi en contact avec la représentation des Verts pour la refonte de cette directive, avec Jutta Paulus. Mais la faible importance de notre message de la sobriété énergétique dans la coalition se ressent dans nos discussions avec eux car on ne va pas forcément aborder le sujet. Quand on a des réunions d'une heure avec eux, qu'on a déjà douze sujets à aborder, donc forcément, si ce n'est pas au centre de nos positions on ne va pas l'aborder tout de suite. »*

Il semblerait donc que tant que la sobriété énergétique n'est pas érigée en tant que priorité politique, celle-ci est vouée à rester dans l'ombre de la formation des politiques européennes en matière d'énergie. C'est pourquoi Yamina Saheb insiste sur la nécessité d'établir une ONG reprenant la définition et le message fournis par négaWatt, afin de faire entrer la sobriété énergétique dans les politiques européennes :

*« Il n'y a pas d'ONG, au niveau européen, qui défende la sobriété, comme l'a fait négaWatt en France. Il faudrait un négaWatt européen. On n'a pas ça. Il faudrait des ONG qui défendent la sobriété. C'est le seul moyen d'avancer là-dessus. Historiquement, c'est comme ça qu'on a avancé sur l'efficacité. »*

#### **Recommandation n°5 :**

Etablir un négaWatt européen, qui puisse porter une définition complète de la sobriété énergétique aux oreilles des acteurs intérieurs au Parlement européen :

- Afin de rappeler la primauté et la complémentarité de la sobriété énergétique avec l'efficacité et le déploiement des renouvelables
- En influençant les autres acteurs extérieurs à orienter leurs actions de plaidoyer dans cette direction

## 2. Les facteurs psychologiques

Outre les facteurs explicatifs relevant des mécanismes institutionnels propres à l'échelle européenne, il existe d'autres facteurs liés à des mécanismes psychologiques et émotionnels.



## 2.a. Les barrières psychologiques

Les freins à la sobriété énergétique sont tout d'abord psychologiques. Ils ont pour effet d'entraver les actions et les comportements s'orientant vers la sobriété énergétique. Un compte-rendu d'un atelier effectué par l'Agence Régionale Energie Climat – AREC – Ile-de-France en retrace la synthèse, en reprenant les théories de Robert Gifford<sup>193</sup>.

Appelés « dragons de l'inaction », ces freins psychologiques se déclinent en sept catégories. Il y a tout d'abord la cognition limitée, qui regroupe l'ignorance, l'incertitude et les biais d'optimisme. La seconde catégorie est idéologique, liée aux différentes visions du monde, à la justification du système et à la techno salvation. Un autre ensemble est lié aux comparaisons sociales, relevant de l'iniquité perçue, des normes sociales et des règles faisant autorité. La quatrième catégorie concerne les coûts irrécupérables, liés aux investissements financiers, aux habitudes ou à la contradiction entre des objectifs poursuivis et des aspirations. Une cinquième catégorie relève du discrédit, qui résulte de la méfiance, d'une mauvaise perception, du déni, de réactions négatives, voire d'idées complotistes. Une sixième catégorie est celle des risques perçus, qu'ils soient financiers, physiques ou sociaux. Enfin, l'ultime dragon de l'inaction est celui du comportement limité, qui regroupe l'effet rebond et le tokenisme (le 'j'ai fait ma part', etc.).

La barrière psychologique majeure identifiée grâce aux résultats obtenus par les entretiens est celle de l'idéologie, qui « s'explique par une adhésion totale à un imaginaire, à une mythologie de la croissance et du progrès », qui se traduit par « une incapacité à envisager le changement et ses bénéfices<sup>194</sup> ». Cette adhésion à un imaginaire antagoniste est ainsi soulevée par Jutta Paulus et par Stéphane Arditi :

*« It is a mixture of being part of this system, where growth is something good ».* Jutta Paulus

*« La vérité, c'est que les politiques qu'on a aujourd'hui sont assez vieux et quand ils sont jeunes, ils sont dans des modèles dominants et de compréhension étroite de rentabilité. Cette croissance matérielle et énergétique est perçue pour créer de l'emploi. »* Stéphane Arditi

Cela reprend aussi les propos formulés par Florent Marcellesi, qui insiste sur l'importance de la barrière idéologique au Parlement européen – barrière étudiée plus haut dans cette sous-partie.

---

<sup>193</sup> *La sobriété énergétique, retour sur l'atelier n°3*, juillet 2020, 11p.

<sup>194</sup> NICOLOSO Barbara, *Petit traité de sobriété énergétique*, op.cit., 200p.

Cette adhésion à un imaginaire s'accompagne d'un phénomène de dépendance au sentier, où les choix passés orientent ceux du présent, ce qui conduit à freiner tout changement. Cet aspect se retrouve dans l'entretien mené avec Stéphane Ardit, qui souligne le manque d'innovation dans la réalisation des politiques publiques : « *Les politiques publiques ne sont pas spontanément innovantes* ».

Enfin, la sobriété énergétique semble être freinée par une barrière psychologique liée à la prévision des effets de politiques publiques issues de celle-ci. Cette dimension est soulignée par Antonin Chapelot :

*« Les élus [...] préfèrent largement des politiques macros, européennes et nationales, dont les effets sont plus prévisibles que des politiques de sobriété énergétique qui sont moins prévisibles. Prenons l'exemple très précis de l'obligation pour les États membres des économies d'énergie annuelles dans la directive EED de 2018. Les États membres organisent par exemple des campagnes de prévention, sauf que la plupart des acteurs au niveau européen pensent que cela n'est pas fiable, car les effets en sont peu vérifiables et sont variables dans le temps. C'est vu comme imprévisible et difficile à calculer en termes de ses conséquences concrètes sur la consommation énergétique. Comme on est dans un monde politique du prévoir, la sobriété énergétique a du mal à se trouver une place dans les débats politiques énergétiques européens, car elle est moins prévisible. »*

Les politiques publiques seraient donc mises de côté en raison de leur caractère trop imprévisible et dont les effets seraient instables dans le temps, tandis que leur évaluation présenterait de trop nombreuses difficultés pour être réalisée.

#### **Recommandation n°6 :**

Etablir un label européen, qui puisse cibler des territoires mettant en œuvre des politiques publiques de sobriété énergétique en fonction de critères définis :

- En mettant sur pied un observatoire de la sobriété énergétique pour déterminer des indicateurs de mesure
- Afin d'évacuer la barrière psychologique de l'imprévisibilité et de vérifier la stabilité des effets découlant des mesures de sobriété énergétique
- Afin d'encourager le partage des bonnes pratiques et la diffusion de politiques publiques innovantes
- Afin de proposer une alternative concrète à la barrière liée à l'adhésion au système de pensée dominant

## 2.b. La question de la peur en politique

Mis à part les facteurs institutionnels et psychologiques, le troisième volet de barrières à la sobriété énergétique est émotionnel. La sobriété énergétique ne laisse effectivement pas indifférent. Ainsi, il n'est pas rare d'observer des réactions contrastées quand le sujet est abordé dans les médias. La réaction du député français issu de la majorité présidentielle Jean-Charles Colas-Roy dans un article de presse en témoigne :

« Les candidats (à l'élection présidentielle) doivent clairement expliquer ce qu'ils mettent derrière ce mot fourre-tout de sobriété. Car en réalité, ça implique de profonds changements, des contraintes, voire des interdictions concernant nos modes de vie<sup>195</sup> ».

Ici, le député exprime clairement une inquiétude, voire une crainte sur une imposition des changements de modes de vie, par l'évocation d'interdictions. La sobriété énergétique est donc rattachée à la sphère contraignante, évacuant toute dimension choisie, qu'elle soit individuelle ou collective. La peur constitue la plus grande barrière émotionnelle à franchir pour la sobriété énergétique, en ceci qu'elle est brandie pour jeter le discrédit sur cette dernière.

La déconstruction de cet aspect effrayant de la sobriété énergétique se retrouve dans les écrits de Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle : « La sobriété fait peur, on imagine tout de suite beaucoup de contraintes et une altération de notre confort de vie. Ce qui est faux<sup>196</sup> ». Le silence du personnel politique à propos de la sobriété énergétique s'explique notamment par une crainte quant aux retombées politiques du concept. Si celui-ci risque d'être perçu négativement, les décideurs politiques privilégient des alternatives pour exprimer leurs idées. Toutefois, il convient d'indiquer que la peur du personnel politique peut prendre plusieurs aspects, tandis qu'elle s'exprime sur des sujets différents.

La première de ces peurs est celle de contrevenir aux libertés des individus, en indiquant à ceux-ci quels types de comportements ils devraient adopter. Il s'agit d'une peur de l'interdiction, d'une perception intimidante, qui nuirait à la personnalité et au groupe politique qui emploierait le terme. Cette dimension est illustrée par Jutta Paulus : *“I think a lot of people would say ‘Oh my God, they want us to not have fun anymore!’”*

---

<sup>195</sup> LE GAL Thibaut, « Présidentielle 2022 : qu'est-ce qui se cache derrière la « sobriété énergétique » défendue par Yannick Jadot et Jean-Luc Mélenchon ? », *20 minutes*, le 27/10/2021.

<sup>196</sup> JAVELAUD Elisabeth (dir), *Le choix des sobriétés, des idées pour passer à l'action*, op.cit., p. 44.

Ici, la sobriété énergétique n'est pas employée en raison d'une crainte de passer pour les « écolos ennuyeux », la crainte d'une image négative qui collerait au groupe politique des Verts/ALE, qui pourrait déboucher sur une perte de soutien ainsi qu'à une marginalisation politique accrue. Cette peur se retrouve également du côté de la Commission européenne, qui se montre très réticente quand il s'agit de questions comportementales. Cette situation est expliquée à la fois par Jutta Paulus et par Edouard Toulouse :

*“One thing is that governments and also the Commission shy away when it comes to telling people how to live, telling people what to do or not to do. We experienced the same thing when we were questioning the Commission on why we actually promote the consumption of meat, especially now that we have declared the climate emergency. The answer was ‘well we cannot forbid people what to do, we have a responsibility towards our farmers who produce the meat, and so on...’. So, it is a mixture of being part of this system, where growth is something good and also having the fear that people might feel intimidated if you say ‘you have to do this or you should take care of that’. I think it is those two main reasons that sufficiency is hardly ever debated on European Parliament or on the Commission level.”*  
Jutta Paulus

*« C'est un sujet très tabou pour les décideurs. Pour l'instant, aucun n'a eu le courage de soulever la question et de dire qu'il fallait des changements de mode de vie. Au niveau européen, c'est probablement encore pire qu'au niveau national, parce qu'au sein de la Commission européenne, il y a beaucoup de craintes sur la manière dont parfois les décisions européennes sont critiquées au niveau des pays. Le Brexit a pas mal été alimenté par la colère d'une partie de la population anglaise qui disait que l'Union européenne s'immisçait trop dans leurs vies, qu'elle voulait les empêcher de conserver leur mode de vie. Il y a une crainte très très forte. Il y a beaucoup d'autocensure au niveau de la Commission européenne. »* Edouard Toulouse

Enfin, une dernière peur exprimée a trait aux inégalités sociales. Cette peur, plus marginale est celle d'offenser les classes sociales les plus démunies en utilisant le concept de sobriété énergétique. Dans ce cadre, la sobriété énergétique apparaîtrait comme « une injure à ceux qui n'ont pas l'usage avant même de modérer celui-ci<sup>197</sup> », pour reprendre les mots de Jean-Baptiste de Foucauld. Cette déclinaison de la peur autour de la sobriété énergétique est également considérée par Damien Carême :

*« Et en même temps, je ne veux pas culpabiliser les plus défavorisés des Européens, qui vivent dans des passoires thermiques, et ce n'est pas leur choix, qui sont obligés de dépenser*

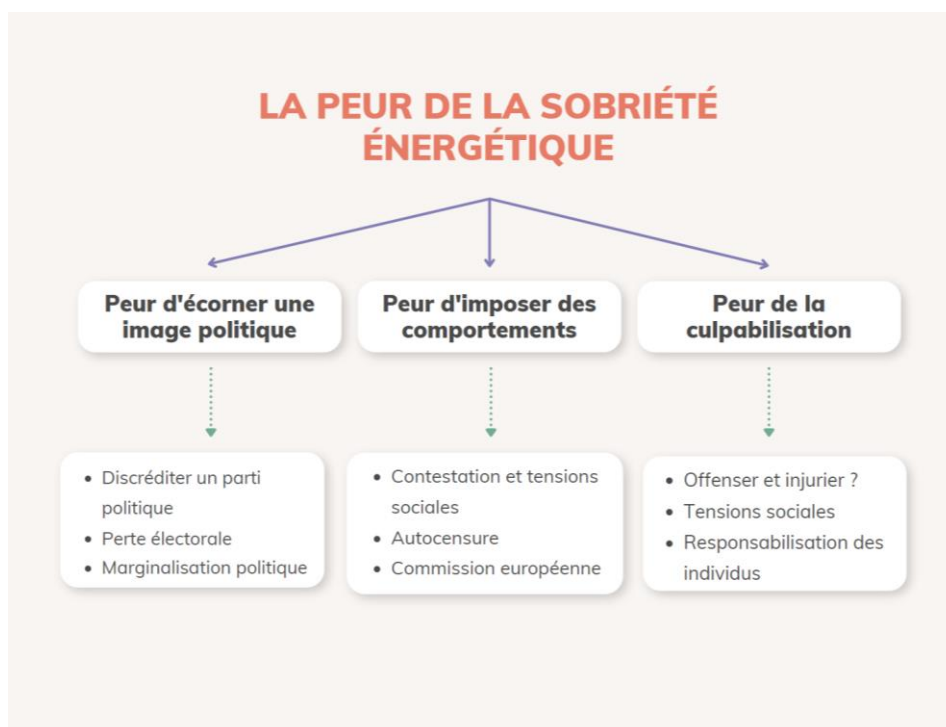
---

<sup>197</sup> JAVELAUD Elisabeth (dir), *Le choix des sobriétés, des idées pour passer à l'action*, op.cit., p. 148.

*du chauffage pour atteindre 18-19 degrés dans leur logement. Ce n'est pas toujours facile la sobriété énergétique. »*

Ici, l'absence du recours au concept de sobriété énergétique est motivée par la volonté de ne pas pointer du doigt les catégories sociales qui pourraient se sentir visées et contraintes par la sobriété énergétique.

La peur que peut inspirer le concept de sobriété énergétique aux décideurs politiques est donc plurielle (Illustration 27). Ecorner une image politique, imposer des comportements ou jeter la pierre aux classes populaires sont autant de facteurs émotionnels expliquant le non-recours au concept de sobriété énergétique dans la sphère politique.



**Illustration 27** : Synthèse des déclinaisons de la peur autour de la sobriété énergétique.

Source : établi par l'auteur.

## 2.c. Dépasser les craintes et réhabiliter la peur

Le rôle des émotions en politique n'est pas anodin. En effet, Philippe Braud indiquait en 1991 que les « pratiques démocratiques sont parcourues de dynamiques émotionnelles, loin

de l'idéal de pure rationalité en vigueur<sup>198</sup> ». Selon Braud, les régimes démocratiques tirent leur force dans leur aptitude à gérer les émotions politiques sans les laisser déborder. Il existerait ainsi un « optimum d'indifférence politique » propre aux régimes démocratiques.

Le concept de sobriété énergétique est en partie non-employé en raison des peurs qu'il suscite. Toutefois, il convient de réhabiliter la peur au niveau politique. En effet, elle est à distinguer de la panique, qui paralyse toute action et prise de décision. A l'inverse, la peur peut être utile à la prise de décision démocratique, si elle est politiquement canalisée. La peur facilite par exemple l'adoption de mesures préventives, provoque des réflexes salvateurs, tandis qu'elle invite à la vigilance. Dès lors, la peur n'est pas entrave mais moteur d'une réflexion. Elle est ainsi une condition nécessaire à la raison délibérative, permettant d'enrichir et d'éclairer les débats collectifs<sup>199</sup>.

---

<sup>198</sup> SEMAL Luc, *Face à l'effondrement, militer à l'ombre des catastrophes*, op.cit., p. 228.

<sup>199</sup> CHANTAL Guillaume, « Réhabiliter la peur », *Entropia*, 10, 2011, pp. 188-198.

## Conclusion

La sobriété est un concept à la fois ancien, dont les racines remontent à l'Antiquité grecque, et contemporain, au regard des enjeux écologiques actuels. Appliquée au champ de l'énergie, la sobriété devient un miroir accusateur d'un état d'ébriété énergétique des sociétés d'aujourd'hui. La sobriété énergétique est un concept pluriel, comportant des dimensions individuelles et collectives, spirituelles et sociales. Elle tire sa légitimité et son sens grâce au cadre théorique fourni par les limites planétaires. Enfin, elle questionne la frontière entre besoins et désirs, tandis qu'elle inclut une réflexion autour des contraintes et des choix.

Ce travail a été l'occasion de clarifier les contours de ce concept, qui se distingue de la décroissance, de l'efficacité énergétique, ainsi que des notions synonymes, qui ne recouvrent pas les mêmes questionnements que la sobriété énergétique. De même, la sobriété énergétique ne peut être pleinement saisie qu'au travers de sa complémentarité avec le déploiement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, reprenant ainsi le triptyque établi par l'association négaWatt.

Sur le plan politique, la sobriété énergétique s'avère être un instrument au service de la décision publique, dans le but de réaliser la transition écologique des modes de vie. Son essence politique est de contribuer à une redistribution équitable des ressources énergétiques en voie de raréfaction. Afin d'être politiquement utilisée, la sobriété énergétique doit franchir les étapes de la politisation et de l'institutionnalisation. Ces étapes sont en ce moment en cours de franchissement dans l'espace public français, les scénarios de l'ADEME et de RTE de 2021 accordant une place prépondérante à la sobriété énergétique dans leurs travaux de prospection. Cet outil politique redéfinit également l'échelle de la prise de décision, celui-ci pouvant être décliné aux échelles nationales, régionales ou municipales.

Au niveau européen, la sobriété énergétique se trouve dans une position ambiguë, entre absence totale des textes adoptés par le triangle institutionnel et présence au sein du groupe politique des Verts/ALE au Parlement européen. Ce travail de recherche, dans sa volonté de comprendre la place occupée par le concept au sein du Parlement européen, a abouti à plusieurs découvertes, validant ou non certains postulats initiaux.

Les résultats obtenus ont tout d'abord invalidé l'hypothèse d'une appropriation confuse de la sobriété énergétique par le groupe des Verts/ALE. Les élus spécialistes des questions énergétiques ont ainsi une fine connaissance du concept, bien que certaines divergences quant à son usage politique existent, validant dès lors la deuxième hypothèse initiale, relative

à l'absence d'une définition homogène au sein du groupe des Verts/ALE. Par ailleurs, le postulat portant sur des différences de perception du concept en fonction du parti politique national représenté au Parlement européen n'a pas pu être validé ou invalidé. Des difficultés ayant trait à l'entrée en contact avec d'autres élus et les contraintes temporelles en sont les principales responsables. De plus, l'hypothèse selon laquelle la sobriété énergétique était absente des débats au Parlement européen en dépit de son appropriation par certains élus est validée. Cet outil politique n'est donc pas présent dans le cadre de la refonte de la directive EED de 2018, aussi bien du côté des acteurs intérieurs que des acteurs extérieurs au Parlement européen. Enfin, le postulat sur l'existence de facteurs explicatifs de nature institutionnelle est validé. Les dissensions intra et inter-partisanes, la dimension linguistique et les logiques majoritaires entravent par exemple l'entrée de la sobriété énergétique dans l'hémicycle. Ces facteurs institutionnels s'accompagnent de facteurs psychologiques, relevant d'une pluralité de peurs à mobiliser ce concept dans la vie politique.

En suggérant des pistes de réflexion, ce mémoire de recherche espère réduire la marginalité de la sobriété énergétique au Parlement européen. L'établissement d'un « négaWatt européen », la traduction systématique des travaux en langue anglaise, stabiliser une définition homogène de la sobriété énergétique, sensibiliser les élus européens par la formation sur le terrain, construire un label européen de sobriété énergétique sont autant de possibilités envisageables.

Enfin, il semblerait que le contexte de guerre en Ukraine vienne rebattre les cartes de la sobriété énergétique au niveau européen. Bien que les recherches entreprises dans le cadre de ce travail se soient arrêtées en avril 2022 et que l'issue et les retombées de ce conflit soient encore incertaines, il est possible de considérer cette situation en tant qu'opportunité politique pour le concept de sobriété énergétique.

En effet, « les crises redéfinissent les priorités et les normes communes<sup>200</sup> ». A travers cette phrase, le chercheur Sébastien Marrec souligne le potentiel de transformation des politiques publiques que comporte une crise, qu'elle soit énergétique, économique ou écologique. Ainsi, la crise énergétique déclenchée par l'invasion russe de l'Ukraine le 24 février 2022 peut contribuer à une redéfinition collective des priorités, notamment à travers la promotion de la sobriété énergétique. En effet, l'envol des prix du gaz et du pétrole ainsi que « la guerre aux portes de l'Europe viennent rappeler que toute notre opulence est à la fois relative et

---

<sup>200</sup> MARREC Sébastien, HERAN Frédéric, « Covid 19 et autres chocs exogènes : moteurs de la mobilité à vélo ? », [Conférence], Homo Ecolorictus et La Ruche, Sciences Po Lille, le 06/04/2022.



fragile<sup>201</sup> ». La vulnérabilité de l'opulence énergétique et matérielle qui caractérise les sociétés européennes est mise à nu par le contexte de la guerre en Ukraine. La sobriété énergétique bénéficie dès lors d'une dynamique médiatique en sa faveur dans la presse de plusieurs pays européens (notamment en France, en Italie ou en Espagne). Au-delà des idées reçues et des perceptions négatives, la sobriété énergétique y est envisagée en tant que solution individuelle et collective immédiate afin de renforcer la sécurité énergétique des pays de l'UE, lutter contre la hausse des factures d'énergie, voire de combattre la guerre financée par le commerce des hydrocarbures (Illustrations 28). Le portage public de la sobriété énergétique est donc renforcé par cette combinaison d'enjeux géopolitiques, économiques, démocratiques et citoyens.



**Illustration 28 :** Affiche incitant à l'usage du vélo pour lutter contre la guerre en Ukraine.

Source : inconnue.

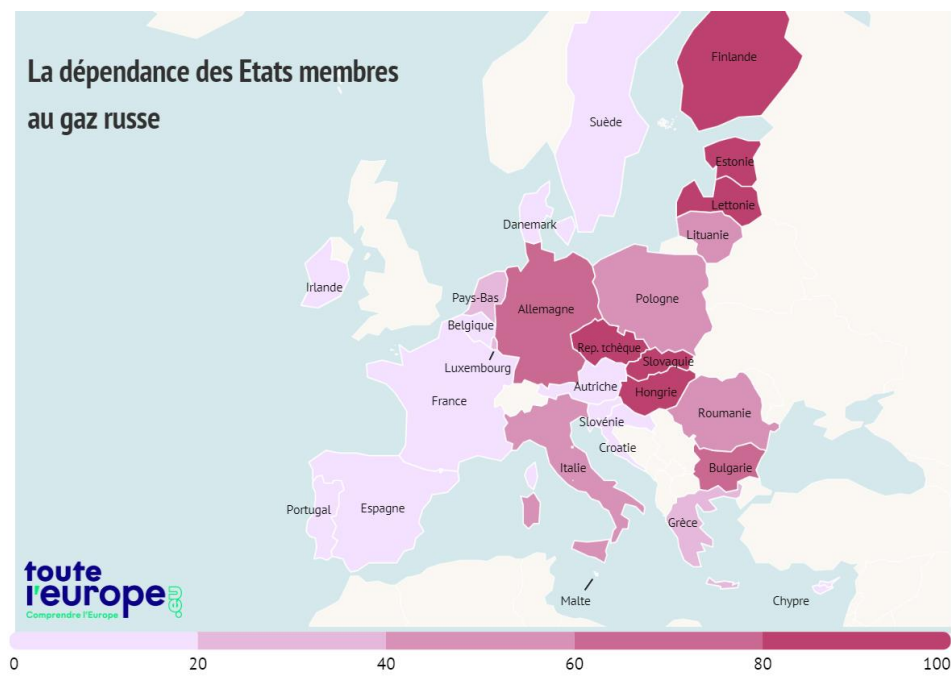
La dépendance énergétique des pays de l'UE vis-à-vis des importations d'hydrocarbures russes est bien documentée. Ainsi, en 2019, les exportations d'hydrocarbures représentaient 15% du Produit Intérieur Brut – PIB – russe, dont la moitié allait aux consommations européennes<sup>202</sup>. Au niveau du gaz, certains pays européens sont dépendants à près de 100% des importations russes, comme la Finlande, la Lettonie, l'Estonie, la Hongrie, la République

---

<sup>201</sup> BOST Olivier, « Guerre en Ukraine : comment l'idée de sobriété énergétique s'impose dans le débat », *RTL*, le 10/03/2022.

<sup>202</sup> GLACHANT Jean-Michel, GOLLIER Christian, « Russie : 'jamais la sobriété énergétique de nos concitoyens n'a été aussi cruciale pour notre destin' », *Le Monde*, le 11/03/2022.

Tchèque et la Slovaquie<sup>203</sup> (Illustration 29). L'enjeu est de taille, puisque l'UE dépend de la Russie « à 40% pour ses importations de gaz et de 30% pour son pétrole », selon la ministre de la transition écologique française<sup>204</sup>.



**Illustration 29** : Carte représentant la dépendance des pays de l'UE aux importations de gaz russe, en 2020. Source : Eurostat.


Face à cette situation de vulnérabilité énergétique, la Commission européenne et l'Agence Internationale de l'Energie ont publié des rapports dans le but de sortir le plus rapidement possible de l'état de dépendance vis-à-vis de la Russie. Le 3 mars 2022, l'AIE, à travers son rapport intitulé *A 10-Point Plan to Reduce the European Union's Reliance on Russian Natural Gas*, conseille par exemple aux Etats « d'encourager un ajustement temporaire du thermostat par les consommateurs », dans l'idée de réduire la demande de gaz d'environ 10 milliards de mètres cubes par an, via des campagnes de sensibilisation publique. Par ailleurs, dans une seconde publication datant du 18 mars, l'AIE propose dix mesures ciblant le secteur des transports afin de réduire cette dépendance, dont sept sont issues de la sobriété énergétique (Illustration 30). Toutefois, l'AIE ne se réfère jamais à la sobriété énergétique,

<sup>203</sup> BARBAUX Aurélie, « Pas d'émancipation du gaz russe sans sobriété énergétique et hydrogène vert », *L'usine nouvelle*, le 11/03/2022, <https://www.usinenouvelle.com/article/fenetre-sur-l-europe-pas-d-eman-cipation-du-gaz-russe-sans-sobriete-energetique-et-hydrogene-vert.N1794702>, consulté le 11/03/2022.

<sup>204</sup> POMPILI Barbara, « Les politiques écologiques européennes : Pacte vert et crise ukrainienne », [Conférence], Visions d'Europe, Sciences Po Lille, le 03/03/2022.

bien que certaines des mesures avancées relèvent de cette dernière. En outre, il semblerait que ces mesures ne soient jugées pertinentes que dans la temporalité de la crise. Passée celle-ci, l'AIE ne dit rien quant à leur pérennisation, même si elle souligne leurs bienfaits au regard des enjeux climatiques. Au niveau européen, la Commission européenne, a lancé le plan d'action REPowerEU le 8 mars, dont l'objectif est de réduire la demande européenne de gaz russe de 2/3 d'ici à la fin de l'année. Là encore, la Commission européenne met de côté l'outil politique de la sobriété énergétique, en se focalisant sur l'efficacité énergétique ainsi que sur l'accélération du déploiement des énergies renouvelables.

Immediate actions in advanced economies can cut oil demand by 2.7 million barrels a day in the next 4 months.

<p><b>Action 1</b></p>  <p><b>Reduce speed limits on highways by at least 10 km/h</b> Impact: Saves around 290 kb/d of oil use from cars, and an additional 140 kb/d from trucks.</p>	<p><b>Action 2</b></p>  <p><b>Work from home up to three days a week where possible</b> Impact: One day a week saves around 170 kb/d; three days saves around 500 kb/d.</p>
<p><b>Action 3</b></p>  <p><b>Car-free Sundays in cities</b> Impact: Every Sunday saves around 380 kb/d; one Sunday a month saves 95 kb/d.</p>	<p><b>Action 4</b></p>  <p><b>Make the use of public transport cheaper and incentivise micro-mobility, walking and cycling</b> Impact: Saves around 330 kb/d.</p>
<p><b>Action 5</b></p>  <p><b>Alternate private car access to roads in large cities</b> Impact: Saves around 210 kb/d.</p>	<p><b>Action 6</b></p>  <p><b>Increase car sharing and adopt practices to reduce fuel use</b> Impact: Saves around 470 kb/d.</p>
<p><b>Action 7</b></p>  <p><b>Promote efficient driving for freight trucks and delivery of goods</b> Impact: Saves around 320 kb/d.</p>	<p><b>Action 8</b></p>  <p><b>Using high-speed and night trains instead of planes where possible</b> Impact: Saves around 40 kb/d.</p>
<p><b>Action 9</b></p>  <p><b>Avoid business air travel where alternative options exist</b> Impact: Saves around 260 kb/d.</p>	<p><b>Action 10</b></p>  <p><b>Reinforce the adoption of electric and more efficient vehicles</b> Impact: Saves around 100 kb/d.</p>

**Illustration 30 :** Les dix mesures proposées par l'AIE dans le secteur des transports pour réduire la dépendance énergétique aux importations d'hydrocarbures russes. Source : AIE, 2022.

A l'échelon local, les municipalités n'hésitent pas à réfléchir à des politiques publiques de sobriété énergétique, comme c'est le cas à Rome. En dépit de l'absence de mention du terme de sobriété énergétique, la ville s'est engagée à économiser et à rationner l'énergie, notamment en diminuant le thermostat de deux degrés, avec la possibilité de les arrêter une quinzaine de jours plus tôt que d'habitude. La capitale a également fait sensation en évoquant la possibilité d'éteindre certains monuments et d'appliquer des mesures similaires aux bâtiments de la Chambre des députés et du Sénat.

La sobriété énergétique est donc remise au goût du jour par le conflit en Ukraine, qui a provoqué une crise énergétique susceptible de transformer les normes et les priorités des pays de l'UE. En se saisissant de cet outil politique, l'UE aurait l'opportunité d'accroître de manière rapide et conséquente sa sécurité énergétique, tout en accélérant sa transition écologique afin d'atteindre les objectifs de décarbonation fixés pour 2050. L'avenir de la sobriété énergétique en tant qu'outil politique semble donc des plus prometteurs, point sur lequel converge l'ensemble des personnes interrogées dans le cadre de ce mémoire appliqué.

*« Je suis assez convaincu que dans dix ou quinze ans, le sujet de la sobriété énergétique sera mis sur la table. »*

Edouard Toulouse

*« Pour votre génération, vous pouvez vous mettre là-dessus. »*

Yamina Saheb

*« C'est un sujet important, qui est voué à monter dans les années à venir. »*

Antonin Chapelot

*« Il y a une demande de nouveaux paradigmes économiques non-basés sur la croissance à la Commission européenne. C'est une belle opportunité à saisir. »*

Florent Marcellesi

## **Bibliographie**

### **A- Format institutionnel**

#### **Sources françaises**

##### **Gouvernement français**

Textes de loi

- Loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (1), NOR : DEVX1413992L.

- Loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (1), NOR : TREX1911204L.

#### **Sources européennes**

##### **Agence européenne de l'Environnement**

Communication

- *Growth without economic growth*. Agence Européenne de l'Environnement, le 11/01/2021, <https://www.eea.europa.eu/publications/growth-without-economic-growth>, consulté le 11/04/2022.

##### **Commission Européenne**

Communication

- *The European Green Deal*, from the Commission to the European Parliament, the Council, the European economic and social committee and the committee of the regions, Bruxelles, 11 décembre 2019, 24p.

- *'Fit for 55': delivering the EU 's 2030 Climate Target on the way to climate neutrality*, from the Commission to the European Parliament, the Council, the European economic and social committee and the committee of the regions, Bruxelles, 14 juillet 2021, 15p.

Communiqué de presse

- *REPowerEU: Joint European action for more affordable, secure and sustainable energy*, Commission Européenne, Strasbourg, 08 mars 2022, 3p.

Discours

- *Opening remarks by Executive Vice-President Timmermans and Commissioner Simson at the press conference on the REPowerEU Communication*, Commission Européenne, Bruxelles, 08 mars 2022, 4p.

#### Documents législatifs

- Directive 2012/27/UE du Parlement Européen et du Conseil du 25 octobre 2012, relative à l'efficacité énergétique, modifiant les directives 2009/125/CE et 2010/30/UE et abrogeant les directives 2004/8/CE et 2006/32/CE.

- Directive 2018/2002/UE du Parlement Européen et du Conseil du 11 décembre 2018, modifiant la directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique.

- Proposal for a directive of the European Parliament and of the Council on energy efficiency (recast), Bruxelles, 14 juillet 2021, 132p.

- Regulation (EU) 2021/1119 of the European Parliament and of the Council of 30 June 2021 establishing the framework for achieving climate neutrality and amending Regulations (EC) No 401/2009 and (EU) 2018/1999 ('European Climate Law'), 17p.

#### Rapport

- *2020 Report on the State of the Energy Union pursuant to Regulation (EU) 2018/1999 on Governance of the Energy Union and Climate Action*, from the Commission to the European Parliament, the Council, the European economic and social committee and the committee of the regions, Bruxelles, 14 octobre 2020, 24p.

- *State of the Energy Union 2021 – Contributing to the European Green Deal and the Union's recovery – pursuant to Regulation (EU) 2018/1999 on the Governance of the Energy Union and Climate Action*, from the Commission to the European Parliament, the Council, the European economic and social committee and the committee of the regions, Bruxelles, 26 octobre 2021, 31p.

#### Sondage

- *Special Eurobarometer 490. Climate Change Report*, sondage commandé par la Commission Européenne, effectué par le Directorate Général pour l'Action Climatique et coordonné par le Directorate Général pour la Communication, septembre 2019, 132p.

#### **Parlement européen**

#### Briefing

- EISELE Katharina, *Initial Appraisal of a European Commission Assessment. Fit for 55 package : Recasting the Energy Efficiency Directive*, Parlement européen, décembre 2021, 8p.
- WILSON Alex, *EU Legislation in Progress. Revising the Energy Efficiency Directive : Fit for 55 package*, Parlement européen, septembre 2021, 7p.
- ZYGIEREWICZ Anna, SALVADOR SANZ Lucia, *Implementation Appraisal. Energy Efficiency Directive, Review and revision of Directive 2012/27/EU, amended by Directive 2018/2002/EU*, Parlement européen, mars 2021, 10p.

### **Sources internationales**

Agence Internationale de l’Energie – AIE

- *Net Zero by 2050. A Roadmap for the Global Energy Sector*, octobre 2021 (4e révision), 224p.
- *Global Energy Review 2021. Assessing the effects of economic recoveries on global energy demand and CO2 emissions in 2021*, 2021, 36p.
- *Global Energy Review: CO2 emissions in 2021. Global emissions rebound sharply to highest ever level*, mars 2022, 14p.
- *A 10-Point Plan to Reduce the European Union’s Reliance on Russian Natural Gas*, 03 mars 2022, 12p.
- *A 10-Point Plan to Cut Oil Use*, 18 mars 2022, 17p.

## **B- Format académique**

### **Ouvrages**

- BIHOUIX Philippe, *L’âge des low tech, Vers une civilisation techniquement soutenable*, Paris, Editions du Seuil, 2<sup>e</sup> édition, mars 2021, 336p.
- BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L’enquête et ses méthodes, l’entretien*, Saint-Jean de Braye, Armand Colin, 2<sup>e</sup> édition, 2007, 126p.
- BOURG Dominique, PAPAUX Alain (dir), *Vers une société sobre et désirable*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, 508p.
- BOURG Dominique, PAPAUX Alain (dir), *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, 1088p.

- BOURG Dominique, KAUFMANN Alain, MEDA Dominique (dir), *L'âge de la transition, en route pour la reconversion écologique*, Paris, Les Petits Matins, 2016, 240p.
- BRUGVIN Thierry (dir), *Six chemins vers une décroissance solidaire*, Vulaines-sur-Seine, Editions du Croquant, août 2018, 246p.
- CASSORET Bertrand, *Transition énergétique, Ces vérités qui dérangent !*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, 2020, 208p.
- CHARBONNEAU Bernard, *Le feu vert, autocritique du mouvement écologique*, Paris, L'échappée poche, 3<sup>e</sup> édition, 2022, 208p.
- CHARLETY Véronique, LAFARGE François, MANGENOT Michel, MESTRE Christian, SCHIRMANN Sylvain (dir), *Dictionnaire des acteurs de l'Europe*, Bruxelles, éditions Larcier, 2018, 354p.
- CIHUELO Jérôme, JOBERT Arthur, GRANDCLEMENT Catherine (dir), *Energie et transformations sociales, enquête sur les interfaces énergétiques*, Editeur Lavoisier – Socio-économie de l'énergie, 2015, 262p.
- COCHET Yves, *Antimanuel d'écologie*, Rosny-sous-Bois, Editions Bréal, 2009, 310p.
- COSTA Olivier, *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, Institut d'Etudes Européennes, 2001, 507p.
- COSTA Olivier, BRACK Nathalie, *Le fonctionnement de l'Union européenne*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 3<sup>e</sup> édition, 2017, 451p.
- D'ALISA Giacomo, *Décroissance, vocabulaire pour une nouvelle ère*, Neuvy-en-Champagne, Le Passager clandestin, 2015, 509p.
- DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (dir), *Les Partis Verts en Europe*, Bruxelles, éditions Complexe, 1999, 261p.
- DESAUNAY Cécile, DE JOUVENEL François (dir), *Rapport Vigie 2020, Scénarios de rupture à l'horizon 2040-2050*, Editions Futuribles, Hors collection, 2020, 17p.
- DOBSON Andrew, *Environmental Politics, a very short introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2016, 123p.
- DUMONT René, *L'utopie ou la mort*, Paris, Editions du Seuil, 1973 (août 2020), 230p.
- FAUCHER Florence, *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, 319p.



- FURFARI Samuele, *Politique et géopolitique de l'énergie, une analyse des tensions internationales au XXIe siècle*, Paris, éditions TECHNIP, 2012, 454p.
- GEMENNE François, RANKOVIC Aleksandar, *Atlas de l'Anthropocène*, Paris, Atelier de cartographie de Sciences Po, Presses de Sciences Po, 2019, 158p.
- GEORGAKAKIS Didier (dir), *Le champ de l'Eurocratie, une sociologie politique du personnel de l'UE*, Paris, éditions ECONOMICA, collection études politiques, 2012, 356p.
- HOPKINS Rob, *The Transition Handbook: from oil dependency to local resilience*, Totnes, Green Books, 2008, 224p.
- ILLICH Ivan, *La convivialité*, Paris, Editions du Seuil, 1973, 160p.
- JACKSON Tim, *Prospérité sans croissance, la transition vers une économie durable*, Bruxelles, Etopia-De-Boeck, 2010, 247p.
- JAVELAUD Elisabeth (dir), *Le choix des sobriétés, des idées pour passer à l'action*, Ivry-sur-Seine, Les Editions de l'Atelier/Editions Ouvrières, 2021, 176p.
- JEROME Vanessa, *Militer chez les Verts*, Paris, Presses de Sciences Po, Collection académique, 2021, 297p.
- LAMBERT ABDELGAWAD Elisabeth, MICHEL Hélène (dir), *Dictionnaire des acteurs de l'Europe*, Bruxelles, éditions Larcier, 2015, 409p.
- LORRAIN Dominique, *Villes sobres, nouveaux modèles de gestion des ressources*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018, 360p.
- MICHON Sébastien (dir), *Le Parlement européen au travail : enquêtes sociologiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 242p.
- MONGEAU Serge, *La simplicité volontaire, plus que jamais...*, Montréal, Ecosociété, 2008, 272p.
- MOREL DARLEUX Corinne, *Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce, réflexions sur l'effondrement*, Montreuil, Editions Libertalia, 2019, 104p.
- NICOLOSO Barbara, *Petit traité de sobriété énergétique*, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 2021, 200p.
- PRINCEN Thomas, *The logic of sufficiency*, Cambridge, MIT Press, 2005, 424p.
- RABHI Pierre, *Vers la sobriété heureuse*, Arles, Actes Sud, 2010, 144p.

- RABHI Pierre, *La puissance de la modération*, Lachapelle-Sous-Aubenas, Editions Hozhoni, octobre 2015, 112p.
- SEILER Daniel-Louis, *Clivages et familles politiques en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011, 328p.
- SEMAL Luc, *Face à l'effondrement, militer à l'ombre des catastrophes*, Paris, Presses universitaires de France/Humensis, mars 2019, 361p.
- SINAI Agnès, SZUBA Mathilde (dir), *Gouverner la décroissance : politiques de l'Anthropocène III*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017, 232p.
- TORDJMAN Hélène, *La croissance verte contre la nature, critique de l'écologie marchande*, Paris, Éditions La Découverte, mars 2021, 345p.
- TURMES Claude, ZEITOUN Jérémie, *Transition énergétique, une chance pour l'Europe*, Paris, Les Petits matins, 2017, 384p.
- VAN HAUTE Emilie (dir), *Green parties in Europe*, London, Routledge, 1st edition, 2016, 352p.
- VILLALBA Bruno, SEMAL Luc (dir), *Sobriété énergétique, contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles*, Versailles, Editions Quae, NSS-Dialogues, 2018, 208p.
- VIVERET Patrick, *Vers une sobriété heureuse, du bon usage de la fin des temps modernes*, Angers, Editions du Groupe ESA, Les leçons inaugurales du Groupe ESA, décembre 2009, 68p.

### **Articles**

- ALCOTT Blake, "Jevons' Paradox", *Ecological Economics*, n°54, 2005, pp. 9-21.
- ALCOTT Blake, "The sufficiency strategy: would rich-world frugality lower environmental impact?", *Ecological Economics*, n°64, 2008, pp. 770-86.
- ALCOTT Blake, MADLENER Reinhard, "Energy rebound and economic growth: A review of the main issues and research needs", *Energy*, n°34, 2009, pp. 370-376.
- ARNSPERGER Christian et BOURG Dominique, "Sobriété volontaire et involontaire", *Futuribles*, n°403, 2014, pp. 43-57.

- AUZANNEAU Mathieu, « L'inexorable déclin du pétrole, l'Union européenne, première victime de la pénurie ? », *Futuribles*, n°443, 2021/4, pp. 65-74.
- BISSON Julien, entretien avec Jérôme Fourquet, « Il y a un investissement symbolique dans la consommation. », *Le 1*, « Sobriété, faut-il s'y préparer ? », n°371, 03/11/2021, 8p.
- BISSON Julien et SEINGER Hélène, entretien avec Jean-Marc Jancovici, « Nous ne vivons pas une crise, mais le début d'une mutation. », *Le 1*, « Sobriété, faut-il s'y préparer ? », n°371, 03/11/2021, 8p.
- BUZOGANY Aron, CETKOVIC Stefan, "Fractionalized but ambitious? Voting on energy and climate policy in the European Parliament", *Journal of European Public Policy*, n°28, 2021, pp. 1038-1056.
- CAVE Jérémie, DURAND Mathieu, PIERRAT Adeline, « Sobriété matière, gaspillage évité : s'inspirer des pays du Sud », *Ecologie et Politique*, n°60, 2020/1, pp. 121-135.
- CHANTAL Guillaume, « Réhabiliter la peur », *Entropia*, 10, 2011, pp. 188-198.
- CHATELIN Stéphane, « Qu'est-ce que la sobriété ? », *Fil d'argent*, n°5, hiver 2016, pp. 11-13.
- CLOSE Caroline, DELWIT Pascal, « Les partis verts européens à l'aune du plafond de verre électoral, résultats électoraux et profils des électeurs des partis verts en Europe », *Centre d'Etude de la Vie Politique (CEVIPOL), Les cahiers du CEVIPOL*, n°1, 2018/1, pp. 3-56.
- CRIQUI Patrick, "Transition énergétique : quelle trajectoire ?", *Futuribles*, 403, 2014, pp. 97-102.
- DEFONTAINE Galaad, « La sobriété : indispensable à une transition réussie ? », *Regards croisés sur l'économie*, n°26, 2020/1, pp. 153-160.
- DOREAU Auréline, « Réduire les besoins en énergie : un autre paysage dans une perspective de sobriété énergétique », *DARD/DARD*, n°4, 2020/2, pp. 62-71.
- DUANE Elgin, « Voluntary simplicity – A Path to Sustainable Prosperity », *Social Change Review*, Vol. (11)1, été 2013, pp. 69-84.
- GAUTIER Elsa, BOUSENNA Youness, QUINTARD Clément, GUIEN Jeanne, BONI Stefano, « A quoi devons-nous renoncer ? », dossier, *Socialter*, n°50, février-mars 2022, pp. 18-48.
- HEBEL Pascale, « Fragmentation des consommateurs autour de la sobriété », *Constructif*, n°59, 2021/2, pp. 24-29.

- HINES ERIC, “The European Parliament and the Europeanization of Green parties”, *Cultural dynamics*, n°15, 2003, pp. 307-325.
- HOLLEAUX Didier et JANCOVICI Jean-Marc, « Débat sur les voies de la transition énergétique », *Le journal de l'école de Paris du Management*, n°407, 2021/1, pp. 8-14.
- KULOVESI Kati, OBERTHUR Sebastian, “Assessing the EU’s 2030 Climate and Energy Policy Framework: Incremental change toward radical transformation?”, *Review of European, Comparative & International Environmental Law*, n°29, 2020, pp. 151-166.
- LAINE Loïc, « Pour une éthique de la sobriété », *Revue d'éthique et de théologie morale*, 2018/HS, pp. 117-131.
- PAUTARD Éric, « Vers une gouvernance électrique territoriale. Enjeux des incitations à la sobriété électrique », *Les Annales de la Recherche urbaine*, n°103, 2007, pp. 120-127.
- PEARSON Mitya, RUDIG Wolfgang, “The Greens in the 2019 European elections”, *Environmental Politics*, n°29, 2020, pp. 336-343.
- RAINEAU Laurence, « Vers une transition énergétique ? », *Natures Sciences Sociétés*, n°19, 2011/2, pp. 133-143.
- ROILAND Damien, “Frugality, a positive principle to promote sustainable development”, *Journal of Agriculture and Environmental ethics*, n°29 (4), 2016, pp. 571-585.
- ROTILLON Sylvain, « Atteindre la sobriété énergétique : dépasser l’injonction individuelle et sortir de la société consumériste ! », *DARD/DARD*, n°4, 2020/2, pp. 44-53.
- ROUMET Claire, « Viser l’autonomie énergétique : les métropoles sont passées à l’action ! », *DARD/DARD*, n°4, 2020/2, pp. 54-61.
- RUMPALA Yannick, « Quelle place pour une ‘sobriété heureuse’ ou un ‘hédonisme de la modération’ dans un monde de consommateurs ? Entre (re)construction d’un ethos et tensions non résolues », *L’Homme et la Société*, n°208, 2018/3, pp. 223-248.
- SARTHOU-LAJUS Nathalie, « Une sobriété choisie », *Etudes*, juillet-août 2021/7-8, pp. 5-6.
- SEMAL Luc, SZUBA Mathilde, « Rationnement volontaire contre ‘abondance dévastatrice’ : l’exemple des crags », *Sociologies pratiques*, n°20, 2010/1, pp. 87-95.
- SEMAL Luc, SZUBA Mathilde, VILLALBA Bruno, « ‘Sobriétés’ (2010-2013) : une recherche interdisciplinaire sur l’institutionnalisation de politiques locales de sobriété énergétique », *Natures Sciences Sociétés*, n°22, 2014/4, pp. 351-358.

- SORRELL Steve, GATERSLEBEN Birgitta, DRUCKMAN Angela, “The limits of energy sufficiency: A review of the evidence for rebound effects and negative spillovers from behavioural change”, *Energy Research and Social Science*, n°64, Juin 2020, 27p.
- VILLALBA Bruno, « Sobriété : ce que les pauvres ont à nous dire », *Revue Projet*, n°350, 2016/1, pp. 39-49.
- VION-DURY Philippe, « L’arme du crime », éditorial, *Socialter*, n°50, février-mars 2022, p3.
- WIRZ Hans, “Décroissance et sobriété : une nouvelle mission pour l’urbanisme ?”, *Tous urbains*, n°22, 2018/2, pp. 26-29.
- ZELL-ZIEGLER Carina, THEMA Johannes, BEST Benjamin, WIESE Frauke, LAGE Jonas, SCHMIDT Annika, TOULOUSE Edouard, STAGL Sigrid, “Enough? The role of sufficiency in European climate and energy plans”, *Energy Policy*, n°157, 2021, 11p.

## **Mémoires / Thèses**

### Bachelorarbeit

- VAHLDIECK Sabrina, *La justice environnementale dans les zones urbaines – Une analyse des mesures de politique environnementale de la ville de Zurich pour atteindre la société à 2000 watts*, Bachelorarbeit en Sciences Politiques, Sciences Po Lille – Institut für Politikwissenschaft Benedikt Lenmartz Münster, 2020.

### Mémoires de recherche

- EDVARSSON Maria, *La sobriété énergétique dans la politique de l’Union Européenne. L’inexistence au niveau européen d’un concept important dans l’atteinte des objectifs énergétiques et climatiques*, Mémoire de Recherche en Sciences Politiques, Sciences Po Lille, 2012.

### Rapports d’expertise

- DUGRENIER Marion, *Politiques publiques de sobriété énergétique en matière de mobilité*, Rapport d’expertise pour l’association Virage Energie, Sciences Po Lille, 2018.
- LEGUAY Thierry, *La politique européenne de l’énergie au défi de la lutte contre le réchauffement climatique : quelle place et quelles perspectives pour la sobriété énergétique ?*, Rapport d’expertise en Science Politique, Sciences Po Lille, 2012.

## Thèses

- PAUTARD Éric, *Vers la sobriété électrique. Politiques de maîtrise et des consommations et pratiques domestiques*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Toulouse II – Le Mirail, 2009.

- SZUBA Mathilde, *Gouverner dans un monde fini. Des limites globales au rationnement individuel, sociologie environnementale du projet britannique de carte carbone (1996-2010)*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2014.

## C- Littérature grise (think tanks, ONG, entreprises)

### Institutions publiques

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, ADEME

- CEZARD Florian, MOURAD Marie, *Panorama sur la notion de sobriété – définitions, mises en œuvre, enjeux (rapport final)*, novembre 2019, 52p.

- LACASSAGNE Sylvie (Energy Cities), VIRLOUVET Gaël (TEHOP), *Exploration des actions de sobriété dans les démarches territoriales en Europe – Phase 1 de l'étude de la sobriété dans les démarches territoriales*, 2021, 36p.

- *Transition(s) 2050, choisir maintenant agir pour le climat (synthèse)*, novembre 2021, 23p.

- *Transition(s) 2050, choisir maintenant agir pour le climat (rapport complet)*, novembre 2021, 687p.

Agence Régionale Energie Climat – AREC Ile-de-France

- *La sobriété énergétique, retour sur l'atelier n°2*, février 2020, 6p.

- *La sobriété énergétique, retour sur l'atelier n°3*, juillet 2020, 11p.

- *La sobriété énergétique, retour sur l'atelier n°11*, septembre 2021, 9p.

Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement – CEREMA

- « Sobriété numérique, la voie du numérique durable pour la smart city », site web du CEREMA, <https://smart-city.cerema.fr/territoire-intelligent/smart-city-sobriete-numerique>, consulté le 12/04/2022.

Réseau de Transport d'Electricité, RTE

- *Futurs énergétiques 2050, principaux résultats (résumé exécutif)*, RTE, octobre 2021, 66p.
- *Futurs énergétiques 2050, rapport complet, chapitre 3 « La consommation »*, RTE, octobre 2021, 75p.
- *Futurs énergétiques 2050, rapport complet, chapitre 6 « L'Europe »*, RTE, octobre 2021, 44p.
- MAYER Julie, GUERINEAU Mathias, *Projet de recherche. La sobriété énergétique : quelle(s) trajectoire(s) ?*, RTE, 2021, 33p.

## ONG

Association négaWatt

- *Manifeste négaWatt, En route pour la transition énergétique !*, Domaines du possible, Actes Sud, (2012), nouvelle édition 2015, 400p.
- *La sobriété énergétique, pour une société plus juste et plus durable*, négaWatt, 2017, 12p.
- *La transition énergétique au cœur d'une transition sociétale (synthèse du scénario négaWatt 2022)*, négaWatt, 2022, 16p.
- *Scénario négaWatt 2022, partie 1 : la transition selon négaWatt, une approche consolidée*, négaWatt, 2022, 9p.
- *Scénario négaWatt 2022, partie 2 : vers une société plus durable et plus équitable*, négaWatt, 2022, 17p.

Association Virage Energie (Nord Pas-de-Calais)

- *Scénarios de sobriété énergétique et transformations sociétales, Quand changements de modes de vie riment avec économies d'énergie (synthèse)*, Virage Energie, septembre 2013, 16p.

Comité 21

- *La sobriété, fil vert de la transition*, Comité 21, février 2022, 57p.

EEB – European Environmental Bureau

- SAHEB Yamina (OPENEXP), SADIN Bertrand, WATES Jeremy, SANCHEZ Gonzalo, *Sufficiency and Circularity, the two overlooked decarbonization strategies in the 'Fit for 55' Package*, EEB, septembre 2021, 16p.

FEDARENE – Fédération Européenne des Agences et des Régions pour l’Energie et l’Environnement

- “Raising awareness about Energy Sufficiency”, FEDARENE, <https://fedarene.org/best-practice/raising-awareness-about-energy-sufficiency/>, consulté le 18/03/2022.

Friends of the Earth Germany

- “Suffizienz - was ist das?”, *Bund.net*, <https://www.bund.net/ressourcen-technik/suffizienz/suffizienz-was-ist-das/>, consulté le 16/03/2022.

### **Think Tanks**

Centre de Recherche pour l’Etude et l’Observation des Conditions de vie, CREDOC

- MARESCA Bruno, « Sur le chemin de la sobriété énergétique, engager les français au-delà des écogestes », *Consommation et modes de vie*, n°265, janvier 2014, pp.1-4.

- SIOUNANDAN Nicolas, HEBEL Pascale, COLIN Justine, *Va-t-on vers une frugalité choisie ?*, *Cahier de recherche du CREDOC*, n°302, décembre 2013, 113p.

Energy and Climate, Intelligence Unit

- RALSTON Jess, “Ukraine conflict and impacts on UK energy”, *Energy and Climate*, <https://eciu.net/analysis/briefings/uk-energy-policies-and-prices/briefing-ukraine-conflict-and-impacts-on-uk-energy>, consulté le 18/03/2022.

Laboratoire de l’économie sociale et solidaire

- *Sobriété énergétique, publication transition énergétique citoyenne*, Labo de l’ESS, octobre 2018, 60p.

The Shift Project

- AUZANNEAU Mathieu, *Peak Oil – For Europe, this time the wolf is here: triple red flag from the International Energy Agency*, The Shift Project, 2018, 9p.



Votewatch Europe

- *Climat : comment votent les députés européens ?*, Votewatch Europe, Institut Jacques Delors, juin 2021, 29p.

## **Entreprises**

ENGIE

- « Sobriété énergétique, l'autre piste de la transition », *site web d'ENGIE*, le 08/12/2020, <https://www.engie.com/news/sobriete-energetique-dashboard>, consulté le 11/03/2022.
- Direction de la stratégie Groupe, *Dashboard de la transition énergétique*, édition 2021, ENGIE, novembre 2021, 132p.

## **D- Médias et multimédias**

### **Articles journalistiques**

Espagne

- MORILLO Jesús, “Sobriedad energética en la era digital”, *El nacional*, le 27/09/2019.

France

- BOST Olivier, « Guerre en Ukraine : comment l'idée de sobriété énergétique s'impose dans le débat », *RTL*, le 10/03/2022.
- GLACHANT Jean-Michel, GOLLIER Christian, « Russie : 'jamais la sobriété énergétique de nos concitoyens n'a été aussi cruciale pour notre destin' », *Le Monde*, le 11/03/2022.
- INCHAUSPE Irène, « Guerre : la sobriété énergétique qui vient », *L'Opinion*, le 09/03/2022.
- LE GAL Thibaut, « Présidentielle 2022 : qu'est-ce qui se cache derrière la « sobriété énergétique » défendue par Yannick Jadot et Jean-Luc Mélenchon ? », *20 minutes*, le 27/10/2021.
- RIVERAIN Cassandre, « C'est quoi la sobriété énergétique ? », *Le journal du dimanche*, le 20/02/2022.

## Italie

- CINGOLANI Roberto, “Roberto Cingolani, nuovo ministro della transizione ecologica. Ecco il manifesto per la sobrietà digitale che ha scritto sull’Espresso”, *L’Espresso*, il 09/02/2021.

- GORLANI Pietro, “Più sobrietà e meno consumi per salvare il pianeta bollente”, *Il Corriere della sera*, le 04/11/2017.

## Royaume-Uni

- ALLEGRETTI Aubrey, “Boris Johnson says chances of Cop26 success are ‘touch and go’”, *The Guardian*, le 25/10/2021.

## Sites Web

### Espagne

- GODELIER Marino, “La guerra de Rusia en Ucraina también amenaza la transición energética de Europa”, *News ES Euro*, le 02/03/2022, <https://news.eseuro.com/internacional/271022.html>, consulté le 18/03/2022.

### France

- BARBAUX Aurélie, « Pas d’émancipation du gaz russe sans sobriété énergétique et hydrogène vert », *L’usine nouvelle*, le 11/03/2022, <https://www.usinenouvelle.com/article/fenetre-sur-l-europe-pas-d-emancipation-du-gaz-russe-sans-sobriete-energetique-et-hydrogene-vert.N1794702>, consulté le 11/03/2022.

- BOURELLE Hélène, « Décroissance, sobriété, minimalisme : des pratiques de riches ? », *Slate.fr*, le 05/01/2022, <http://www.slate.fr/story/221589/dcroissance-sobriete-minimalisme-consommation-pratiques-classes-superieures-riches>, consulté le 08/01/2022.

- BRAULT Pauline, « Comment faire accepter les mesures de sobriété énergétique ? », *Huffington post*, le 26/10/2021, [https://www.huffingtonpost.fr/entry/reduire-la-vitesse-sur-autoroute-a-110kmh-et-mettre-fin-aux-voyages-a-lautre-bout-du-monde-comment-faire-accepter-la-sobriete-energetique\\_fr\\_6177f9b0e4b066de4f67c36d](https://www.huffingtonpost.fr/entry/reduire-la-vitesse-sur-autoroute-a-110kmh-et-mettre-fin-aux-voyages-a-lautre-bout-du-monde-comment-faire-accepter-la-sobriete-energetique_fr_6177f9b0e4b066de4f67c36d), consulté le 16/03/2022.

- BRET Thierry, « La sobriété énergétique s’impose-t-elle comme un juste recours ? EELV s’interroge en débat public à Auxerre », *Presseévasion.fr*, le 01/03/2022, <https://presse-evasion.fr/index.php/component/k2/19-immo-btp/25662-la-sobriete-energetique-s-impose->

[t-elle-comme-un-juste-recours-eelv-s-interroge-en-debat-public-a-auxerre](#), consulté le 11/03/2022.

- CARON Mélanie, « Guerre en Ukraine. La sobriété énergétique peut-elle être une arme contre la Russie ? », *France 3*, le 11/03/2022, <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/guerre-en-ukraine-la-sobriete-energetique-peut-elle-etre-une-arme-contre-la-russie-2492439.html>, consulté le 11/03/2022.

- CHAUVIN Hortense, « Sobriété énergétique, la solution oubliée : l'enquête de Reporterre », *Reporterre*, le 02/10/2021, <https://reporterre.net/Sobriete-energetique-la-solution-oubliee-l-enquete-de-Reporterre>, consulté le 16/03/2022.

- GUILLARD Valérie, NICOLOSO Barbara, « La sobriété énergétique au quotidien, ça s'apprend ! », *France Inter; Le téléphone sonne*, le 03/11/2021, <https://www.franceinter.fr/emissions/le-telephone-sonne/le-telephone-sonne-du-mercredi-03-novembre-2021>, consulté le 18/03/2022.

- JARRIGE François, « Sobriété énergétique, un nouvel oxymore ? », *AOC média*, le 06/02/2020, <https://aoc.media/analyse/2020/02/05/sobriete-energetique-un-nouvel-oxymore/>, consulté le 11/03/2020.

- KIEN Anaïs, « Le paradoxe de la notion de sobriété énergétique », *France Culture*, le 27/02/2020, <https://www.franceculture.fr/emissions/le-journal-de-lhistoire/dans-la-famille-des-mots-de-lhistoire-je-demande-la-sobriete>, consulté le 11/03/2022.

- KIRILOWITS Nicolas, « Europe. Malgré leur bon score aux élections, les Verts pèsent peu sur les institutions européennes », *Reporterre*, le 10/12/2019, <https://reporterre.net/Malgre-leur-bon-score-aux-elections-les-Verts-pesent-peu-sur-les-institutions-europeennes>, consulté le 08/04/2022.

- MAYER Julie, GUERINEAU Mathias, « La sobriété énergétique porte d'autres promesses que la décroissance », *Polytechnique insights*, le 01/02/2022, <https://www.polytechnique-insights.com/dossiers/economie/regards-croises-sur-la-decroissance-une-vision-departagee/la-sobriete-energetique-porte-dautres-promesses-que-la-decroissance/>, consulté le 26/03/2022.

- SERMONDADAZ Sarah, « La sobriété énergétique, un tabou qui pourrait tomber », *Heidi.news*, le 14/02/2022, <https://www.heidi.news/sciences-climat/la-sobriete-energetique-est-un-debat-qu-on-ne-pourra-pas-eluder>, consulté le 11/03/2022.

## Italie

- Anonyme, “Cingolani, appello agli studenti: ‘Usate di meno i social, inquinano’”, *SkyTg24*, le 14/12/2021, <https://tg24.sky.it/ambiente/2021/12/14/cingolani-studenti-social-network>, consulté le 15/03/2022.
- Anonyme, “Dal Parlamento ai comuni, tagli al riscaldamento per risparmiare energia”, *Il sole 24 ore*, le 14/03/2022, <https://www.ilsole24ore.com/art/dal-parlamento-comuni-tagli-riscaldamento-risparmiare-energia-AEV8Y5JB>, consulté le 16/03/2022.
- BRIENZA Giuseppe, “Monsignor Casile: ‘Stili di vita che utilizzano con sobrietà le risorse energetiche’”, *La Stampa*, le 26/03/2012, <https://www.lastampa.it/vatican-insider/it/2012/03/26/news/monsignor-casile-stili-di-vita-che-utilizzano-con-sobrieta-le-risorse-energetiche-1.36495896>, consulté le 15/03/2022.
- GASPERINI Federico, “La fisica della sobrietà. Ne basta la metà o ancora meno”, *Greenreport.it*, le 01/10/2013, <https://greenreport.it/rubriche/la-fisica-della-sobrieta-ne-basta-la-meta-o-ancora-meno/>, consulté le 15/03/2022.
- MAGOGA Alessio, “Sobrietà ed energie rinnovabili”, *Servizio Informazione Religiosa (SIR)*, le 02/03/2022, <https://www.agensir.it/italia/2022/03/02/sobrieta-ed-energie-rinnovabili/>, consulté le 15/03/2022.
- PERNA Tonino, “Eppure nessuno parla di risparmio energetico”, *Il manifesto*, le 10/03/2022, <https://ilmanifesto.it/eppure-nessuno-parla-di-risparmio-energetico/>, consulté le 16/03/2022.

## E- Productions cinématographiques et culturelles

### Pièce de théâtre

- IONESCO Eugène, *La cantatrice chauve*, Paris, Editions Gallimard, 1954, 40p.

## F- Conférences et séminaires

- BATHO Delphine, « Faire campagne pour la décroissance, retours critiques d’expérience », [Séminaire], Institut Momentum, le 08/01/2022.
- HOPKINS Rob, “Transition to a world without oil”, [Conférence], TEDGlobal, juillet 2009, [https://www.ted.com/talks/rob\\_hopkins\\_transition\\_to\\_a\\_world\\_without\\_oil](https://www.ted.com/talks/rob_hopkins_transition_to_a_world_without_oil), visionnée le 30/03/2022.

- JULLIARD Jean-François, POUGET Marine, « Quelle influence des ONG sur les gouvernements ? », [Conférence], Homo Ecolorictus et La Ruche, Sciences Po Lille, le 02/02/2022.
- MARREC Sébastien, HERAN Frédéric, « Covid 19 et autres chocs exogènes : moteurs de la mobilité à vélo ? », [Conférence], Homo Ecolorictus et La Ruche, Sciences Po Lille, le 06/04/2022.
- NICOLOSO Barbara, « Rencontre d’auteur autour du *Petit Traité de Sobriété Energétique* », [Conférence], Maison Régionale de l’Environnement et des Solidarités de Lille, le 24/11/2021.
- POMPILI Barbara, « Les politiques écologiques européennes : Pacte vert et crise ukrainienne », [Conférence], Visions d’Europe, Sciences Po Lille, le 03/03/2022.
- SCOTT-CATO Molly, MASTINI Riccardo, ALCOTT Blake, RAFFAELLI Fulvia, TULKENS Philippe, ZAPFEL Peter, “Post-Growth 2018 Conference: Energy Sufficiency”, [Conférence], Parlement européen, Bruxelles, 2018, <https://www.postgrowth2018.eu/energy-sufficiency/>, visionnée le 26/03/2022.
- SAUJOT Mathieu, THIRIOT Sarah, LAURENT David, DUBUISSON-QUELLIER Sophie, MARIIGNAC Yves, PODESTA Gwenaël, CHAFFARDON Gersende, « Totem ou tabou : comment débattre des leviers de sobriété ? », [Conférence], Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) et LEONARD (groupe Vinci), le 14/01/2022, <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/conference/replay-totem-ou-tabou-comment-debattre-des-leviers-de>, visionnée le 26/03/2022.

## Liste des encadrés

Encadré 1. Le succès de la sobriété numérique en langues espagnole et italienne.

Encadré 2. Eglise et sobriété énergétique en Italie contemporaine.

Encadré 3. La sobriété énergétique en Autriche.

## Liste des illustrations

Illustration 1. Répartition par source des émissions de GES dans l'UE à 27 entre 1990 et 2019.

Illustration 2. Evolution du PIB mondial, de la demande totale d'énergie primaire et des émissions de GES liées à l'énergie entre 2019 et 2021.

Illustration 3. Confrontation de la courbe de la production du pétrole brut conventionnel avec le déclin des découvertes de la ressource.

Illustration 4. Importations de pétrole de l'UE en 2018.

Illustration 5. Schéma des limites planétaires basé sur l'analyse de Steffen (2015) et de Persson (2022), traduit par le Comité 21.

Illustration 6. La pyramide des besoins selon négaWatt.

Illustration 7. Emissions de GES du numérique en France, juin 2020.

Illustration 8. Synthèse des visages de la sobriété et des acteurs impliqués.

Illustration 9. Graphique croisant les courbes du PIB de l'UE (en rouge) et de sa consommation d'énergie primaire (en bleu) en 2015.

Illustration 10. La démarche négaWatt, ou triptyque négaWatt.

Illustration 11. Allocation des investissements climatiques du plan de relance européen de 2021.

Illustration 12. Synthèse comparative des notions synonymes de la sobriété.

Illustration 13. Exemples de mesures de sobriété énergétique appliquées au secteur du bâtiment.

Illustration 14. Exemples de mesures de sobriété énergétique appliquées au secteur des transports.

Illustration 15. Approches globale et sectorielle des politiques publiques de sobriété énergétique dans plusieurs municipalités en Europe.

Illustration 16. Cyclistes et motocyclistes réinvestissent les rues d'Amsterdam (Pays-Bas) lors du premier dimanche sans voiture décidé par le gouvernement néerlandais, le 5 novembre 1973.

Illustration 17. Quantité de politiques publiques de sobriété énergétique dans les pays de l'UE et typologie des types de mesures prises.

Illustration 18. Le cheminement chronologique du pacte vert européen depuis 2015.

Illustration 19. Etapes de la rediscussion de la directive de 2018 relative à l'efficacité énergétique.

Illustration 20. Résultats des partis verts aux élections européennes (1979-2014).

Illustration 21. Le Parlement européen de la IX<sup>e</sup> législature après l'entrée en vigueur de l'accord du Brexit en 2020.

Illustration 22. Carte représentant les performances électorales des verts aux élections européennes de 2019.

Illustration 23. Evolution de la cohésion du groupe des Verts/ALE au Parlement européen (1984-2014).

Illustration 24. Le groupe des Verts/ALE en tant que groupe politique le plus cohérent dans l'ensemble des domaines politiques durant la VII<sup>e</sup> législature (2009-2013).

Illustration 25. Synthèse comparative de l'appropriation par les eurodéputés Verts/ALE de la sobriété énergétique.

Illustration 26. Schéma du processus décisionnel de l'UE.

Illustration 27. Synthèse des déclinaisons de la peur autour de la sobriété énergétique.

Illustration 28. Affiche incitant à l'usage du vélo pour lutter contre la guerre en Ukraine.

Illustration 29. Carte représentant la dépendance des pays de l'UE aux importations de gaz russe, en 2020.

Illustration 30. Les dix mesures proposées par l'AIE dans le secteur des transports pour réduire la dépendance énergétique aux importations d'hydrocarbures russes.

## **Annexes**

ANNEXE 1 : Liste des personnes interviewées.

ANNEXE 2 : Grille de questions pour l'entretien mené avec Karima Delli, le 05/01/2022.



## ANNEXE 1 : Liste des personnes interviewées.

### Parlement européen

Damien Carême, eurodéputé français EELV de la IX<sup>e</sup> législature (2019-2024), membre du groupe des Verts/ALE, membre de la commission ITRE au Parlement européen, interviewé le 09/02/2022 par visioconférence.

Florent Marcellesi, porte-parole du parti EQUO, ancien eurodéputé espagnol de la VIII<sup>e</sup> législature (2014-2019), membre du groupe des Verts/ALE, membre de la Commission ITRE au Parlement européen, interviewé le 28/02/2022 par visioconférence.

Jutta Paulus, eurodéputée allemande Die Grünen de la IX<sup>e</sup> législature (2019-2024), membre du groupe des Verts/ALE, membre des commissions TRAN et ITRE au Parlement européen, interviewée le 24/01/2022 par visioconférence.

Karima Delli, eurodéputée française EELV de la IX<sup>e</sup> législature (2019-2024), membre du groupe des Verts/ALE, présidente de la commission TRAN au Parlement européen, interviewée le 05/01/2022 par visioconférence.

Océane Mariel, assistante parlementaire locale de l'eurodéputé français EELV de la 9<sup>e</sup> législature (2019-2024) Benoît Biteau, interviewée le 11/10/2021 par téléphone.

### Conseil de l'UE

Jérémy Zeitoun, Energy attaché à la représentation permanente du Luxembourg auprès de l'UE, interviewé le 18/11/2021 par téléphone.

### Recherche

Edouard Toulouse, Consultant indépendant - expert sur la performance énergétique et l'éco-conception des produits, interviewé le 06/01/2022 par visioconférence.

Yamina Saheb, Lead Author, Intergovernmental Panel on Climate Change, interviewée le 07/02/2022 par visioconférence.

### Membres d'ONG européennes

Antonin Chapelot, EU policy campaigner, The Coalition for Energy Savings, interviewé le 07/03/2022 par visioconférence.

Stéphane Arditi, Chargé de politiques publiques, EEB, interviewé le 18/02/2022 par visioconférence.

### Métropole européenne de Lille – MEL

Stéphane Baly, Conseiller communautaire et membre du Conseil municipal de la ville de Lille, coprésident du groupe Lille Verte, membre de l'association négaWatt, interviewé le 10/03/2022 par visioconférence.

ANNEXE 2 : Grille de questions pour l'entretien mené avec Karima Delli, le 05/01/2022.

- 1) Pourriez-vous me retracer votre parcours en tant que députée européenne ?
- 2) Comment définiriez-vous la « sobriété énergétique » ? Auriez-vous un exemple de mesure découlant de la sobriété énergétique ?
- 3) Que vous inspire la notion de sobriété énergétique ?
- 4) Quelle différence faites-vous entre sobriété et efficacité énergétiques ? Pensez-vous qu'elles soient compatibles ?
- 5) Vous êtes élue au Parlement européen en tant que représentante française. Quelle place occupe la sobriété énergétique dans le débat politique et dans l'espace public français ?
- 6) La sobriété énergétique est-elle présente dans les travaux et les débats menés par le groupe des Verts/ALE ? Si oui, à quelles occasions est-elle employée ?
- 7) La sobriété énergétique est-elle utilisée au sein de votre propre parti (EELV) ?
- 8) Vous présidez la commission TRAN, l'une des plus importantes au regard des enjeux climatiques et environnementaux. En tant que présidente, vous est-il possible d'amener la sobriété énergétique dans les débats de la commission ?
- 9) Si la sobriété énergétique est abordée dans les travaux de cette commission, comment les autres groupes politiques en présence l'utilisent et la perçoivent ?
- 10) Le Parlement européen rediscute en ce moment la directive relative à l'efficacité énergétique de 2018. Comment se positionne la Commission TRAN lors de cette rediscussion ?
- 11) Dans le texte de 2018 – mais aussi dans la majorité des textes produits par l'UE – la sobriété énergétique n'apparaît pas une seule fois, alors qu'elle peut être un levier majeur dans la réduction des consommations d'énergie. Comment expliquer cette absence ?
- 12) Dans le texte de 2018, les États étaient dispensés de prendre en compte l'énergie utilisée dans le secteur des transports pour calculer leur objectif cumulé d'économies d'énergie. Comment expliquer cette dispense alors que le secteur des transports représente environ 1/4 de la consommation finale d'énergie dans l'UE ?
- 13) On m'a confié qu'il y a dix ans, le changement climatique n'existait pas au Parlement européen. En une décennie, l'UE s'est dotée de politiques climatiques et environnementales poussées. Pensez-vous que la sobriété énergétique puisse connaître la même trajectoire au sein des politiques énergétiques ?

## Table des matières

Introduction.....	7
PARTIE 1. Le cadrage théorique et empirique de la sobriété énergétique, analyse d'un concept pluriel.....	16
Section 1.1. Définition et délimitation de la sobriété énergétique.....	16
1. Les caractéristiques et les valeurs portées par la sobriété énergétique .....	16
2. Les contours de la sobriété énergétique : décroissance, efficacité et complémentarité .....	25
Section 1.2. Différencier la sobriété énergétique de ses synonymes pour en dégager l'unicité .....	33
1. Perspective philosophique, religieuse et historique .....	34
2. Les lacunes des notions synonymes .....	37
Section 1.3. Les applications empiriques de la sobriété énergétique comme outil politique .....	42
1. La sobriété énergétique, un concept social global à vocation politique .....	42
2. La sobriété énergétique en application .....	49
PARTIE 2. Faire de la sobriété énergétique un outil politique européen : le cas des Verts/ALE au Parlement européen .....	57
Section 2.1. Le degré d'appropriation de la sobriété énergétique par le groupe des Verts/ALE.....	62
1. Les Verts/ALE, point d'entrée de la sobriété énergétique au Parlement européen .....	62
2. Une appropriation plurielle de la sobriété énergétique .....	73
Section 2.2. L'usage de la sobriété énergétique au Parlement européen : décalage entre adhésion conceptuelle et utilisation politique.....	82
1. Le Parlement européen, porteur et avocat de politiques européennes ambitieuses .....	82

2. Le non-usage de la sobriété énergétique au Parlement européen : le cas de la rediscussion de la directive de 2018 relative à l'efficacité énergétique .....	88
Section 2.3. Facteurs explicatifs du blocage et pistes de réflexion.....	95
1. Les facteurs institutionnels propres à l'échelle européenne.....	95
2. Les facteurs psychologiques .....	104
Conclusion.....	111
Bibliographie.....	117
Liste des encadrés.....	134
Liste des illustrations.....	134
Annexes.....	136
Table des matières.....	139